

Rapport annuel 2014 de la Commission

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport annuel
2014 de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

2015

Sommaire

- 7 Introduction

- 9 I – La Commission générale de terminologie et de néologie
 - 9 A – Les méthodes de travail et la procédure d’examen
 - Les méthodes de travail
 - La procédure d’examen
 - 12 B – Les travaux
 - 13 C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux
 - Le *Journal officiel*
 - Les autres moyens de diffusion

- 15 II – Le rôle de l’Académie française
 - 15 A – La participation aux travaux des commissions spécialisées
 - 15 B – La participation aux travaux de la Commission générale
 - 15 C – L’approbation des termes

- 17 III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères
 - 17 A – La situation dans les ministères
 - 18 B – Les travaux des commissions spécialisées
 - Orientations et méthodes
 - L’organisation des commissions
 - La production de listes terminologiques
 - La diffusion des termes nouveaux

- 24 IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif
 - 24 A – L’action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - Les moyens
 - La coordination du dispositif
 - Publication, diffusion et promotion

32	B – Les partenaires du dispositif L'Académie des sciences Les organismes des autres pays francophones Les laboratoires universitaires de terminologie L'Association française de normalisation (AFNOR)
35	Conclusion
36	Annexes 2014
I	A – Le dispositif
I	A.1 – Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française
III	A.2 – Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2014
IV	A.3 – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2014
VI	A.4 – Circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013
VIII	A.5 – La procédure
IX	B – Les travaux
IX	B.1 – Calendrier général au 31 décembre 2014
XX	B.2 – Calendrier des réunions 2014
XXI	B.3 – Publications 2014 (extraits du <i>Journal officiel</i>) :
XXI	vocabulaire de l' audiovisuel (<i>JO</i> du 11 février)
XXII	vocabulaire de l' édition et de la presse (<i>JO</i> du 23 mars)
XXIII	vocabulaire du pétrole et du gaz (<i>JO</i> du 3 avril)
XXX	vocabulaire de l' éducation et de l'enseignement supérieur (<i>JO</i> du 16 avril)
XXXIII	vocabulaire des matériaux, technologie du verre (<i>JO</i> du 25 avril)
XXXVIII	vocabulaire de l' informatique et du droit (<i>JO</i> du 3 mai)
XXXIX	vocabulaire de l' audiovisuel (<i>JO</i> du 16 mai)
XL	vocabulaire de l' automobile (<i>JO</i> du 20 mai)
XLV	vocabulaire de l' économie et des finances (<i>JO</i> du 5 juin)
L	vocabulaire des sciences et techniques spatiales (<i>JO</i> du 6 juin)
LIX	vocabulaire Tous domaines (<i>JO</i> du 5 août)
LX	vocabulaire des sports (<i>JO</i> du 20 août)
LXVI	vocabulaire de l' informatique (<i>JO</i> du 22 août)
LXVII	vocabulaire du droit et des sciences humaines (<i>JO</i> du 16 septembre)
LXVIII	vocabulaire de la biologie (<i>JO</i> du 16 septembre)
LXXV	vocabulaire de l' informatique et de l'internet (<i>JO</i> du 16 septembre)
LXXIX	C – La diffusion
LXXIX	C.1 – Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2014
LXXXI	C.2 – Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Diffusion 2014

Introduction

Établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, ce rapport présente, pour l'année 2014, le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française instauré par le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996*.

Le dispositif interministériel et interinstitutionnel est l'un des instruments principaux d'une politique linguistique qui vise à garantir l'emploi du français dans les diverses circonstances de la vie citoyenne. En définissant et en désignant en français les notions et réalités nouvelles qui n'ont pas encore d'appellation dans notre langue, il permet de rendre accessibles les savoirs dans une langue comprise par l'ensemble de nos concitoyens et partagée par près de 300 millions de locuteurs dans le monde.

À la tête du dispositif, la Commission générale a pour mission principale de mettre à la disposition des services de l'État comme des acteurs économiques un vocabulaire français adapté aux besoins d'une communication claire et cohérente avec les citoyens; au-delà, de sensibiliser un large public à l'importance de disposer d'un vocabulaire français dans les domaines spécialisés de la science et de la technique, et d'en user afin de préserver la fonctionnalité de notre langue, tout en donnant au français toutes ses chances de figurer parmi les grandes langues de la mondialisation, dans les échanges économiques et culturels, et dans les débats au sein des institutions internationales.

En août 2014, Jacques Attali a rappelé les missions et enjeux de ce dispositif dans son rapport *La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable*, remis au Président de la République, en particulier dans la Proposition n° 30 : « Développer les initiatives de recherche et développement communes entre pays francophones européens et pays francophones en développement et mettre en place un système de brevetage commun » :

« Créer une véritable communauté scientifique francophone :

- Maintenir l'enseignement des sciences en français, [...]
- Diffuser la littérature scientifique en français, [...]
- Revaloriser le dispositif existant de création de nouvelles terminologies : pour qu'une langue demeure vivante et soit en mesure d'exprimer le monde moderne dans toute sa diversité et sa complexité, la création de termes nouveaux est un impératif, particulièrement dans le domaine du vocabulaire scientifique spécialisé. Il faut que le français demeure « en état d'exercice ». Avec l'accélération des progrès technologiques et scientifiques, le nombre des innovations de toute sorte ne cesse de s'accroître, qu'il faut pouvoir comprendre et nommer. Il serait paradoxal qu'un espace économique francophone se construise progressivement autour d'échanges qui ne s'effectueraient qu'en anglais, faute de mots pour désigner ces réalités. Une terminologie en français est indispensable à la construction de cet espace. Le dispositif d'enrichissement de la langue française mis en place par le décret du 3 juillet 1996 auprès du Premier ministre pourrait être mis en relation avec les autres initiatives francophones actives en matière de terminologie (notamment québécoises). Plus de visibilité à ce dispositif pourrait être donnée (dictionnaires terminologiques à donner aux écoles, inciter les journalistes à adopter les mots en français...).

La Commission générale doit donc relever un défi permanent : produire efficacement la terminologie de référence qui fait défaut en français et veiller à ce qu'en soient assurées la diffusion et la promotion dans les cercles les plus vastes et les plus nombreux possibles.

La Commission générale, dont le fonctionnement est pris en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), responsable de l'animation et de la coordination du dispositif, fonde prioritairement ses travaux sur les contributions de commissions spécialisées de terminologie et de néologie installées dans les départements ministériels, et sur une concertation permanente avec, en premier lieu, l'Académie française, et, à des degrés divers, plusieurs partenaires institutionnels, dont l'Association française de normalisation (Afnor) et les organismes de politique linguistique des pays francophones.

Dans sa démarche de **modernisation de l'État**, le **Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP)** a décidé de limiter le nombre des commissions administratives. Le renouvellement de plusieurs commissions n'a donc pas été effectué en 2014. Parallèlement, et pour rendre plus performante l'organisation de ce dispositif et améliorer – ainsi qu'y incitait la circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013 (Annexe A4) – le service rendu aux administrations comme aux usagers, le **Secrétariat général du Gouvernement** a donné mission à la DGLFLF de **revoir le texte du décret du 3 juillet 1996** et de prendre les initiatives nécessaires, en concertation avec les hauts fonctionnaires de terminologie, pour donner un maximum de souplesse au fonctionnement du dispositif et faciliter ses travaux. C'est dans cet esprit qu'ont été envisagées, dans le cadre d'un dialogue avec le Secrétaire général du Gouvernement, une série de modifications à apporter au décret de 1996.

Présenté aux responsables du dispositif d'enrichissement en juin 2014, le projet de réforme a abouti à la rédaction d'un nouveau décret, au terme de plusieurs réunions de concertation et de dialogue. Les modifications prévues concernent la Commission générale elle-même, sans remettre en cause la configuration et le fonctionnement du dispositif dans son ensemble. Les commissions spécialisées sont remplacées par des groupes d'experts désignés par le délégué général à la langue française et aux langues de France sur proposition des hauts fonctionnaires, et le rôle des hauts fonctionnaires est revalorisé.

Le bilan de l'année 2014, en dépit d'une situation assez contrastée suivant les commissions et les ministères, montre que le dispositif a, une fois de plus, fait la preuve de son efficacité.

* À moins d'indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient à ce décret du 3 juillet 1996.

I – La Commission générale de terminologie et de néologie

Instituée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale de terminologie et de néologie est l'élément central du dispositif interministériel chargé de compléter le vocabulaire de spécialité français en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence, compte tenu des besoins exprimés, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques (art.1). Disposant d'un mandat de quatre ans renouvelable, elle assure la mise en cohérence des travaux des différents acteurs du dispositif, et elle a la responsabilité de leur publication officielle.

Depuis 2006, la Commission générale est présidée par M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, nommé par le Premier ministre.

Renouvelée par arrêté du ministre de la Culture et de la Communication en date du 15 octobre 2013, la composition de la Commission générale de terminologie était en 2014 identique à celle de 2013.

On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2).

En 2014, la Commission générale s'est réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total onze réunions, tenues dans les locaux du ministère de la Culture et de la Communication. La délégation générale à la langue française et aux langues de France a assuré, conformément au décret du 3 juillet 1996, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et des autres acteurs du dispositif, ainsi que, dans une très large mesure, leur diffusion.

A – Les méthodes de travail et la procédure d'examen

Les principes de travail définis par la Commission générale dès 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également de la qualité et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise qu'est le dispositif : commissions spécialisées, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts d'autres pays francophones, la Commission générale en étant l'élément central.

1 – Les méthodes de travail

Les travaux portent sur l'apparition de notions nouvelles encore mal connues mais vouées à se répandre, et qu'il convient donc de définir et de nommer en français.

Les critères de choix des néologismes

Concernant le choix des termes nouveaux à recommander, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés lors de ses premiers travaux, à savoir la nécessité ou l'opportunité

du nouveau terme, sa pertinence, sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Le but des définitions, dans les listes de termes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques récentes, souvent complexes, dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non-spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement et s'attache autant à la lisibilité qu'à la précision des définitions proposées par les commissions spécialisées.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la mission qui lui est échue, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les termes ou les expressions utilisés par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur langage réglementaire dans le cadre du ministère concerné. Mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé; ils n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale.

C'est pourquoi celle-ci doit parfois procéder à un tri dans les termes qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, entre les deux catégories de termes s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission générale, les commissions spécialisées faisant elles-mêmes le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française, lors de la transmission des listes à la Commission générale. Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et, dans certains cas, la Commission générale, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques. En revanche, les propositions de termes nouveaux qui contribuent à l'enrichissement du vocabulaire français doivent nécessairement être transmises à la Commission générale qui est responsable de leur publication.

Terminologie et normalisation

Il peut arriver également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation: les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes, qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (Afnor) a toute sa place dans les travaux du dispositif. Elle est membre de droit de la Commission générale (art.2-6) et de la plupart des commissions spécialisées de terminologie (art.6-1) auxquelles elle apporte une contribution spécifique (voir p. 34); en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux de certaines commissions, en particulier le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation du pétrole.

À cet égard, la Commission générale estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Une commission spécialisée peut fort bien proposer deux

définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et une autre, destinée aux non-spécialistes, qui peut être publiée au *Journal officiel* par la Commission générale, au titre de l'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère réglementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un touchant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par la Commission générale.

2 – La procédure d'examen

Les navettes

Pour toutes les listes étudiées, la Commission générale a établi une même procédure d'examen, fondée sur une concertation étroite entre chaque commission spécialisée concernée et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission générale, la délégation générale à la langue française transmet cet avis à la commission spécialisée intéressée qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie le terme proposé.

À l'issue de cette procédure, les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut, dans le délai d'un mois, faire valoir auprès de la Commission générale les raisons qui s'opposeraient à leur publication au *Journal officiel* (art.9).

En 2014, onze listes ont ainsi été soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication, dans les domaines suivants : affaires étrangères, automobile, biologie, chimie et matériaux, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, équipement et transports, informatique, pétrole et gaz, sciences et techniques spatiales, sports, ainsi que sept séries de termes traités selon une procédure accélérée.

Certains termes proposés par une commission peuvent être soumis en cours d'examen à une, voire deux autres commissions de compétences voisines, afin de garantir l'accord entre les instances compétentes dans un domaine relevant concomitamment de ministères différents. La Commission générale s'interdit en effet toute publication sans que l'avis conforme de chaque ministre concerné soit acquis.

Mise en œuvre dès 1998, cette procédure de concertation systématique, bien que longue, s'est révélée bénéfique pour obtenir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps que cela exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, général ensuite.

On trouvera, en annexe (A.5) au présent rapport, une présentation schématique de la procédure.

L'urgence

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission générale recourt à une procédure d'examen accélérée : saisie par une commission spécialisée ou directement par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités.

Depuis 2005, cette procédure a été élargie pour répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines techniques touchant le grand public, comme l'internet ou l'audiovisuel : la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités appartenant au dispositif. Composé en 2014 de M. Jean-Pierre de Beaumarchais, M^{me} Armelle Héliot, M. Dominique Latournerie, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M. Philippe Saint

Raymond, M^{me} Joëlle Timsit et M^{me} Henriette Walter, le groupe, animé par le délégué général à la langue française, examine des termes particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire. Loin de se substituer aux experts des différents domaines, le groupe restreint s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours, le président de la commission spécialisée concernée ou son représentant participant aux réunions. En 2014, le groupe s'est réuni à sept reprises, l'assistance documentaire et le secrétariat étant assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

En 2014, dix termes ainsi soumis à la Commission générale en procédure accélérée ont été publiés au *Journal officiel* : **données ouvertes** (*open data*), **féminicide** (*feminicidio*), **homicide sexiste** (*gendercide*), **mégadonnées** (*big data*), **ouverture des données** (*open data*), **production participative** (*crowdsourcing*), **réalité scénarisée** (*scripted reality*), **télévision participative** (*social TV*), **tout en ligne** (*pure player*), **transmédia** (*crossmedia*).

Cette procédure, par nature exceptionnelle, ne concerne qu'un nombre très limité de termes, le rôle des experts des commissions étant précisément d'anticiper les besoins en menant une veille terminologique efficace.

B – Les travaux

En 2014, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié neuf nouvelles listes thématiques et sept séries de termes traités selon la procédure accélérée. Elle a eu à examiner onze listes thématiques et sept séries de termes prioritaires.

Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes des travaux de la Commission générale jusqu'au 31 décembre 2014.

L'examen des listes terminologiques

Tout au long de l'année 2014, la Commission générale de terminologie s'est consacrée à l'examen des listes proposées par les commissions spécialisées, selon la procédure régulière instaurée par le décret (art.8 et 9).

L'examen des listes donne lieu à un travail de fond, nourri par le dialogue avec la commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Le groupe de travail, mis en place dès 2002 par la Commission générale afin d'accélérer ses travaux, et dont la présidence est assurée par M. Jean-Michel Gaussot, est composé de M^{me} Élisabeth Bukspan et M^{me} Anne-Marie Romulus, membres de la Commission générale, ainsi que de M. Marc Baconnet, M. Jack Robert, du représentant de l'Académie française et de celui de la délégation générale à la langue française. Ce groupe procède, préalablement aux séances plénières, à un examen approfondi des termes et définitions soumis à la Commission générale, ce qui facilite l'étude des listes et renforce la qualité des travaux. Les observations du groupe de travail sont communiquées au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale, en amont de la séance plénière. Ainsi connues à l'avance, les propositions du groupe de travail peuvent, le cas échéant, être débattues en séance, tant il importe que les décisions de la Commission générale soient le fruit d'un consensus.

En 2014, le groupe de travail a tenu onze réunions, organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française.

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte les résultats de ses travaux devant la Commission générale et expose ses interrogations et ses suggestions en présence du président de la commission spécialisée compétente, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les

réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française.

Les listes soumises à l'examen de la Commission générale

En 2014, la Commission générale a procédé à l'examen de plus de vingt listes touchant la plupart des domaines relevant du dispositif :

- en second examen, onze listes réparties dans les domaines : affaires étrangères, automobile, biologie, chimie et matériaux, composants électroniques, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, équipement et transports, informatique, sciences et techniques spatiales, sports.

- en premier examen, onze listes réparties dans les domaines : affaires étrangères, agriculture et pêche, chimie, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, équipement et transports, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, sciences et techniques spatiales, sports.

La Commission générale a également examiné en priorité, sur proposition du groupe restreint, sept séries de termes divers.

Cette année encore, s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen, grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission générale, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes.

À peine un peu moins de dix pour cent des termes proposés à l'examen ne parviennent pas au bout de cette procédure. Pour l'année 2014, le nombre des termes et définitions étudiés est de 542, soit, en moyenne, presque 50 termes par séance.

C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1 – Le *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission générale. Les listes de termes recommandés sont publiées à la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger (voir Annexe B.3).

La publication est ensuite reprise à l'identique par le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale (art.10).

Au cours de l'année 2014, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi procédé à seize publications au *Journal officiel*, une liste dans chacun des domaines suivants : automobile, biologie, chimie et matériaux, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, informatique, pétrole et gaz, sciences et techniques spatiales, sports ; de plus, sept séries de termes divers (en audiovisuel, droit, édition, informatique, sciences humaines) ont été publiées dans le cadre de la procédure accélérée. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés, en lieu et place de leurs équivalents étrangers.

Par ailleurs, on recourt ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l'usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu'il existe déjà divers équivalents français, souvent très courants. Il n'est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute cohérence.

L'ensemble des listes publiées en 2014 figure en annexe (B.3) à ce rapport.

2 – Les autres moyens de diffusion

La publication au *Journal officiel* ne prend toute son efficacité que si elle s'accompagne d'une diffusion large et diversifiée en direction des administrations et des publics concernés.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés. Ainsi, la promotion des termes recommandés est clairement répartie entre la délégation générale et les commissions spécialisées : celles-ci sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux professionnels (voir p. 22). La diffusion auprès du grand public revient à la délégation générale (voir p. 26).

LES RÉSULTATS

Publications au *Journal officiel*

2007 : 317 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel* :

14 listes thématiques, 8 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers répartis sur 19 publications au *Journal officiel* :

13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* :

12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* :

10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

2011 : 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel* :

15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012 : 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* :

10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013 : 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel* :

13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014 : 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* :

9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

Au 31 décembre 2014, le nombre total de termes publiés est de 7082.

II – Le rôle de l’Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l’Académie française un rôle éminent dans l’enrichissement de la langue française. Membre de droit de chaque commission spécialisée (art.6-1) et de la Commission générale de terminologie et de néologie (art.2-2), l’Académie suit les travaux à tous les échelons du dispositif. Elle joue en outre un rôle primordial dans l’approbation des termes, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel* (art.9).

A – La participation aux travaux des commissions spécialisées

La participation du service du Dictionnaire de l’Académie française aux différentes étapes de la procédure, qui permet un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue française, est un gage de la qualité linguistique des travaux. L’Académie prenant part à la plupart des réunions des commissions, elle est au fait des arguments des spécialistes, et sa commission du Dictionnaire peut à son tour rendre ses avis sur les listes qui lui sont transmises en toute connaissance de cause.

B – La participation aux travaux de la Commission générale

Au cours de l’année 2014, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission générale de terminologie au titre de représentant de l’Académie française. De plus, un membre au moins du service du Dictionnaire était présent à titre d’expert aux réunions mensuelles de la Commission générale ainsi qu’aux réunions des commissions spécialisées.

C – L’approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission générale, l’Académie française rend ses avis dans des délais le plus souvent très inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Toutefois, pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l’Académie est amenée à accroître son temps d’examen et à assortir ses avis d’observations circonstanciées, prolongeant ainsi la discussion avec les commissions.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L’Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu’ils considèrent comme un début d’usage, alors que le besoin n’est pas avéré. En particulier, en plein accord avec la Commission générale, l’Académie juge inutile, et en totale contradiction avec le rôle du dispositif, la recommandation d’anglicismes au *Journal officiel*, au motif qu’ils sont employés en français. On laisse, en ce cas, l’usage s’établir de lui-même.

Pour les termes qui reçoivent un avis réservé, l’Académie formule des commentaires et propositions que la Commission générale réexamine après consultation des experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction suggérées par l’Académie sont reprises par les commissions ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission générale. En 2014, par exemple, les défi-

nitions de termes comme **appariement des ordres**, **obligation sécurisée**, dans le domaine des finances, ont pu être sensiblement améliorées, comme celles d'**alignement de séquences**, **cellule souche embryonnaire** et **fluorochrome**, dans le domaine de la biologie.

De même, les commissions spécialisées et la Commission générale retiennent fréquemment les propositions de termes faites par l'Académie. En 2014, sur sa suggestion, ont été adoptés **regroupement d'enjeux** pour *issue linkage* dans le domaine des relations internationales, et **évaluation par les pairs**, préféré à *revue par les pairs* comme équivalent à *peer review*, dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. De même, sur sa proposition, **enfant du numérique** a été préféré à *natif du numérique* pour l'anglais *digital native*.

À l'inverse, l'Académie française se range généralement à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale, admettant le bien-fondé de leurs arguments à propos de termes d'abord jugés peu précis, comme, par exemple en 2014, **couperet budgétaire** pour *fiscal cliff*, afin de prendre en compte la nécessité de désigner en français cette réalité conjoncturelle américaine. En cas de désaccord, la commission spécialisée est amenée à reprendre sa recherche en tenant compte des avis formulés par la Commission générale et l'Académie. De façon très exceptionnelle, il peut arriver que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

The screenshot shows the website of the Académie française. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, L'institution, Les immortels, La langue française (highlighted), Le Dictionnaire, Les prix et fondations, L'actualité, and Rechercher. Below this is a secondary navigation bar with links: Le français aujourd'hui, Questions de langue, Terminologie & néologie (highlighted), Dire, Ne pas dire, Contact Dire, Ne pas dire, and Actualité.

The main content area features a table with two columns: "ON PEUT DIRE" and "AU LIEU DE".

ON PEUT DIRE	AU LIEU DE
mot-dièse	hashtag
mégadonnées	big data
érintage	bashing
recueil légal	kafala
recyclage valorisant	upcycling
moléculture	biopharming

To the right of the table is a section titled "Liens utiles" with a bulleted list of resources:

- Si vous cherchez un équivalent français : [France Terme](#), et au Québec, [Grand dictionnaire terminologique](#), [Termium](#)
- Si vous repérez une nouvelle notion : [France Terme \(boîte à idées\)](#), [WikiLF](#)
- Si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif d'enrichissement de la langue : site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, [Rapport annuel de la Commission générale de terminologie et de néologie](#)

Below the table is a section titled "Terminologie et néologie" with a sub-section "Le dispositif d'enrichissement de la langue française". The text explains that the language of the Republic is French, as stated in the 1992 amendment to Article 2 of the Constitution, known as the "loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon »". It also mentions that the Toubon law affirms the right of every French citizen to use their language.

At the bottom right, there is a section titled "Observations de l'Académie française" with a link to "Observations de l'académie française sur le projet tendant à modifier le décret n° 96 - 602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française".

III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

A – La situation dans les ministères

Dans sa circulaire du 25 avril 2013, le Premier ministre a rappelé l'importance des enjeux portés par le dispositif, dont les commissions sont la base et sans lesquelles l'effort de création terminologique en français ne peut se faire.

Au 31 décembre 2014, les commissions spécialisées sont au nombre de seize, réparties dans les départements ministériels. Dix hauts fonctionnaires de terminologie sont en fonction, chacun devant pouvoir s'appuyer sur un service chargé de l'assister, principalement pour les tâches de secrétariat et pour la diffusion des travaux (art.5). Sur ce plan, les disparités entre ministères restent problématiques.

Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels leur donne un mandat de quatre ans (art. 6-3).

Il est donc nécessaire de renouveler périodiquement les commissions. C'est au haut fonctionnaire de terminologie du ministère concerné qu'incombe la mise en place de la procédure de renouvellement, en concertation directe avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, y compris des journalistes issus notamment de la presse professionnelle, et spécialistes de la langue.

En 2014, on a procédé au renouvellement par arrêté ministériel de la commission de la défense (18 février) et de celle compétente pour le domaine de la santé et le domaine social (22 janvier).

Néanmoins, par décret du Premier ministre portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif (17 février 2014), la commission de l'environnement a été supprimée, alors qu'elle se réunissait régulièrement et qu'elle avait engagé l'étude de nombreuses notions correspondant à des enjeux majeurs et à un intérêt marqué de la part du grand public.

S'agissant des présidents, M. Jean-François Dreyfus a succédé à M. Alain Laugier à la commission spécialisée compétente pour le domaine de la santé et le domaine social. À la commission spécialisée de l'éducation et de l'enseignement supérieur, M^{me} Henriette Walter ayant souhaité se retirer pour des raisons personnelles a été remplacée par M^{me} Christine Jacquet-Pfau, maître de conférences au Collège de France. M. George-Ray Jabalot, président de la commission spécialisée des sports, n'est, conformément à sa demande, pas allé au-delà d'un deuxième mandat.

Enfin, la nomination du président de la commission de l'économie numérique, créée en juillet 2013, était attendue à la fin de l'année 2014.

On ne saurait trop souligner le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer et

coordonner les travaux de sa commission que pour faciliter leur diffusion, grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il bénéficie dans le monde professionnel.

S'agissant des hauts fonctionnaires de terminologie, plusieurs changements ont eu lieu en 2014. Au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, M^{me} Anne Grillo, directrice de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche à la direction générale de la mondialisation du développement et des partenariats, a pris la succession (mars) de M^{me} Delphine Borione, nommée à l'étranger. M. Patrice Fournier a succédé à M. Patrick Samuel au poste de haut fonctionnaire chargé de la terminologie aux ministères de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique – des Finances et des Comptes publics. Au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général de l'administration, a pris la succession de M. Henri Peretti, parti à la retraite.

Enfin, aux ministères de la défense et des sports, MM. Roland Manal et Jean-Michel Fay ont annoncé leur souhait de démissionner de leur fonction de haut fonctionnaire. La nomination de leur successeur était attendue à la fin de l'année 2014.

Le secrétariat des commissions est assuré, en principe et conformément au décret de 1996, par un service du ministère concerné ou par un organisme apparenté (art.5). Parmi les secrétaires, en 2014, M^{me} Muriel Augry-Merlino a remplacé M. Armand Marcarian au ministère des Affaires étrangères et du Développement international. À la commission spécialisée des sciences et techniques spatiales, M. Jean-Louis Astor a été remplacé par M. Jacques Arnould, du Centre national d'études spatiales.

En outre, et cela affaiblit le dispositif, quelques commissions, celle de la culture, celle de l'équipement et celle de la santé, malgré les dispositions du décret de 1996, restent encore privées de l'appui d'un secrétariat, d'autant plus crucial pour leur bon fonctionnement que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2014 (A.3) et la circulaire du Premier ministre (A.4).

B – Les travaux des commissions spécialisées

En 2014, les travaux des commissions se sont poursuivis de façon régulière, avec la participation systématique de la délégation générale, et, le plus souvent, celle des représentants du service du Dictionnaire de l'Académie française.

On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l'ensemble des commissions pour l'année 2014.

1 – Orientations et méthodes

Les objectifs généraux, la mission et le mode de fonctionnement des commissions sont définis par le décret du 3 juillet 1996 (art.7) ; toutefois, les commissions spécialisées ont une assez grande latitude d'action quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs moyens d'information et de diffusion. Le rôle de coordination confié par le décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France garantit le bon fonctionnement et la cohérence d'ensemble du dispositif.

Les choix méthodologiques

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

La veille terminologique et la production néologiques constituent la mission première des commissions spécialisées.

Les termes peuvent être abordés selon quatre angles d'approche différents, variables d'une liste à l'autre.

- > Les termes retenus proviennent d'une veille néologique et terminologique globale. Ce sont les experts des commissions qui, en toute logique, mènent l'activité de veille à partir de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Les listes de termes ainsi constituées, en puisant aux sources de l'actualité et en repérant les innovations scientifiques et techniques les plus récentes, constituent l'apport le plus justifié et le plus utile au regard de l'objectif d'enrichissement de la langue française. Ainsi, en 2014, ont été publiés plusieurs termes relatifs aux voitures autonomes, tels que le **stationnement automatique** (*full park assist*) ou le **voiturier automatique** (*valet parking*). La commission spécialisée de la défense a, quant à elle, traité de termes en rapport avec les actions menées par les forces françaises : **attaque de l'intérieur** (*green on blue*), **engin explosif artisanal** (*improvised explosive device*), **fouille opérationnelle** (*military search*).
- > Les termes mis à l'étude sont regroupés autour d'une thématique particulière. On traite alors d'un ensemble terminologique homogène; la commission spécialisée des sports a ainsi publié, en 2014, une liste de termes relatifs aux sports de rue. C'est aussi le cas de la plupart des listes de la chimie et des matériaux. Ainsi, en 2014, après la publication d'une liste de termes relatifs à la technologie du verre, ont été traités des termes relatifs à la métallurgie. La commission spécialisée de l'équipement et des transports a quant à elle soumis à la Commission générale une série de termes relatifs à l'urbanisation du territoire. Ce type de production, prioritairement destiné à un public de spécialistes, revêt désormais une importance nouvelle : il concourt notamment au maintien du français dans l'enseignement supérieur. Dans un contexte mondialisé, en effet, la tendance est forte à user d'une langue unique et à enseigner certaines matières seulement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité du français dans les domaines scientifiques, et, à terme, l'affaiblissement de notre langue.
- > La troisième approche, la plus éloignée *a priori* des objectifs d'enrichissement de la langue française, consiste à traiter d'un vocabulaire à caractère administratif ou réglementaire, propre à l'administration concernée. Ces travaux qui ne relèvent pas de la néologie, mais visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français, n'ont pas vocation à être publiés dans le cadre du dispositif. Cependant, la prise en compte de termes à valeur réglementaire peut parfois être liée à l'apparition de notions nouvelles qui restent à nommer et définir en français. Quelques-uns de ces termes peuvent donc relever du dispositif d'enrichissement de la langue, notamment ceux du vocabulaire de la législation communautaire. En 2014, par exemple, la commission spécialisée de la défense a eu à traiter le terme **mutualisation interétatique** (*pooling and sharing*), celle des affaires étrangères a proposé le terme **suspension des services publics** (*government shutdown*), ou encore, celle de l'ingénierie nucléaire **classe de sûreté**. Enfin, la Commission générale, sur proposition de la commission spécialisée en matière juridique avait publié le terme **recueil légal** pour l'arabe *kafala* en 2013. Signalons, que ce terme et la date de sa publication au *JO* ont été mentionnés dans une circulaire du 22 octobre 2014 relative aux effets juridiques du recueil légal en France (*Bulletin officiel* du ministère de la Justice).

Les travaux peuvent enfin avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public.

En 2014, les services internes du ministère des Affaires étrangères ont ainsi sollicité la commission spécialisée des affaires étrangères, compétente au titre de son ministère pour les appellations de pays et capitales étrangers, concernant le toponyme **Cap-Vert**.

En discussion à l'Assemblée nationale dans le cadre de la lecture de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, promulguée en octobre 2014, ont été étudiés les termes **agro-écologie** et **agroforesterie**.

La politique accrue d'ouverture et de partage des données publiques a conduit à recommander des termes et définitions compréhensibles par tous : **ouverture des données** et **données ouvertes** (*open data*).

En raison de l'actualité politique nationale (plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes) et internationale (introduction de ces termes dans les textes de loi de nombreux pays, notamment européens), ont été publiés les termes **fémicide** (*feminicidio*) et **homicide sexiste** (*gendercide*).

La préparation du plan numérique pour l'éducation a conduit la commission spécialisée de l'éducation à traiter le terme **enfant du numérique** (*digital native*) et le concept de *digital (il)literacy*.

À la demande du cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication, l'étude du terme *over the top (OTT)* a été entamée en 2014 par les commissions chargées de l'économie numérique et de l'audiovisuel.

Les commissions spécialisées du droit et de la santé ont été sollicitées par une association militant pour le don d'organes, ainsi que par divers correspondants souhaitant la création d'une appellation spécifique pour désigner un parent ayant perdu un enfant.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) a sollicité le groupe de travail « Biologie » du Comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences à propos de la francisation des formes latines en virologie.

2 – L'organisation des commissions

Les domaines de compétence

Chaque commission spécialisée, et c'est sa raison d'être, a un secteur de compétence déterminé et reconnu, correspondant aux attributions de son ministère de rattachement. Chacun des membres de la commission est nommé en fonction d'une qualification précise dans ce champ de compétences. Il importe que les commissions conservent cette logique dans le choix des notions qu'elles décident de traiter, afin d'éviter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres commissions et de maintenir le haut degré de spécialité des travaux; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante afin d'éviter des recherches coûteuses en temps, et qui peuvent s'avérer inutiles. Seuls les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont à même de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Il peut arriver pourtant que certains domaines se recoupent entre commissions, et cela assez fréquemment, du fait de l'évolution des périmètres d'action des ministères, par exemple, ou encore de la généralisation des technologies numériques à tous les domaines. La délégation générale est ainsi amenée à encourager et à faciliter la concertation entre les commissions intéressées. Ainsi, le terme **xénobiotique**, dont l'étude a été initiée par la commission de la chimie, a été traité en concertation avec le groupe « Biologie » du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences, avant d'être soumis à la Commission générale. Le terme **personne exposée à la corruption**, relevant des relations internationales et de la politique, a été traité conjointement avec la commission spécialisée en matière juridique. Du fait du caractère transversal de leurs domaines de compétence, la commission des affaires étrangères et celle de la justice sont les plus susceptibles d'être consultées par les autres commissions.

Dans le cas de domaines communs à deux commissions, il importe de prévoir une représentation réciproque dans chacune d'elles. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre commission s'impose. Cette concertation systématique est pratiquée par les commissions de la chimie, de l'environnement et de l'ingénierie nucléaire, par exemple, ou celles de l'environnement, de l'équipement et des transports, de l'automobile et du pétrole. La commission de l'agriculture accueille un représentant du groupe « Biologie » du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences. Lorsque la compétence est partagée, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'une des commissions concernées.

En outre, en vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les commissions sont amenées à développer une concertation avec divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures parallèles ou voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore totalement fixées. Par exemple, la commission spécialisée de la santé et du domaine social a interrogé le service du droit des femmes et de l'égalité, du ministère des Affaires sociales, à propos des termes relatifs aux crimes sexistes. La commission de l'agriculture a, quant à elle, développé des échanges réguliers avec les terminologues de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne.

La commission des affaires étrangères, compétente au titre de son ministère pour les appellations de capitales et de pays étrangers, associe à ses travaux le Conseil national de l'information géographique (CNIG).

La collaboration engagée en 2013 par la commission spécialisée de la santé avec l'équipe française chargée de la traduction de l'ouvrage de référence pour la terminologie psychiatrique (DSM-5) s'est poursuivie en 2014. La commission de la défense, quant à elle, continue de s'appuyer sur les travaux terminologiques des comités internationaux, notamment à l'OTAN, dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Pour autant, cette commission conserve toute son autonomie par rapport aux comités en question pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.

Le fonctionnement

En 2014, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission générale. Le nombre total des réunions organisées dans le cadre du dispositif au cours de cette année est de 125.

Bien que variable d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des commissions spécialisées pour s'astreindre à un rythme de réunion régulier, alors que les experts sont, il faut le rappeler, bénévoles. De ce fait, la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions par les ministères se révèle parfois problématique.

Quelques commissions sont constituées en groupes de travail qui traitent chacun exclusivement de son secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes, conçus comme de véritables sous-commissions, se réunissent régulièrement, comme le groupe « matériaux » de la commission de la chimie ou le groupe « techniques commerciales » de la commission de l'économie. En 2014, un nouveau groupe d'expertise, spécialisé en fiscalité, a été constitué par le président de cette commission et s'est réuni à plusieurs reprises. La commission de l'ingénierie nucléaire a mis en place un bureau, animé par le président, qui est chargé de préparer les séances plénières. Cela permet un gain de temps notable dans la mise au point des listes et une plus grande réactivité aux demandes émanant de l'administration ou de l'extérieur, particulièrement utile en cas de procédure accélérée. Toutefois, ces formations réduites ne peuvent à aucun titre se substituer à la commission dont elles sont l'émanation.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges via l'internet, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Dans tous les cas, les travaux doivent être repris et validés lors des séances plénières, le président de la commission ayant à prendre la décision finale une fois le consensus obtenu, ou après un vote dans quelques cas difficiles. En effet, quelle que soit la manière de répartir les tâches, les listes proposées sont le résultat d'un travail collectif de chaque commission, au nom de laquelle elles sont transmises à la Commission générale, la règle étant l'obtention d'un consensus entre experts, dont le président de la commission spécialisée est le porte-parole.

Les commissions utilisent couramment l'internet pour effectuer des recherches documentaires et pour mettre les listes en forme directement au cours de leurs séances. Outre les nombreux et habituels échanges par courriel entre membres d'une même commission, en 2014, le RSP (« réseau social professionnel »), outil de travail interactif lancé en 2012 par le haut fonctionnaire de terminologie à l'intention des commissions relevant des ministères de Bercy, a été utilisé pour diffuser les documents relatifs aux réunions ou des informations d'intérêt général.

3 – La production de listes terminologiques

C'est la raison d'être et la mission première des commissions.

Au cours de l'année 2014, la Commission générale a été saisie de seize nouveaux projets de publication, dont cinq en procédure accélérée. Les travaux se poursuivent avec régularité au sein des commissions spécialisées dont le mandat est confirmé, les autres restant en attente de renouvellement. Cette situation inédite pour le dispositif a eu pour conséquence inévitable une relative diminution du nombre de propositions de listes à étudier.

Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'une commission à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'internet, l'économie ou les finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre commissions est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission générale est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication. Il est également primordial que le haut fonctionnaire s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions de la commission sont en adéquation avec les choix du ministre compétent, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel* (voir p. 13). À cet égard, la délégation générale à la langue française met à la disposition des membres du dispositif des « Fiches conseils » décrivant les bonnes pratiques en matière de travaux d'enrichissement de la langue qui restent d'actualité et s'avèrent très utiles. Elles comportent par exemple les conseils adressés en 2010 par le président Fumaroli aux présidents des commissions, en vue de réduire le temps d'examen des listes et de ne pas engorger la Commission générale.

Enfin, privilégier une attitude prospective est indispensable afin de prévenir l'entrée massive de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique doit faire l'objet d'une veille néologique soutenue et constituer la priorité absolue des travaux des commissions. Ainsi la commission du pétrole et du gaz a choisi de traiter les termes relatifs aux hydrocarbures non conventionnels, et celle de l'économie numérique, le vocabulaire lié aux **mégadonnées** (*big data*). Les commissions de l'économie numérique et de la défense ont entrepris l'étude de termes relatifs à la **cybersécurité**.

Il peut cependant arriver que certaines notions très neuves ne soient pas encore suffisamment stabilisées pour rendre possible une définition ou le choix du terme adéquat. En 2014, la commission de la santé a préféré surseoir à la proposition de définition et d'équivalent français pour les notions de *HIV control(l)er* et d'*actient* (**patient actif**) par exemple ; on a également suspendu l'examen de la notion de *laptop embassy* dans le domaine des relations internationales. Il est en effet préférable de reporter la publication plutôt que de recommander au *Journal officiel* un terme ou une définition appelés à devenir rapidement obsolètes.

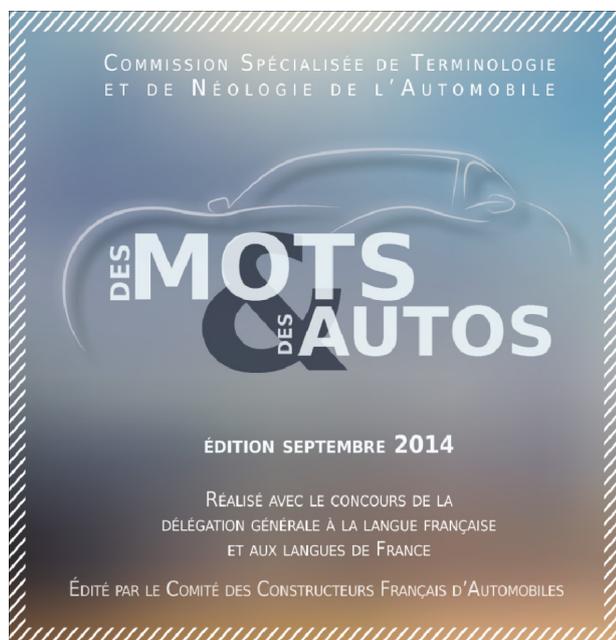
4 – La diffusion des termes nouveaux

La diffusion dans les milieux professionnels concernés incombe aux commissions spécialisées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est pratique courante. Plusieurs commissions disposent, sinon d'un site propre, du moins d'une page sur le site de leur ministère de rattachement.

Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Le plus souvent, les commissions diffusent

auprès des professionnels les publications réalisées par la délégation générale à la langue française, disponibles sur le site *FranceTerme*. Elles utilisent également des publications comme la lettre d'information du ministère de l'Agriculture ou divers bulletins professionnels, par exemple dans le domaine du pétrole. Certaines d'entre elles éditent en outre des documents à usage interne (vocabulaire de l'ingénierie nucléaire) ou destinées à un public élargi (vocabulaire automobile : « Des mots et des autos »).



Quelques-unes trouvent des relais dans la presse spécialisée, comme *Le Quotidien du médecin*, ou, pour l'automobile, *l'Argus*, et dans la presse régionale, notamment dans le domaine sportif. Un article de deux pages est paru dans *Armées d'aujourd'hui*, le magazine mensuel du ministère de la Défense, consacré aux travaux de la commission spécialisée de la défense (*Armées d'aujourd'hui*, n° 388, avril 2014).

De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont prises au cours de l'année par les commissions : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, jusqu'aux Journées du Patrimoine, où l'adjointe du haut fonctionnaire de terminologie des ministères de Bercy tient un comptoir sur la langue française. À l'occasion de la Journée de la francophonie, la traditionnelle cérémonie des « Mots d'or » de l'Association pour la promotion du français des affaires (APFA), organisée le 21 mars par son président, M. Jean-Marcel Lauginie,

a été l'occasion d'inviter à Paris et de récompenser de jeunes élèves de l'enseignement commercial originaires de nombreux pays. Des manifestations telles que « La main à la pâte », destinée, sous l'égide de l'Académie des sciences, à mettre en valeur des activités scientifiques dans l'enseignement primaire, sont également l'occasion de diffuser vocabulaires et dépliants.

On trouvera en Annexe A.3 la liste des commissions spécialisées.

La liste détaillée des responsables des commissions spécialisées ainsi que le bilan annuel de chaque commission sont disponibles à la délégation générale à la langue française.

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A – L’action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l’application du décret du 3 juillet 1996. Elle coordonne au niveau interministériel l’action des administrations en matière d’enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement d’ensemble du dispositif (art.4). Service d’appui de la Commission générale de terminologie et de néologie (art.2-6), elle en assure le secrétariat permanent. Elle contribue à la diffusion des termes recommandés (art.4).

1 – Les moyens

Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d’enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d’une « Mission du développement et de l’enrichissement de la langue » dont les responsabilités s’étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l’évolution du français, en particulier dans l’administration. Le personnel permanent se compose en 2014 de six personnes : un chef de mission, une secrétaire et deux chargés de mission, l’une étant responsable des actions de diffusion, l’autre du suivi des commissions de terminologie, ce dernier étant assisté de deux terminologues.

La mission est également responsable de l’alimentation et du développement du site *FranceTerme* de la délégation générale, qui comprend une base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, diverses rubriques d’information et un espace ouvert aux internautes. Depuis 2012, elle anime le site interactif intitulé *wikiLF*, qui est destiné à sensibiliser les internautes aux enjeux de la langue, en leur offrant la possibilité de dialoguer entre eux et en les associant ponctuellement aux travaux de terminologie. Elle est chargée de la rédaction et de la diffusion du présent *Rapport annuel de la Commission générale*, qui combine au bilan de l’année écoulée les éléments de doctrine et de méthode qui fondent le dispositif. Enfin, elle assure la quasi-totalité de la mise en forme éditoriale et la plus grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

Les moyens financiers

La délégation générale apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d’enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie.

En 2014, la délégation générale a renouvelé ses subventions à l’Académie française pour la participation du service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et au Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l’université Lyon II pour le recrutement de personnel et les recherches documentaires effectuées sur les termes étudiés par les commissions. Elle a en outre établi une convention semblable avec le Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) de Paris XIII, qui a pris la suite du laboratoire Histoire des théories

linguistiques (HTL) de Paris VII, afin de renforcer l'assistance documentaire aux commissions de terminologie, et répondre à l'accroissement du nombre des listes proposées.

2 – La coordination du dispositif

La coordination des partenaires

En liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, la délégation générale à la langue française et aux langues de France définit les orientations du dispositif et coordonne l'action des différents partenaires.

À ce titre, le délégué général siège à la Commission générale dont il est membre de droit, comme il l'est de chaque commission spécialisée (art.2 et 6). Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de la mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions.

Elle se charge de l'organisation et du secrétariat des onze séances plénières de la Commission générale et de toutes celles de son groupe de travail (onze en 2014) auquel elle apporte une participation active et un appui logistique. La mission du développement de la langue a, en outre, l'entière responsabilité des réunions du groupe restreint de la Commission générale (sept en 2014) ainsi que de la rencontre annuelle des responsables du dispositif. Bien que particulièrement réduite, cette équipe a néanmoins assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différentes commissions, de la plupart de celles de leurs groupes de travail et du comité de terminologie de l'Académie des sciences. Au total, cent vingt-cinq réunions en 2014, dont trente et une à sa charge. Elle a en outre participé activement à des réunions en formation réduite ayant notamment vocation à assurer la transition et la continuité des travaux lors du renouvellement de certaines des commissions spécialisées, comme celle chargée de la santé et des affaires sociales.

La mission du développement de la langue conjugue sa fonction administrative et son expertise terminologique. Elle assure la mise en forme des listes de termes proposées par les commissions et leur transmission à l'Académie, à l'Afnor, aux deux équipes universitaires de terminologie et aux partenaires francophones. Elle établit la synthèse des informations recueillies sous forme de dossiers qu'elle transmet aux membres de la Commission générale. Elle assiste également le président du groupe de travail et elle prend en charge tous les dossiers du groupe restreint.

D'autre part, elle offre un soutien individualisé aux commissions et organise en tant que de besoin des réunions d'information, particulièrement sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes recommandés. Elle met à la disposition des commissions un ensemble de publications méthodologiques de référence qu'elle a élaborées à cet effet et qu'elle augmente ou met à jour régulièrement. De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des commissions spécialisées, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaires à l'élaboration des listes.

Le 5 février 2014, la délégation a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, présidée conjointement par le délégué général et le président de la Commission générale. Cette rencontre importante rassemble les présidents et les secrétaires des commissions spécialisées, ainsi que les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères, afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre. En 2014, les échanges ont principalement porté sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la continuité de l'action du dispositif dans un contexte de renouvellement des structures et des partenariats, ainsi que sur les actions à entreprendre de manière à améliorer la promotion et la diffusion des travaux du dispositif. (Le procès verbal de cette réunion est disponible à la délégation générale à la langue française.)

La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie

Conformément au décret du 3 juillet 1996, la délégation est consultée pour ce qui concerne la composition des commissions (art.4). De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque séance d'installation des nouvelles commissions, pour préciser les enjeux, les objectifs et les méthodes de travail du dispositif.

La délégation générale entretient des relations suivies avec les hauts fonctionnaires de terminologie afin de les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et de les appuyer dans leur action pour renforcer la place des commissions au sein de chaque ministère ; en effet, les services publics sont concernés au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel*, qu'ils sont tenus d'employer, et ils se trouvent en première ligne pour repérer et signaler tout besoin terminologique nouveau.

En 2014, la délégation a été amenée à apporter un soutien à plusieurs responsables de commissions, pour tenter de soustraire certaines d'entre elles à des projets de suppression ou de fusion suscités par une lecture erronée du décret du 18 juin 2006 relatif aux commissions à caractère consultatif, alors que, d'évidence, les commissions spécialisées, éléments constitutifs d'un dispositif interministériel à vocation normative, n'entrent pas dans ce cadre, comme l'avait déjà confirmé en 2009 le Secrétariat général du gouvernement. La commission de l'environnement a été néanmoins supprimée par décret du Premier ministre portant suppression des commissions administratives à caractère consultatif (17 février 2014). Quant aux démarches entreprises pour désigner le président de la commission spécialisée de l'économie numérique, constituée en juillet 2013, elles n'ont pu aboutir.

Le premier semestre 2014 a été en partie consacré à la rédaction du projet de réforme du décret du 3 juillet 1996, et une première version quasi définitive a pu être soumise par la ministre de la Culture à l'Académie française pour avis avant l'été. Durant cette période de concertation et d'instruction, certaines commissions spécialisées ont choisi de ne pas interrompre leurs travaux, tandis que d'autres décidaient de les suspendre dans l'attente de la parution des textes officiels.

3 – Publication, diffusion et promotion

La délégation générale a poursuivi son effort de diffusion sur les divers supports qu'elle avait mis en place dès 1998, par l'édition et la diffusion de vocabulaires reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et plus particulièrement par la gestion et l'animation de son site internet, *FranceTerme*.

L'année 2014 a enregistré une forte progression de la diffusion des publications, près de 37 000 documents diffusés en 2014 (contre 10 000 en 2013), qui a touché un public large de professionnels (journalistes, enseignants, traducteurs, partenaires des institutions européennes, services de l'État), et de nombreuses demandes émanant de particuliers ont été satisfaites.

Grâce à une prise en compte plus systématique des médias traditionnels, de la presse spécialisée et des relais habituels du dispositif, la communication et la promotion des travaux du dispositif a progressé en 2014.

Les publications (papier et en ligne)

Le vocabulaire recommandé des différents domaines donne lieu à la publication de fascicules thématiques. Au fur et à mesure de la parution de nouvelles listes, une actualisation est nécessaire, soit par la publication de nouveaux fascicules, soit par la refonte des fascicules existants, afin de regrouper l'ensemble des termes recommandés dans un même domaine. Outre la compétence nécessaire en terminologie, ce travail éditorial exige du temps et des moyens financiers qui sont à redéfinir chaque année, en fonction des possibilités budgétaires, la délégation s'astreignant désormais à rechercher des cofinancements pour assurer l'édition papier de ces publications. En 2014, la délégation générale a ainsi apporté son concours à la nouvelle édition de ***Des mots et des autos***, fascicule publié par le Comité des constructeurs français d'automobiles.

Depuis deux ans la délégation s'est résolue à procéder à la **publication exclusivement en ligne** de certains vocabulaires. Ils sont téléchargeables sur le site *FranceTerme* : ***Vocabulaire de l'éducation et de la recherche***, ***Vocabulaire de la santé***, ***Vocabulaire du droit*** et ***Vocabulaire des relations internationales***.

Parallèlement, la délégation a poursuivi la publication périodique de petits dépliants destinés à sensibiliser le grand public, intitulés ***Vous pouvez le dire en français***, qui mettent en parallèle une sélection de termes recommandés, les uns déjà très répandus dans l'usage et d'autres au contraire encore peu employés, afin d'inciter chacun à les utiliser. En 2014, cinq nouveaux dépliants ont été publiés, quatre sur les thèmes de la **défense**, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, de la **télévision**, du **cinéma**, à l'occasion du festival de Cannes, et de la **santé**. Un cinquième, plus volumineux, a rassemblé une cinquantaine de termes

relatifs aux **sports d'hiver**, à l'occasion des Jeux olympiques de Sotchi (janvier-février 2014).

Enfin, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif en rééditant régulièrement une brochure de présentation sur **L'enrichissement de la langue française** (collection *Références*), dont une édition refondue a été publiée fin 2013, ainsi qu'une plaquette intitulée **Néologie et terminologie** (collection *Repères*), destinée au grand public.

Diffusion



À leur parution, ces publications bénéficient d'une opération d'information auprès des médias à la fois large et ciblée, assurée, via l'internet, par le service de communication de la délégation générale. Comme chaque année, les salons professionnels, les manifestations et colloques spécialisés ont bénéficié d'une diffusion *in situ* (notons par exemple le Salon de l'agriculture, le Mondial de l'automobile, la Journée des dictionnaires, la Semaine de la traduction à Lille et les Assises de la traduction à Paris...). Mais un public plus large a manifesté également son intérêt pour ces publications et les dépliants **Vous pouvez le dire en français** correspondant aux termes de **l'économie**, de **la nature**, de **l'énergie**, du **cinéma** et des **médias** ont été diffusés auprès du réseau des bibliothèques municipales de la ville de Paris (qui a diffusé près de 12 000 documents dans une cinquantaine de bibliothèques parisiennes) ainsi que dans les services de documentation de nombreux écoles et lycées.

- Pour les Jeux olympiques de Sotchi, un **Vous pouvez le dire en français** a été envoyé à près de 500 offices de tourisme et clubs sportifs des stations de ski françaises.
- Le Centre national d'études spatiales a diffusé le **Vocabulaire des sciences et techniques spatiales** (sites de Toulouse, Kourou et Paris).
- Un événement tel que le colloque célébrant l'anniversaire des **20 ans de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française**, organisé par la DGLFLF au Sénat en octobre 2014, a également permis de donner une audience et un retentissement plus grand au dispositif.

En 2014, la mission du développement de la langue a poursuivi l'alimentation continue de la base de données **FranceTerme**, parallèlement à son intégration au site du ministère de la Culture et de la Communication (www.franceterme.culture.fr).

A screenshot of the FranceTerme website. The header features the logo 'FranceTerme' with 'CULTURE.FR' below it. A navigation bar contains links: 'accueil', 'Qu'est-ce que la terminologie?', 'Enrichissement de la langue', 'Domaines', and 'Ressources terminologiques'. Below this, a breadcrumb trail reads 'accueil > Ressources > FranceTerme > art du déplacement'. The main content area has a search bar with the text 'art du déplacement' and a dropdown menu set to 'Tous les domaines'. To the right, there is a section titled 'FRANCETERME QUI SOMMES-NOUS?' and another titled 'RECOMMANDATIONS D'USAGE' with sub-items: 'STREET', 'GENDER', and 'BEACH'. Below these are links for 'voir toutes les recommandations', 'Toponymie', and 'Vous pouvez le dire en français'. The search results for 'art du déplacement' are shown, including the source 'Journal officiel du 20/08/2014', the abbreviation 'ADD', the domain 'SPORTS / Sports de rue', and a definition: 'Discipline acrobatique qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, avec aisance et rapidité, sans l'aide d'aucun matériel.' A note mentions that the term is used in parkour, and foreign equivalents like 'free running' and 'parkour' are listed.

Cette base rassemble la totalité des termes et recommandations publiés au *Journal officiel* et inclut diverses pages consacrées à la terminologie. Elle comporte une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont disponibles en fac-similé et téléchargeables. Conçue également comme un outil de collaboration pour les acteurs du dispositif, elle comporte un espace commun mis à disposition des commissions spécialisées. Elle offre un système d’alerte par abonnement, qui permet aux internautes de recevoir gratuitement une information en temps réel sur chaque nouvelle publication au *Journal officiel*. Elle comporte enfin une « Boîte à idées » qui donne la possibilité de proposer des termes, lesquels (plus de 280 en 2014) sont transmis aux commissions concernées. Ainsi, parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2014, plus d’une trentaine avaient été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts, tels **carburant d’appoint** (*drop-in fuel*), **fémicide** (*femicidio*), **formation par les pairs** (*peer-assisted learning*), **innumérisme** (*innumeracy*), **mot-cheville** (*gap filler*), **production participative** (*crowdsourcing*).

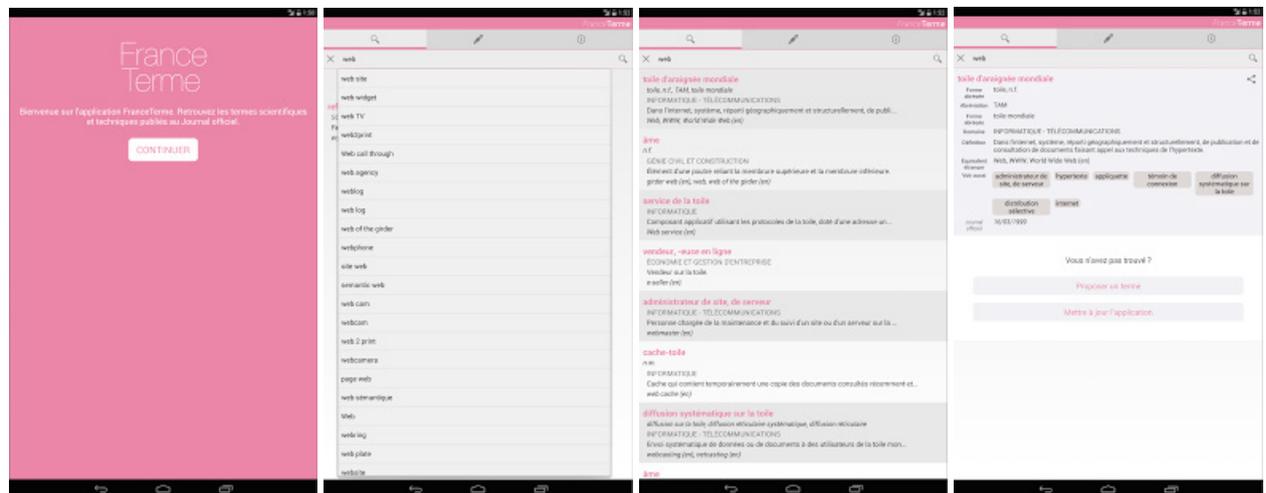
De France Terme <nepasrepondre@culture.gouv.fr> ☆
 Sujet: **Nouveaux termes dans FranceTerme**

Voici les nouveaux termes parus au *Journal officiel* :

- Droit :
 - [fémicide](#)
 - [homicide sexiste](#)
- Sciences humaines :
 - [fémicide](#)
 - [homicide sexiste](#)

Pour ne plus recevoir les annonces des termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie : [Désabonnement](#)
 À très bientôt sur [FranceTerme](#).

En 2014, la délégation générale à la langue française a financé le développement **d’une application gratuite**, qui rend tous les termes recommandés de *FranceTerme* directement accessibles aux **téléphones multifonctions** et aux tablettes utilisant le système Android. Une version disponible pour les appareils fonctionnant avec le système d’exploitation d’Apple est en cours de développement. Elle devrait être rendue publique en 2015.



Par ailleurs, la mission du développement de la langue gère le site participatif intitulé **wikiLF** (LF pour langue française) destiné à sensibiliser le public à des travaux qui sont par essence l’affaire de spécialistes. Ouvert aux suggestions des internautes, ce site leur propose de débattre entre eux; pour quelques notions appelées à se répandre assez largement, particulièrement dans le domaine de l’internet, ils sont aussi invités à contribuer ponctuellement à l’enrichissement de la langue française : ils peuvent, par exemple, proposer un terme ou indiquer leur préférence entre plusieurs termes possibles pour une notion dont l’appellation en anglais n’a pas encore d’équivalent en français. En 2014, quatre consultations ont eu lieu à propos de notions désignées par un terme anglais *bitcoin*, *fab lab*, *living lab* et *over the top (OTT)*.

La délégation générale veille enfin à la reprise, par le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur, des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996 (art.10). Cette publication systématique suit dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une diffusion générale dans le monde enseignant.

The screenshot shows the website **education.gouv.fr**. At the top, there is a search bar with the text "Entrez votre recherche ici" and an "OK" button. Below the search bar, there are navigation links: "sur education.gouv.fr" and "sur tous les sites de l'éducation nationale". The main navigation menu includes: "LE SYSTÈME ÉDUCATIF", "ÉCOLE", "COLLÈGE", "LYCÉE", "POLITIQUE ÉDUCATIVE", "CONCOURS, EMPLOIS, CARRIÈRES", and "BULLETIN OFFICIEL". Under "EN CE MOMENT", there are links for "Mobilisation valeurs de la République", "Ecole numerique", "Collège 2016", "Consultation programmes", and "Rythmes scolaires". The breadcrumb trail reads: "Accueil > Le Bulletin officiel > Bulletin officiel > 2014 > n°39 du 23 octobre 2014 > Organisation générale". The main heading is "Organisation générale". Below it, there is a "PARTAGER CETTE PAGE" section with social media icons. The main content area is titled "Commission générale de terminologie et de néologie" and "Vocabulaire de la biologie". It lists the NOR: CTNX1420162X and the date: Liste du 16-9-2014 - J.O. du 16-9-2014. A section "I - Termes et définitions" includes "alignement de séquences" with its definition and domain. A sidebar on the right contains "C'EST OFFICIEL" with a "CALENDRIER SCOLAIRE" and a "COLLÈGE MEUX APPRENDRE POUR MEUX RÉUSSIR" banner.

Autres supports de diffusion

Divers organismes et institutions, comme l'Afnor, le Conseil international de la langue française (CILF), ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers celui de la délégation générale et *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes recommandés sont intégrés dans le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, souvent avant même leur publication au *Journal officiel*. Ils sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, *TERMIUM Plus* et dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ou encore *IATE*, la base de données terminologiques des institutions européennes. Régulièrement le magazine *Enjeux* d'Afnor mentionne les publications du dispositif.

The screenshot shows the IATE website interface. At the top, there is a search bar with "français (fr)" selected. Below the search bar, there are links for "Ecran de recherche", "Aide", "Retourner aux résultats", "Entrée précédente", and "Entrée suivante". A language selection bar shows "Autres langues: BG DE EL ET FI HU IT NL PL RO SL SV toutes". The main content area displays search results for the domain "FINANCES, VIE ÉCONOMIQUE". Two entries are shown:

fi	cloison étanche
Définition	séparation étanche entre différents départements d'une même entreprise (visant notamment à prévenir la fuite d'informations)
Réf de la définition	Vocabulaire de l'économie et des finances, Commission générale de terminologie et de néologie, Journal officiel de la République française du 5 juin 2014
Terme	cloison étanche
Fiabilité	2 (fiabilité minimale)
Réf du terme	Vocabulaire de l'économie et des finances, Commission générale de terminologie et de néologie, Journal officiel de la République française du 5 juin 2014 [5/11/2014]
Date	05/11/2014
Terme	muraille de Chine
Fiabilité	2 (fiabilité minimale)
Contexte	"Selon les autorités françaises, la séparation comptable, combinée avec la "muraille de chine" érigée autour de l'activité en monopole figurant au sein de l'entreprise verticalement intégrée assure de bonnes garanties"
Réf du contexte	Doc. DAFPE/CLP(2001)11 de l'OCDE, 11 avril 2001, < http://www1.oecd.org/daf/clp... >
Date	05/11/2014

en	Chinese wall
Définition	an organisational arrangement established to act as an information barrier controlling the disclosure of information and preventing its unauthorised release to other areas of an organisation
Réf de la définition	Council-EN based on Conflicts of Interest Policy, Shore Capital, http://www.shorecap.co.uk/co... (17.2.2011)
Terme	Chinese wall
Fiabilité	3 (fiable)
Réf du terme	John Lanchester, "Are we having fun yet?", London Review of Books, Vol. 35 No. 13 · 4 July 2013 http://www.lrb.co.uk/2013... [12.7.2013]
Contexte	"Law firms have traditionally sought to rely on "Chinese walls" to demonstrate that information is ring fenced within a particular area within the firm. A "Chinese wall" is a system designed to ring

Par ailleurs, plusieurs associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et de promotion et incitent au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français recommandés.

En 2014, la délégation a poursuivi son action en direction de la presse, dont le rôle prescripteur, parfois mésestimé, est considérable. Mentionnons la parution dans *Ouest France* du 24 avril 2014 d'une interview du président du groupe de travail (M. Jean-Michel Gaussoit) et du chef de la mission du développement de la langue (M^{me} Bénédicte Madinier) présentant le dispositif et intitulé « Comment sont officialisés les nouveaux mots ». Une autre interview est parue le 23 mai 2014 dans *JOLpress* : « Nouveaux mots : est-ce inquiétant si le français s'anglicise de plus en plus? » À titre d'exemple, un partenariat avec *L'Express* assure la publication une fois par mois dans ce magazine d'un encart présentant quelques termes recommandés, sur un thème d'actualité.

Dites-le
COUP DE POUCE À L'ENTREPRISE
en français

FONDS D'AMORÇAGE ou **CAPITAL D'AMORÇAGE** au lieu de **SEED MONEY**: Fonds alloués, le plus souvent par des investisseurs providentiels, au lancement d'un projet pour permettre la prospection de marchés et le développement de produits ou de services. ➤ Distinguer le **FONDS D'AMORÇAGE**, qui finance la création d'une entreprise, de l'**AIDE FINANCIÈRE AU DÉMARRAGE (EARLY STAGE FINANCING)**, qui intervient peu après.

FINANCEMENT PARTICIPATIF au lieu de **CROWDFUNDING**: Financement faisant appel à un grand nombre de personnes, généralement des internautes, pour qu'elles investissent les fonds nécessaires à l'aboutissement d'un projet (œuvre, produit, service, événement culturel ou commercial). ➤ La collecte des contributions est assurée par les promoteurs des projets ou s'appuie sur des plateformes spécialisées.

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ au lieu de **COMPETITIVENESS CLUSTER**: Regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de recherche et d'établissements de formation, qui travaillent ensemble pour favoriser l'émergence de produits, procédés ou services novateurs.

FranceTerme
CULTURE.FR

www.FranceTerme.culture.fr
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
6 rue des Pyramides - 75001 Paris
www.dgllf.culture.gouv.fr - dgllf@culture.gouv.fr
Tél : 33 (0) 1 40 15 36 93 - Fax : 33 (0) 1 40 15 36 76

radio france **espace public**
le site des auditeurs des radios de Radio France

accueil le médiateur appels à témoins Événements **participer aux débats** à la Une vos sujets du moment

"Télévision participative", le mot de la semaine

+ ajouter une contribution



Quand "Social TV" devient "Télévision Participative"

La semaine dernière, la [Commission de Terminologie et de Néologie](#) a fait publier au Journal Officiel une décision qui indique que la "Social TV" doit se faire appeler "Télévision Participative".

Jean-Sébastien Dupuit nous explique ce qui a motivé cette décision ! Découvrez sa chronique dans la vidéo ci-dessous.

Jean-Sébastien Dupuit, inspecteur général des affaires culturelles, est chargé d'animer, en tant que haut fonctionnaire pour la terminologie, les travaux de la commission spécialisée pour le ministère de la culture et de la communication.

Que pensez-vous de cette décision ? La trouvez-vous utile ? Pensez-vous employer désormais l'expression "Télévision Participative" ? Nous vous écoutons ! Et pour prolonger le débat sur la terminologie, c'est par ici >>> [Débat sur la Commission de Terminologie et de Néologie](#)

Un débat culture



Débat Toutes les radios

Vos contributions par chaîne



Thèmes

- > sport
- > société
- > politique
- > international
- > événements
- > économique et social
- > culture

Archives

> 2010

Tweets



En 2014, le partenariat, instauré en 2013 avec Radio France afin de mieux faire connaître l'action du dispositif, s'est poursuivi. Le site « **espacepublic.fr** » a continué de faire place à de brèves interviews données par les membres du dispositif d'enrichissement. À titre d'exemple, M^{me} Valérie Schafer, membre de la commission spécialisée de l'économie numérique, M. Jean-Sébastien Dupuit, haut fonctionnaire de terminologie et de néologie au ministère de la Culture et de la Communication, et M. Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France, ont chacun présenté les termes **mégadonnées**, **télévision participative** et **fémicide**.

Par ailleurs, la délégation a permis à des journalistes du magazine *Cultures* (publication interne au ministère de la Culture et de la Communication qui réalisait un article sur l'activité et le métier de terminologue) d'assister, avec l'accord de ses responsables, à une réunion de travail de la commission spécialisée de l'agriculture.

Cet effort de communication se traduit par un intérêt accru des médias et du public, dont attestent le nombre et la qualité croissante des réactions aux publications au *Journal officiel*. Ainsi, l'annonce de la publication du dépliant « Vous pouvez le dire en français... à Sochi » a été reprise par de nombreux médias : presse quotidienne, chaînes d'information sportive, etc. De même, la publication de **tout en ligne** (*pure player*), qui a été immédiatement relayée par l'AFP, a reçu un large écho dans la presse, en particulier la presse en ligne. Citons également le communiqué AFP du 22 août 2014 « Ne dites plus "big data" mais "mégadonnées", conseille le *Journal officiel* ». En règle générale, en 2014 comme au cours des années précédentes, les termes relatifs aux techniques de l'information et de la communication publiés au *Journal officiel* ont été très commentés.

En 2014, un nombre accru de revues professionnelles ont consacré des articles aux termes publiés. Une liste du vocabulaire du verre a ainsi été reprise dans son intégralité par un hebdomadaire de référence en matière de travaux publics, et plusieurs sites spécialistes de l'automobile ont consacré des articles au vocabulaire de ce domaine. En outre, la délégation fait fréquemment l'objet de demandes d'usagers pour intervenir auprès des médias ou d'organismes insuffisamment soucieux d'employer un vocabulaire français accessible à tous. Les membres de la mission du développement de la langue ont également été invités à présenter le dispositif à des étudiants d'une école de journalisme. On ne saurait assez souligner l'importance de diffuser auprès des médias, parfois trop enclins aux approximations propres à fausser l'information, une terminologie précise mais aisément compréhensible, et cela dans l'intérêt général.

La délégation est enfin régulièrement sollicitée par des organismes ou des particuliers pour la création ou l'officialisation de termes très divers. En 2014, par exemple, des correspondants souhaitant la création d'une appellation spécifique pour désigner un parent ayant perdu un enfant se sont à nouveau tournés vers la délégation générale, qui en réfère systématiquement pour avis aux autorités et commissions compétentes.

Toutefois, la promotion du vocabulaire recommandé auprès du public comme des administrations ne peut être le seul fait de la délégation, particulièrement dans un contexte budgétaire extrêmement contraint. Une prise en charge collective s'impose, à l'heure où l'emploi d'un vocabulaire anglais se banalise, particulièrement dans le milieu de la presse, de la publicité et de l'audiovisuel, et surtout dans la sphère de l'internet. Il revient à la délégation générale d'apporter une information aussi diversifiée que possible à l'intention du public le plus large, mais c'est aussi à chaque membre du dispositif de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés dans les milieux auxquels il a accès. Enfin, il incombe aux hauts fonctionnaires de terminologie de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs et de leur rappeler l'obligation où ils sont de s'exprimer en français.

Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur la circulaire du Premier ministre en date du 25 avril 2013 :

Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue. À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence. (Annexe A4.)

Il appartient enfin aux autorités de l'État de se montrer exemplaires en faisant respecter le droit au français de chaque citoyen, induit par la loi, comme le réclament de très nombreux usagers. Quels que soient les efforts réalisés, des travaux de la nature de ceux effectués par le dispositif ne peuvent avoir d'effet que s'ils sont portés par une volonté politique manifeste et relayés par le plus grand nombre possible de canaux.

B – Les partenaires du dispositif

1 – L'Académie des sciences

Conformément au décret, les Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de terminologie et de néologie (art.2-2) ainsi que des commissions spécialisées, dès lors que celles-ci traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique (art.6-1). M. Michel Petit siège à la Commission générale au titre de représentant de cette Académie dont il est membre correspondant. Pour sa part, la délégation générale suit le comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences, qui réunit les représentants de cette Académie dans les commissions spécialisées du domaine scientifique. En prenant part aux séances du groupe de travail « biologie » qui soumet ses propres listes terminologiques à la Commission générale, elle est en mesure de veiller à l'harmonisation des travaux avec ceux des commissions concernées.

2 – Les organismes des autres pays francophones

Le décret du 3 juillet 1996 (art.1, 2^e al.) prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées et les organismes linguistiques des autres pays francophones, en particulier l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada. Cette concertation passe principalement par l'échange d'avis sur les travaux terminologiques, gage d'une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie.

Définie dès 1997, cette collaboration, coordonnée par la délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude des nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, lors du premier examen d'une liste par la Commission générale. Il revient à chaque commission spécialisée de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Les commissions de l'automobile et de la santé y veillent particulièrement. Quelques-unes, comme celle de la chimie, de l'ingénierie nucléaire et des sciences et techniques spatiales comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada, avantage pourtant en voie de régression en raison de contraintes budgétaires pesant actuellement sur les organismes partenaires.

La Commission générale, quant à elle, mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie recommandée en France. Saisies de toute nouvelle liste par la délégation générale, les institutions partenaires communiquent à la Commission générale leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays. En 2014, par exemple, le dispositif français a choisi de recommander **art du déplacement** comme équivalent à *free running* ou *parkour*, apparu dans le domaine du sport, alors que le Québec a préféré *parkour*; de même, pour *Chinese wall*, on a retenu **cloison étanche** en France et *muraille de Chine* au Québec, et, pour *lurker*, **fureteur** en France et *badaud* au Québec. Tout au long de l'année, l'Office québécois de la langue française a maintenu sa contribution, particulièrement appréciée, avec régularité.



En revanche, le Bureau de la Traduction du Canada, dont les services sont en cours de restructuration, limite provisoirement sa participation. On constate en outre le retrait du service linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si les liens sont maintenus avec ces organismes, que la délégation générale se charge de consulter directement en tant que de besoin.

Afin d'encourager la coopération terminologique entre langues romanes, la délégation générale a maintenu son soutien au réseau universitaire panlatin de terminologie (Realiter), qui prend les travaux du dispositif comme base d'une partie de ses propres publications.

Enfin, la délégation entretient des relations régulières avec la division française de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, les deux organismes procédant à des échanges d'information et à des consultations réciproques à propos de termes divers. En outre, le représentant à Paris de la Direction générale de la traduction est membre de la commission spécialisée des affaires étrangères et de celle de l'économie et il sert d'intermédiaire entre la délégation générale et les services de traduction de Bruxelles.

3 – Les laboratoires universitaires de terminologie

Le premier de ces laboratoires (Centre de recherche en terminologie et traduction - CRTT), rattaché à l'université Lyon II, comporte une équipe de néologie et de terminologie, chargée, depuis 2013, de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française.

En 2014, le laboratoire Histoire des théories linguistiques (HTL) n'ayant pas souhaité poursuivre ses contributions pour les commissions, la délégation générale a passé une convention similaire avec le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) de Paris XIII.

Les différents domaines ont été répartis entre les deux équipes.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, ces petites équipes constituent des dossiers documentaires très fournis destinés à alimenter la réflexion de la Commission générale, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les commissions. Ces recherches sont intégrées au dossier élaboré par la délégation générale pour chaque séance de la Commission générale. En amont de l'examen des listes par la Commission générale, chaque commission spécialisée peut également solliciter son équipe à propos de termes nécessitant une recherche particulière. En 2014, tandis que se mettait en place la contribution de l'équipe de Paris XIII, la responsable de l'équipe de Lyon II a participé, à titre d'expert, à la plupart des réunions de la Commission générale, ainsi qu'à des réunions de commissions spécialisées dont elle est membre.

4 – L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'Afnor, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où cette association se fait représenter par son service de traduction (voir p.10). Réorganisée en 2012, sur le modèle du partenariat avec les organismes francophones, la contribution de l'Afnor aux travaux du dispositif s'est confirmée en 2014, grâce à la participation d'experts compétents dans la plupart des commissions de terminologie et surtout à la formalisation de la consultation officielle de cet organisme.

Par ailleurs, quelques membres de commissions spécialisées, en particulier le président de la commission des communications électroniques et certains experts des commissions du pétrole et de l'économie sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'Afnor, dont la délégation générale suit le travail.

La normalisation en français bénéficie depuis 2007 d'une dynamique nouvelle portée dans les États africains par le Réseau normalisation et francophonie (RNF), sous direction québécoise. Il est d'autant plus souhaitable que la normalisation technique en français, dont on peut attendre des retombées économiques fortes, soit portée par un élan en faveur de la langue française et de la diversité linguistique. La Commission générale et la délégation générale à la langue française, pour leur part, font leur possible pour que soit assurée la cohérence linguistique entre les normes techniques et la terminologie institutionnelle issue du dispositif.

Conclusion

Le dispositif d'enrichissement de la langue française a pour mission de combler rapidement et efficacement les lacunes du vocabulaire de spécialité français. Ce réseau interministériel et interinstitutionnel à dimension francophone est composé notamment de la Commission générale de terminologie et de néologie, de l'Académie française et de commissions d'experts siégeant dans les ministères. Il est placé sous l'autorité du Premier ministre et coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui joue un rôle central dans son fonctionnement. Le vocabulaire créé est publié au *Journal officiel*. Il est également mis à la disposition des citoyens et son appropriation par le plus grand nombre, facilitée.

En 2014, la Commission générale a maintenu son activité à un rythme et à un niveau qui se situent dans la moyenne des dernières années : 243 termes et définitions ont été publiés au *Journal officiel* et ont fait l'objet d'actions de diffusion.

Le tournant du numérique ayant été nettement pris depuis plusieurs années, la Commission générale de terminologie et de néologie a vu sa présence dans les réseaux renforcée encore en 2014 et le dispositif d'enrichissement de la langue française a été mis en valeur dans sa singularité. Les efforts visant une meilleure appropriation de la terminologie recommandée par des publics diversifiés ont été poursuivis grâce au développement d'outils de diffusion et de promotion appropriés et en libre accès. Le site *FranceTerme* (une base de données et des applications mobiles) intègre la totalité des termes publiés au *Journal officiel*, et un outil de sensibilisation et de consultation, destiné au grand public, intitulé *wikiLF*, a été animé de manière à ajouter une dimension participative à des travaux qui sont par nature le fait de spécialistes.

Au cours de l'année 2014, l'action en faveur de la simplification et de la modernisation du fonctionnement de l'État mené par le Comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) a conduit à la suppression de nombre de commissions à caractère consultatif. Dans ce contexte, le Secrétariat général du Gouvernement a chargé la délégation générale à la langue française et aux langues de France de préparer et d'instruire une réforme du décret du 3 juillet 1996 régissant le dispositif d'enrichissement de la langue française. La préparation de cette réforme, menée en concertation avec les différents responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, a abouti à la rédaction d'un projet de décret modificatif qui a été soumis à l'approbation de l'Académie française. Elle a en outre été l'occasion de débats fructueux entre les participants du dispositif et les services concernés, cependant que les autorités de l'État exprimaient leur reconnaissance aux experts bénévoles qui mettent leurs compétences et leurs convictions au service de ce dispositif.

L'enrichissement de la langue française, qui contribue à faire respecter le droit au français des citoyens dans les diverses circonstances de la vie sociale – rappelons que l'année 2014 a été l'occasion de célébrer le 20^e anniversaire de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon – vise aussi à donner confiance aux usagers français et à l'ensemble des locuteurs francophones dans la capacité de notre langue à s'adapter aux évolutions contemporaines et à conserver un statut de grande langue nationale et de langue de communication internationale. Dans la pérennité de son action, le dispositif est porteur d'une vision d'avenir pour la langue et la culture françaises.

A.1 : Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : *MCCB9600333D*

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la Culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une Commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La Commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4° Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6° Le président de l'Association française de normalisation (AFNOR) ou un représentant désigné par lui.

La Commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la Commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la Commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la Commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la Commission générale mentionnés aux 3°, 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française. Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2° Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3° Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La Commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions au cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La Commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La Commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la Commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figuraient pas dans les propositions transmises à la Commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la Commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la Commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La Commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la Commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la Commission générale de terminologie et de néologie.

La Commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La Commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la Justice, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre de la Défense, le ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Travail et des Affaires sociales, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre de l'Environnement, le ministre de la Culture, le ministre de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, le ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration, le ministre des petites et moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat, le ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, le ministre délégué à l'Outre-mer, le ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, le ministre délégué au Budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2014

Président

par arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^{me} Catherine BRÉCHIGNAC et M. Jean-François BACH, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Claude SATINET, président de l'Association française de normalisation ;

M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 15 octobre 2013 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M^{me} Sophie-Caroline de MARGERIE, conseiller d'État, sur proposition du ministre de la justice ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre des affaires étrangères ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^{me} Élisabeth BUKSPAN, inspectrice générale des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Étienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M^{me} Joëlle LE MORZELLEC, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^{me} Danièle HÉRIN, professeur des universités, désignée par la Conférence des présidents d'université.

A.3 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2014

[Tableau établi d'après les arrêtés de création et de nomination parus au *Journal officiel*]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Affaires étrangères et développement international <i>haut fonctionnaire :</i> M ^{me} Anne GRILLO	CST des affaires étrangères création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - <i>JO</i> du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 26 mars 2010 - <i>JO</i> du 10 avril 2010 <i>Président en exercice :</i> M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat :</i> Mission de la langue française et de l'éducation [M ^{me} Muriel AUGRY-MERLING]
Affaires sociales, santé et droits des femmes – Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social <i>haut fonctionnaire :</i> M ^{me} Catherine DESMARES	CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - <i>JO</i> du 30 octobre 2004 renouvellement : arrêtés du 22 janvier 2014 - <i>JO</i> du 8 février 2014 <i>Président en exercice :</i> M. Jean-François DREYFUS <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général
Agriculture, agroalimentaire et forêt <i>haut fonctionnaire :</i> M. Georges BEISSON	CST de l'agriculture et de la pêche création et nomination : arrêtés du 1 ^{er} décembre 1998 - <i>JO</i> du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêtés du 11 janvier 2013 - <i>JO</i> du 19 janvier 2013 <i>Président en exercice :</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général [M ^{me} Sophie LARDENOIS]
Culture et communication <i>haut fonctionnaire :</i> M. Jean-Sébastien DUPUIT	CST de la culture et de la communication création : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 18 avril 2012 - <i>JO</i> du 24 avril 2012 ; arrêté du 27 avril 2012 - <i>JO</i> du 4 mai 2012 <i>Président en exercice :</i> M. Jean-Pierre BIRON <i>Secrétariat :</i> N.
Défense <i>haut fonctionnaire :</i> M. Roland MANAL	CST de la défense création : arrêté du 8 novembre 1996 - <i>JO</i> du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 6 mai 1997 renouvellement : arrêté du 18 février 2014 - <i>JO</i> du 28 février 2014 <i>Président en exercice :</i> M. Ramuntxo GARDÈRES <i>Secrétariat :</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [M ^{me} Christine GOURIELLEC, M. Yann LEMEUNIER]
Écologie, développement durable et énergie – Logement, égalité des territoires et ruralité <i>haut fonctionnaire :</i> M. Thierry LAVOUX	CST de l'environnement création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - <i>JO</i> du 3 mai 2000 renouvellement : arrêtés du 5 avril 2010 - <i>JO</i> du 4 juin 2010 ; arrêté du 12 mai 2011 - <i>JO</i> du 21 mai 2011 suppression : décret du 17 février 2014 - <i>JO</i> du 18 février 2014 <i>Président en exercice :</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat :</i> [M ^{me} Suzanne HUGON] CST de l'équipement, des transports et du logement création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - <i>JO</i> du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêté du 9 décembre 2009 - <i>JO</i> du 26 décembre 2009 ; arrêté du 28 décembre 2009 - <i>JO</i> du 30 décembre 2009 <i>Président en exercice :</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat :</i> N. <i>Appui logistique :</i> Conseil général de l'environnement et du développement durable [M ^{me} Marie-José PINGUET]
Économie, industrie, numérique – Finances et comptes publics <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrice FOURNIER	CST de l'automobile création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - <i>JO</i> du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 13 mai 2011 - <i>JO</i> du 26 mai 2011 <i>Président en exercice :</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat :</i> Comité des constructeurs français d'automobiles [M ^{me} Frédérique PAYNEAU]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Économie, industrie, numérique – Finances et comptes publics (suite)	<p>CST de la chimie et des matériaux création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 16 décembre 2010 - JO du 22 décembre 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Jean TOULLEC <i>Secrétariat</i> : [M. Daniel CUZIN]</p> <p>CST de l'économie numérique création : arrêté du 15 juillet 2013 - JO du 24 juillet 2013 ; réunissant : – la CST de l'informatique et des composants électroniques (président : M. Jean-Pierre GRANDJEAN) * – la CST des communications électroniques et des activités postales (président : M. Jean SCHWOB) * <i>Secrétariat</i> : [M^{me} France LAFARGUE, M. Jean-Alain HERNANDEZ]</p> <p>CST de l'économie, des finances et de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des services création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 renouvellement : arrêtés du 9 octobre 2013 - JO du 16 octobre et du 18 octobre 2013 <i>Président en exercice</i> : M. Patrice SAMUEL <i>Secrétariat</i> : Adjointe du haut fonctionnaire de terminologie et de néologie [M^{me} Isabelle HUGUES]</p> <p>CST de l'ingénierie nucléaire création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 renouvellement : arrêté du 23 mars 2010 - JO du 2 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Francis VITTON <i>Secrétariat</i> : Société française d'énergie nucléaire [M. Emilio RAIMONDO]</p> <p>CST des sciences et de l'industrie pétrolières création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 renouvellement : arrêté du 31 janvier 2011 - JO du 9 février 2011 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre CORDIER <i>Secrétariat</i> : IFP Énergies nouvelles [M. Jean TRAPY]</p>
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche <i>haut fonctionnaire</i> : M. Pascal-Raphaël AMBROGI	<p>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur création : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 nomination : arrêté du 5 août 2004 - JO du 6 août 2004 renouvellement : arrêtés du 22 mars 2010 - JO du 26 et du 30 mars 2010 <i>Présidente en exercice</i> : M^{me} Christine JACQUET-PFAU (nomination en cours) <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général</p> <p>CST des sciences et techniques spatiales création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 7 avril 2010 - BO en du 29 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Michel Petit <i>Secrétariat</i> : Centre national d'études spatiales [M. Jacques ARNOULD]</p>
Justice <i>haut fonctionnaire</i> : M ^{me} Carole CHAMPALAUNE	<p>CST en matière juridique création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 renouvellement : arrêté du 3 décembre 2013 - JO du 12 décembre 2013 <i>Président en exercice</i> : M. François TERRÉ <i>Secrétariat</i> : Direction des affaires civiles et du sceau [M. Hervé ROBERGE]</p>
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative <i>haut fonctionnaire</i> : M. Jean-Michel FAY	<p>CST des sports création : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 nomination : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 4 avril 2001 renouvellement : arrêtés du 17 mai 2010 - JO du 2 et du 4 juin 2010 <i>Président en exercice</i> : M. George-Ray JABALOT <i>Secrétariat</i> : Direction des sports [M^{me} Madeleine DELAPERRIÈRE]</p>

* CST de l'informatique et des composants électroniques (création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997) ;
CST des communications électroniques et des activités postales (création et nomination : arrêté du 28 février 2006 - JO du 6 mars 2006).

Premier ministre

**Circulaire du 25 avril 2013 relative à l'emploi de la langue française
NOR : PRMX1311783C**

Paris, le 25 avril 2013

à
*Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ministres délégués*

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui, en 1539, a fait du français la langue de l'administration et de la justice jusqu'à l'inscription en 1992 dans notre Constitution de la disposition selon laquelle « *La langue de la République est le français* », notre pays s'est construit dans un rapport étroit à la langue française.

Nous disposons aujourd'hui d'un cadre législatif et réglementaire qui crée les conditions d'exercice d'un droit au français dont nos concitoyens tirent parti dans leur vie quotidienne. Ce droit participe de notre démocratie dans la mesure où il garantit un égal accès à l'information et au savoir. Parce qu'il est dépositaire de notre pacte social, l'État a une responsabilité particulière dans la promotion et l'application de ce droit.

Aussi, je crois utile de rappeler un certain nombre de principes républicains touchant à la fonction première de l'usage du français par l'administration, qui est de contribuer à la cohésion de notre pays autour d'une langue partagée.

Par ailleurs j'entends placer la langue française au cœur de la politique de modernisation de l'État, en développant et valorisant ses ressources et en lui donnant les meilleures chances de prospérer dans l'univers numérique.

De l'héritage que nous a légué l'histoire, il importe que nous fassions un outil d'ouverture au monde. On ne saurait défendre ou promouvoir le français hors de nos frontières sans en favoriser l'usage dans notre pays lui-même, à commencer par l'ensemble des représentants de l'État.

1/ Le cadre législatif et réglementaire en faveur du français engage l'ensemble du Gouvernement

Je vous invite à veiller au respect des textes qui encadrent l'emploi de notre langue dans la société, car, quel que soit le domaine d'activité concerné (consommation, éducation, entreprise, sciences, culture, audiovisuel), c'est notre tissu social qui est fragilisé si ces textes ne sont pas strictement observés.

Un rapport du Gouvernement dresse chaque année pour le Parlement un bilan de la situation de la langue française. J'ai souhaité en préfacier la dernière édition pour mieux mettre en évidence la dimension par nature interministérielle de la politique du français.

Ce document a vocation à éclairer les orientations ou les mesures que chacune et chacun d'entre vous peut être amené à prendre dans les différents domaines où la place de notre langue est en jeu. Je vous engage à le nourrir de données précises et circonstanciées afin d'assurer la bonne information des parlementaires, attentifs à l'action du Gouvernement en faveur du français.

2/ Organiser la dimension linguistique de l'action publique contributive à sa modernisation.

Notre langue est à même d'exprimer toutes les réalités contemporaines et de désigner les innovations qui ne cessent de voir le jour dans les sciences et les techniques.

En privilégiant systématiquement son emploi dans les différents outils de communication dont elles disposent (site internet, signalétique, nom de marque ou de service, campagne publicitaire...), vos administrations contribuent à l'épanouissement de la relation de confiance entre la langue et le citoyen.

Un vocabulaire français clair et précis permet en outre de prévenir des contentieux ou de lever des ambiguïtés dans les échanges ou les négociations. Son emploi dans des secteurs où notre savoir-faire et notre expertise sont reconnus (environnement, défense, automobile, aéronautique...) permet aussi de conforter nos intérêts économiques et stratégiques.

L'ensemble des termes retenus dans le cadre du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française sont réunis dans la base de données *FranceTerme*, riche de plus de 6 000 mots. Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue.

À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence. Ils jouent aussi un rôle de conseil auprès des services sur toute question ayant trait à l'emploi du français. Je souhaite consolider leur rôle en élargissant leur mission d'animation, de conseil et de soutien à l'ensemble des questions ayant trait à l'emploi du français.

3/ Quelques principes simples doivent régir l'emploi du français en situation de communication internationale

Qu'ils représentent officiellement notre pays au sein d'une organisation multilatérale, qu'ils interviennent en tant qu'experts dans un groupe de travail international ou qu'ils soient impliqués dans une relation de travail avec un partenaire étranger, les agents de l'État sont de plus en plus souvent amenés à s'exprimer dans un cadre international.

Il importe que, dans ces différentes situations, ils utilisent de façon systématique le français dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible. Et lorsque le statut de notre langue le permet, il leur faut exiger cette interprétation, afin d'avoir l'assurance d'être compris.

Si tel n'est pas le cas, ils pourront, selon leur compétence, choisir de s'exprimer dans la langue maternelle de leur interlocuteur, dans un souci de valorisation de la diversité linguistique.

Il ne sera fait usage d'une langue tierce qu'en ultime recours. Car si cette solution peut satisfaire des besoins usuels de communication, elle s'avère souvent insuffisante pour des échanges approfondis qui nécessitent que nos points de vue soient parfaitement exprimés et compris de nos interlocuteurs.

Dans certains cas, même si nos partenaires étrangers ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour s'exprimer en français, ils ont néanmoins une connaissance passive de notre langue. Et de la même manière, nos représentants peuvent être en mesure de comprendre une ou plusieurs langues de communication internationale, sans pour autant être capables de s'exprimer avec facilité dans lesdites langues. Cette situation peut inciter à proposer un mode de communication qui établit une plus grande égalité dans l'échange : chacun, dès lors qu'il comprend la langue de son partenaire, peut s'exprimer dans la sienne.

4/ L'interprétation et la traduction favorisent la circulation des idées et des savoirs

Dans toutes les réunions ou conférences internationales organisées en France à l'initiative d'un service de l'État ou d'un de ses établissements, je vous demande de veiller à la mise en place d'une interprétation, car celle-ci garantit la pertinence et la profondeur des échanges.

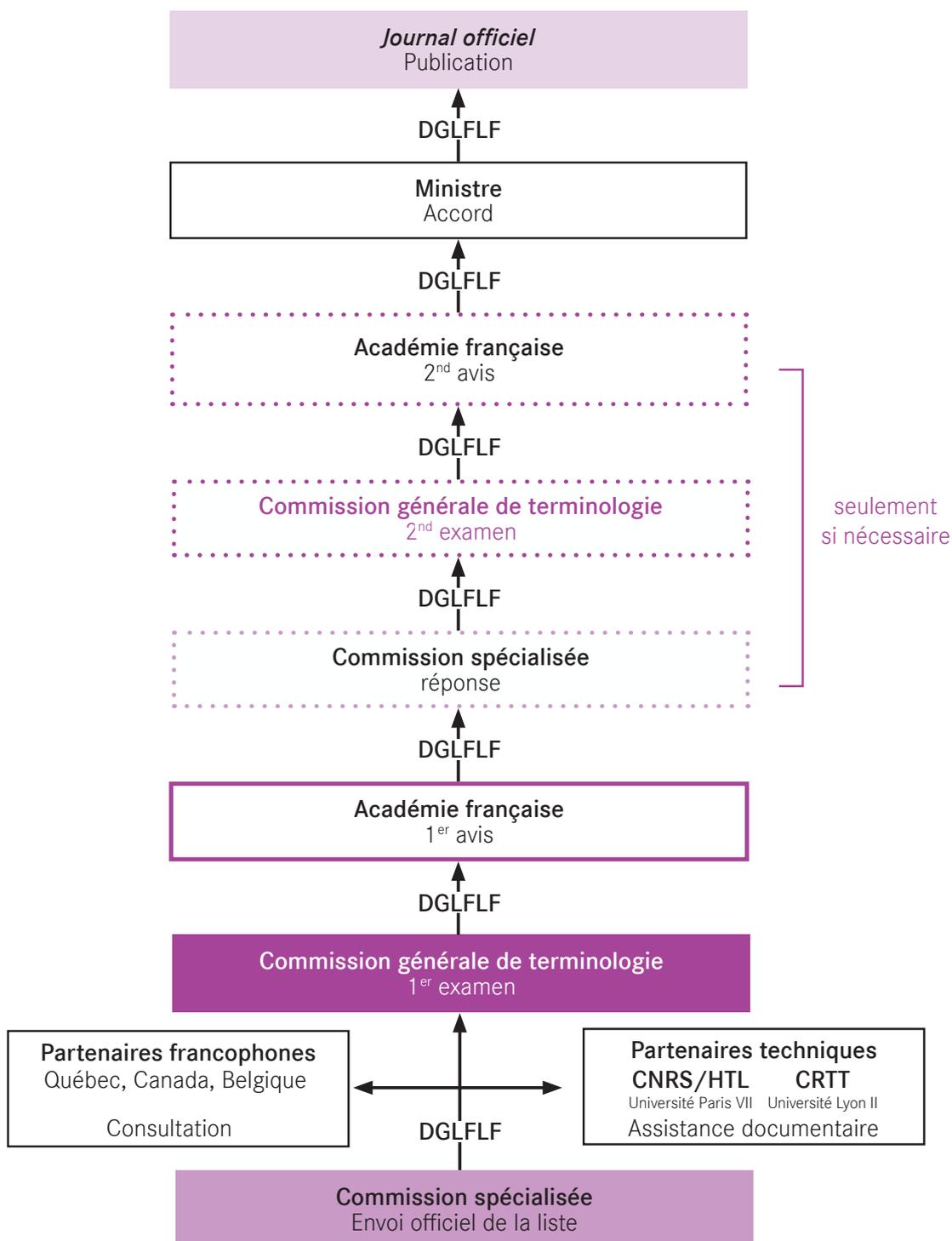
Nos administrations ont grand intérêt à recourir à la traduction, qui sert doublement notre pays. Elle contribue à la promotion dans le monde de nos savoirs, de notre expertise et de notre culture et, inversement, elle facilite le travail de veille et d'observation dans des domaines stratégiques (technologies, sécurité, défense...). Si la traduction automatique ou assistée par ordinateur peut satisfaire des besoins de traduction pressants ou massifs, je vous rappelle que seul le recours à des traducteurs professionnels permet de restituer avec précision la portée normative ou l'imprégnation culturelle d'un texte.

J'attends de chacun d'entre vous un engagement personnel dans la mise en œuvre de ces principes républicains et de bonne gouvernance.

Jean-Marc AYRAULT

DISPOSITIF D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LA PROCÉDURE



LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRTI/LDI	LSNT/CRTI/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN AF → AF	CGTN → CST	CGTN CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN AF → AF	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
9 ^e liste	20/12/12 19/12/14	29/01/13 18/12/14	12/05/13 05/01/15 08/01/15	03/07/13 11/02/15	22/07/13 24/02/15	14/10/13 27/03/15	05/11/13 26/11/13	12/02/14	18/02/14 05/03/14	14/03/14	—	17/04/14	20/05/14 (12/06/14)
CHIMIE ET MATÉRIAUX	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Termes généraux	31/03/94	—	—	27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	22/09/99	22/12/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
2 ^e liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00 1 ^{re} partie 20/02/01 2 ^e partie 19/11/01	27/06/01 19/09/01 24/10/01 19/11/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	30/04/03	09/07/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03 (04/12/03)
3 ^e liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04 16/06/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	18/05/05	16/06/05	13/07/05	—	16/08/05	22/09/05 (13/10/05)
4 ^e liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07 06/02/08	16/05/08	15/10/08 10/12/08 11/03/09	26/03/09	15/07/09 *	27/08/09	04/11/09	21/04/10	01/07/10	—	03/08/10	02/09/10 (25/11/10)
5 ^e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/14	16/10/14	19/11/14 14/01/15	26/01/15	—	—	—	—	—	—	—	—
Stéréochimie	18/06/96	—	—	08/10/97 29/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	17/02/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
Polymères	14/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/09/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02 (19/12/02)
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	22/01/03	28/03/03	28/04/03	30/04/03	15/06/03 (04/12/03)
Matériaux : plastiques	04/11/09	11/01/10	07/04/10	24/11/10 15/12/10	28/12/10	21/02/11	08/03/11	31/05/11	04/07/11	29/07/11	—	05/09/11	16/10/11 (22/12/11)
Matériaux : verre	20/11/12	26/12/12	06/02/13	15/05/13	27/05/13	08/07/13	17/07/13	27/11/13	29/01/14	13/02/14	—	20/03/14	25/04/14 (16/04/15)
Matériaux : métallurgie	05/03/15	18/03/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimie pharmaceutique	15/04/10	17/09/10	12/04/11	01/06/11	10/06/11	04/07/11	25/07/11	08/03/12 15/03/12	17/04/12	09/05/12	—	14/06/12	18/07/12 (06/09/12)
CULTURE ET COMMUNICATION	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03 18/06/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	13/07/04	09/11/04	—	08/12/04	18/01/05 (10/03/05)
2 ^e liste, Patrimoine	10/02/04 06/04/05	08/04/04	16/11/04	19/01/05 18/05/05	26/05/05	23/06/05	13/07/05	08/02/06	10/05/06	05/07/06	—	11/08/06	16/09/06 (26/10/06)
3 ^e liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	10/05/06	05/07/06	—	11/08/06	15/09/06 (26/10/06)
4 ^e liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	22/06/07	28/09/07	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
5 ^e liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	28/09/07	31/10/07	13/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
6 ^e liste	19/06/08	11/07/08	12/12/08	10/06/09 16/09/09	30/09/09	12/11/09	18/12/09	05/03/10	21/04/10	31/05/10	16/06/10	21/06/10	22/07/10 (25/11/10)
7 ^e liste	14/12/09 * 10/06/10	11/02/10 02/08/10	07/03/10 30/09/10	20/11/10 24/11/10	09/12/10	20/01/11	16/02/11	29/06/11	04/07/11	21/07/11	—	29/08/11	16/10/11 (22/12/11)
DÉFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	17/07/97	—	—	10/12/97 14/01/98	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	20/09/99	01/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
2 ^e liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	22/09/04	15/12/04	—	10/01/05	10/02/05 (10/03/05)
3 ^e liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06 24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	16/07/07	09/11/07	18/12/07	—	21/01/08	02/02/08 (05/06/08)
4 ^e liste	24/10/07 04/12/08	20/12/07 22/12/08	29/05/08 05/06/09	13/01/10 10/02/10	24/02/10	10/05/10	26/05/10	06/01/11 18/01/11	01/03/11	14/04/11	—	17/05/11	19/06/11 (01/09/11)
5 ^e liste	16/05/12	26/06/12	16/10/12	14/11/12 09/01/13	16/01/13	13/02/13 *	19/02/13	02/08/13	26/09/13	10/10/13	—	07/11/13	05/12/13 (06/03/14)

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission Ligne grisée = Liste publiée jj/mm/aa date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/GRIT/LDI	LSNT/GRIT/LDI → CGTN	CGTN → LSNT/GRIT/LDI	CGTN → CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN → 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → Jo	Publication au/Jo (au Boen)
6 ^e liste	04/08/14 25/11/04	-	-	30/12/14	19/02/15	02/03/15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉCONOMIE ET FINANCES																
8 ^e liste	31/05/95	-	-	07/05/97 28/05/97	22/10/97	30/10/97	31/12/97	25/02/98	31/03/98	13/05/98	19/06/98	28/07/98	28/07/98	28/07/98	28/07/98	14/08/98
9 ^e liste	20/08/97	-	-	25/03/98 27/04/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99 09/06/99	22/09/99	18/11/99	17/02/00	17/03/00	17/03/00	17/03/00	31/03/00	12/05/00
10 ^e liste	04/02/00 31/03/00	-	-	17/05/00 14/06/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01	-	-	11/05/01	15/06/01	15/06/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01
11 ^e liste	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01 13/02/02 13/03/02 10/04/02 03/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02 10/03/03 08/04/03	30/04/03 21/05/03 09/07/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	13/01/04	13/01/04	03/02/04	26/03/04
12 ^e liste	05/06/02 13/06/02 25/06/03 10/07/03 15/09/03	14/06/02	03/09/02 31/01/03	12/11/03 10/12/03	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	17/12/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05
13 ^e liste	24/06/03	11/07/03	06/11/03 02/02/05	13/04/05 18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05	15/02/06 10/05/06	02/06/06	20/06/06	29/08/06	21/09/06	21/09/06	21/09/06	13/09/06	26/10/06
14 ^e liste	24/06/03 15/09/03	11/07/03	06/10/03	11/02/04 22/03/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04 07/12/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	24/03/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05
15 ^e liste (1 ^{re} partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	06/02/06	23/02/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06 04/04/07	20/10/06 et 18/04/07	14/11/06 et 11/05/07	14/11/06 et 11/05/07	14/11/06 et 11/05/07	15/11/06 et 22/05/07	28/12/06 et 12/06/07
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05 19/10/05	16/02/06	01/03/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06 04/04/07	20/10/06 et 18/04/07	14/11/06 et 11/05/07	14/11/06 et 11/05/07	14/11/06 et 11/05/07	15/11/06 et 22/05/07	28/12/06 et 12/06/07
16 ^e liste (1 ^{re} partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07 18/04/07	28/09/07	09/10/07 09/05/08	05/03/08 11/06/08	09/04/08 09/07/08	23/04/08 18/07/08	13/05/08 26/09/08	07/10/08	-	-	-	27/10/08	19/11/08
16 ^e liste (2 ^e partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07 09/05/07	27/11/07*	07/01/08 09/05/08	05/03/08 11/06/08	09/04/08 09/07/08	18/04/08 18/07/08	13/05/08 26/09/08	07/10/08	24/06/09*	24/06/09*	24/06/09*	26/11/09	19/01/10
17 ^e liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07 09/04/08	15/07/08*	22/07/08	27/01/09	08/04/09 13/05/09	27/05/09	24/06/09*	03/11/09	27/11/09	27/11/09	27/11/09	26/11/09	19/01/10
18 ^e liste	20/07/07	26/07/07	29/12/07	14/05/08 09/07/08	19/01/09*	29/06/09	08/09/09	07/10/09	13/02/09	27/10/09	18/12/09	25/01/10	25/01/10	25/01/10	26/01/10	02/03/10
19 ^e liste	04/08/08	10/09/08	15/03/09	04/11/09 09/12/09 13/01/10	28/05/10	09/06/10	22/11/10* 25/11/10	15/12/10	28/12/10	10/01/11	03/02/11	17/02/11	17/02/11	17/02/11	18/02/11	18/03/11
20 ^e liste	01/03/10 08/07/10	20/04/10	02/04/10	11/05/11	14/11/11	01/12/11	10/02/12	15/02/12	28/02/12	26/03/12*	18/04/12	21/05/12	21/05/12	21/05/12	21/05/12	17/06/12
21 ^e liste	20/07/10 31/05/11	01/07/11	15/12/11	15/02/12 14/03/12	02/07/12	03/07/12	16/07/12	19/09/12 17/10/12	23/10/12	26/11/12	26/12/12	24/01/13	24/01/13	24/01/13	04/02/13	13/03/13
22 ^e liste	12/12/12	18/01/13	10/03/13	10/04/13 15/05/13	05/11/13	19/11/13	14/02/14	12/03/14	20/03/14	28/03/14	11/04/14	-	-	-	15/05/14	05/06/14
23 ^e liste	02/04/14	18/04/14	30/06/14	22/10/14 19/11/14	23/01/15	28/01/15	24/02/15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conditions internationales de vente	24/11/03	-	-	10/12/03	26/01/04	15/01/04	26/01/04	-	-	-	-	-	-	-	22/03/04	24/04/04
3 termes isolés	01/06/05	15/07/05	09/09/05	15/02/06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* terme intégré à la 4^e liste de la procédure accélérée

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	LSNT/CRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR															
1 ^{re} liste	29/12/05	10/01/06	10/02/06	13/09/06	20/10/06	27/10/06	14/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07 *	18/04/07	—	10/05/07	16/06/07 (20/09/07)
2 ^e liste	05/09/07	11/09/07	29/12/07	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	22/07/08	29/01/09	08/04/09 10/06/09	29/06/09	15/07/09 *	20/07/09	—	01/09/09	25/09/09 (26/11/09)
3 ^e liste	31/01/13	22/03/13	24/05/13	03/07/13	22/07/13	09/10/13	14/10/13	25/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	12/02/14	—	14/03/14	16/04/14 (15/05/14)
4 ^e liste	14/03/14	01/04/14	25/04/14 30/04/14 ■	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14 12/01/15 ■	11/02/15	24/02/15	06/03/15	19/03/15	—	—	—
ENVIRONNEMENT															
1 ^{re} liste	02/07/01	—	—	14/01/98 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	12/03/08 09/04/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	10/02/09	—	13/03/09	12/04/09 (25/06/09)
3 ^e liste	15/02/07 *	20/02/07	22/03/07	09/04/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	—	—	—	—
4 ^e liste	25/01/08 *	06/02/08	05/06/08	10/12/08	16/12/08	13/02/09 *	19/02/09	29/06/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09	—	—	—	—
5 ^e liste	04/06/08	03/07/08	11/11/08	11/03/09 08/04/09	23/04/09	12/06/09 *	22/06/09	02/07/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09	20/11/09	—	31/12/09	04/02/10 (15/04/10)
6 ^e liste	23/03/09 23/12/09 ■	23/04/09 12/01/10	21/05/09 14/01/10	14/04/10	21/04/10	28/05/10	15/06/10	07/07/10	20/10/10	05/11/10	17/11/10	09/12/10	27/12/10 14/01/11	28/12/10	01/02/11 (31/03/11)
7 ^e liste	21/01/11 *	29/06/11	05/09/11	16/11/11 14/12/11	22/12/11	14/02/12	27/02/12	21/03/12	11/04/12	17/04/12	27/04/12	09/05/12	—	14/06/12	13/07/12 (06/09/12)
8 ^e liste	08/10/12 *	05/11/12	04/12/12	09/01/13 14/12/11	16/01/13	13/03/13	18/03/13	06/04/13	05/06/13	12/06/13	19/06/13	08/07/13	—	05/08/13	08/09/13 (14/11/13)
9 ^e liste	13/01/15	12/01/15	06/02/15	11/03/15	17/03/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT															
1 ^{re} liste, Transports	15/11/94	—	21/01/97	18/12/96 22/01/97 19/02/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97	—	**	—	—	15/10/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste, Transport maritime	—	—	cf. Mer 18/08/97	cf. Mer 25/02/98	cf. Mer 31/03/98	cf. Mer 02/06/98	cf. Mer 06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
3 ^e liste, Transport aérien	15/10/01	—	22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste ³	12/04/01 10/10/01	08/10/01 21/11/01	18/10/01 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04 14/04/04	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04	09/09/04	21/10/04 (02/12/04)
5 ^e liste, Transports	11/12/02	—	—	18/12/02 29/01/03 26/02/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04	—	13/09/04	22/10/04 (02/12/04)
6 ^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06 15/02/06 15/03/06	07/04/06	09/06/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07	18/04/07	—	10/05/07	10/06/07 (20/09/07)
7 ^e liste, Génie civil	06/06/03 21/10/03 ■	14/10/03	08/02/04	15/03/06 12/04/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06 21/02/07	07/03/07	12/03/07	23/05/07	—	15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
8 ^e liste	30/11/07	17/12/07	17/01/08	18/06/08	02/07/08	09/10/08 *	21/10/08	04/11/08	10/12/08	16/12/08	12/01/09 *	01/04/09	—	04/05/09	06/06/09 (10/09/09)
9 ^e liste	31/10/08 11/12/08 ■	22/12/08	30/03/09	01/07/09	13/07/09	16/10/09 *	27/10/09	07/12/09 ■ 11/01/10	10/03/10	19/03/10	21/04/10	21/05/10	—	11/06/10	04/07/10 (25/11/10)
10 ^e liste	26/01/10	05/03/10	09/05/10 20/07/10 ■	22/09/10	14/10/10	15/11/10	25/11/10	20/12/10	23/02/11	01/03/11	16/03/11 *	21/03/11	26/04/11	22/04/11	09/06/11 (01/09/11)
11 ^e liste	02/11/11 *	22/12/11	26/03/12	11/04/12 09/01/13	16/01/13	25/02/13	07/03/13	13/07/13	09/10/13	17/10/13	23/10/13	07/11/13	—	29/11/13	21/12/13 (06/03/14)
12 ^e liste	24/10/13	19/11/13	06/01/14	12/02/14	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	—	10/12/14	16/01/15 (12/03/15)

¹ audition

² courriel

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission

³ deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la DGLFLF

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	LSNT/CRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
INFORMATIQUE ET COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES															
2 ^e liste de l'informatique	30/08/96	—	—	18/06/97 09/07/97 17/09/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	17/09/98	17/09/98	10/10/98 (08/04/99)
3 ^e liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 12/12/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02	19/12/02	21/01/03	31/01/03	27/02/03 (27/03/03)
4 ^e liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04 ■	17/12/03	10/04/04	17/11/04 19/01/05	16/03/05	24/06/05 *	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07	25/01/07	29/03/07	02/03/07	20/04/07 (20/09/07)
5 ^e liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	22/02/07	11/05/07	21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
6 ^e liste de l'informatique	02/01/08	04/02/08	23/04/08	14/01/09	30/01/09	16/03/09	26/03/09	24/04/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	03/11/09	23/11/09	13/11/09	27/12/09 (15/04/10)
7 ^e liste de l'informatique	29/05/08	24/06/08	15/09/08	04/11/09	17/11/09	22/01/10 *	22/01/10	02/03/10	19/05/10	27/05/10	31/05/10	22/06/10	15/07/10	26/07/10	15/08/10 (25/11/10)
8 ^e liste de l'informatique	24/01/11	29/06/11	26/10/11	14/12/11 11/01/12	20/01/12	27/02/12	08/03/12	20/06/12	19/09/12	26/09/12	15/10/12 *	29/10/12	—	07/12/12	01/01/13 (07/02/13)
9 ^e liste de l'informatique	25/06/13	22/07/13	23/09/13	18/12/13	08/01/14	10/02/14	21/02/14	12/06/14	02/07/14	07/07/14	10/07/14	16/07/14	—	20/08/14	16/09/14 (23/10/14)
1 ^{er} liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02	14/01/02	14/02/02	15/02/02	26/03/02 (19/12/02)
2 ^e liste des composants élec.	14/01/08	04/02/08	28/03/08	14/01/09 11/02/09	13/02/09	23/03/09	07/04/09	07/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	22/10/09	10/11/09	13/11/09	27/12/09 (15/04/10)
3 ^e liste des composants élec.	22/01/09	25/02/09	05/06/09	10/03/10 09/06/10	22/06/10	29/10/10	17/11/10	26/01/11	26/01/11	10/02/11	21/02/11	25/02/11	14/03/11	23/03/11	21/04/11 (01/09/11)
4 ^e liste des composants élec.	07/09/12	11/10/12	28/11/12	13/02/13	15/02/13	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15	—	04/03/15	01/04/15
1 ^{er} liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98 08/07/98	17/06/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99	18/02/99 ¹ 29/03/99 ²	17/02/99	16/03/99 (08/04/99)
2 ^e liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99 19/01/00	17/02/00	11/05/00	—	—	**	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00 (19/09/02)
3 ^e liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par la DGLF	11/07/01 19/09/01	19/11/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02	08/12/02 (06/02/03)
4 ^e liste de l'internet	21/11/03 22/03/04 ■	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	25/03/05	20/05/05 (09/06/05)
5 ^e liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	21/03/07	11/05/07	20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
1 ^{er} liste du courrier électronique.	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste du courrier électronique.	08/07/02 15/01/03	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	**	—	—	28/03/03	28/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
INGÉNIERIE NUCLEAIRE															
2 ^e liste	26/06/98 06/04/99 ■	—	20/10/98	25/11/98 14/04/99	02/07/99	07/10/99	27/10/99	22/11/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00	03/08/00 (19/09/02)
3 ^e liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01	22/05/02 12/06/02 03/07/02 18/09/02	25/10/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04	14/05/04	26/05/04	18/06/04 (30/09/04)
4 ^e liste	29/11/02 17/02/03 ■	11/02/03	25/03/03	09/07/03 10/09/03 08/10/03	12/11/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05	21/09/05 (13/10/05)
5 ^e liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	—	**	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04	16/06/04 (30/09/04)
6 ^e liste	21/12/04 *	24/12/04	04/05/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	27/04/06 *	03/05/06	26/12/06 *	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	03/09/07	09/10/07	03/10/07	10/11/07 (31/01/08)
7 ^e liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	16/01/08	04/04/08 *	25/04/08	23/06/08	17/09/08	01/10/08	16/10/08 *	15/04/08	—	21/05/08	18/06/08 (02/10/08)

1 ministre de l'économie et des finances

2 ministre de la culture et de la communication

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	LSNT/CRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
8 ^e liste	28/03/08 *	06/05/08	15/07/08	13/05/09 01/07/09	13/07/09	30/11/09	04/12/09	13/09/10 *	24/11/10	09/12/10	30/12/10 *	28/12/10	03/02/11	03/02/11	20/02/11 (31/03/11)
9 ^e liste	29/12/08	27/02/09	13/10/09	10/03/10 19/05/10	27/05/10	05/07/10	19/08/10	10/01/11	23/03/11	07/04/11	14/04/11	22/04/11	03/06/11	03/06/11	01/07/11 (29/09/11)
10 ^e liste	10/03/10 * 13/01/11 ■	09/04/10	25/10/10	23/03/11 01/06/11	10/06/11	28/11/11	09/12/11	19/01/12	14/03/12	26/03/12	30/03/12	13/04/12	07/05/12 *	09/05/12	03/06/12 (19/07/12)
11 ^e liste	11/04/12	23/05/12	31/08/12	14/11/12 13/02/13	11/03/13	22/05/13	28/05/13	01/07/13	09/10/13	17/10/13	23/10/13	31/10/13	23/12/13	02/12/13	21/12/13 (06/03/14)
12 ^e liste	13/01/14	17/02/14	03/04/14	10/04/13 07/05/14 22/10/14	16/04/13	06/11/14	17/03/15								
JUSTICE															
1 ^{re} liste	07/07/06 19/12/06 ■	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	25/07/07	05/11/07	19/12/07	04/01/08	22/01/08 *	13/03/08		17/04/08	25/05/08 (02/10/08)
2 ^e liste	09/07/07 06/04/08 ■	11/07/08	15/09/08	16/09/09	08/10/09	17/11/09 *	19/11/09	13/12/10 *	26/01/11	02/02/11	07/02/11	10/02/11		15/03/11	03/04/11 (01/09/11)
3 ^e liste	16/04/12 *	07/05/12	31/08/12	12/12/12 13/02/13	15/02/13	14/03/13	09/04/13	24/07/13	18/09/13	26/09/13	01/10/13	10/10/13		13/11/13	05/12/13 (06/03/14)
MER															
1 ^{re} liste				25/02/98	31/03/98	04/06/98	06/12/99 1								
PÉTROLE ET GAZ															
1 ^{re} liste	20/12/95			19/02/97 16/04/97	04/07/97	09/10/97	27/10/97	29/01/98 10/04/98	06/05/98	08/06/98	28/09/98	04/11/98	11/12/98	08/12/98	12/01/99 (08/04/99)
2 ^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	03/02/06	23/02/06	24/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06	17/10/06	25/11/06 (04/01/07)
3 ^e liste (termes urgents)	15/12/06			21/03/07	27/03/07	16/05/07 *			**			16/05/07		15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
4 ^e liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	13/02/08 12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	21/05/08	06/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	10/02/09		13/03/09	25/04/09 (25/06/09)
5 ^e liste	01/03/10 12/04/10 ■	21/04/10	07/02/11	13/04/11	21/04/11	09/06/11 *	09/06/11	22/06/11	21/09/11	25/11/11	29/11/11	22/12/11	17/01/12	23/01/12	12/02/12 (29/03/12)
6 ^e liste	28/06/12	10/09/12	13/11/12	12/12/12 13/03/13	25/03/13	02/07/13	17/07/13	28/10/13	18/12/13	08/01/14	16/01/14	24/01/14		26/02/14	03/04/14 (15/05/14)
7 ^e liste	02/10/14	31/10/14	14/11/14	10/12/14 14/01/15	26/01/15	27/03/15									
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES															
1 ^{re} liste	17/01/01		26/02/01	14/03/01 25/04/01 30/05/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03 (28/08/03)
2 ^e liste	24/11/05 *	16/12/05	14/03/06	15/11/06 13/12/06	05/01/07	11/06/07 *	02/07/07	20/01/08	13/02/08	29/02/08	04/04/08 *	23/06/08		21/07/08	06/09/08 (01/01/09)
3 ^e liste	21/07/10 *	17/09/10	05/09/11	12/10/11	25/11/11	19/01/12	15/02/12	10/05/12	13/06/12	21/06/12	09/07/12	01/08/12	10/09/12	07/09/12	24/10/12 (20/12/12)
4 ^e liste	09/02/15	12/12/14	26/01/15	11/03/15											

1 cf. commissions spécialisées compétentes pour les transports et pour l'agriculture et la pêche

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/GRIT/LDI	LSNT/GRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → /O	Publication au /O (au Boen)
SCIENCES ET TECHNIQUES SPATIALES															
2 ^e liste	24/07/98	-	-	19/01/00 16/02/00 29/03/00 19/04/00	26/05/00	18/07/00	-	-	15/11/00 °	-	-	27/11/00	-	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
3 ^e liste (1 ^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	-	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
3 ^e liste (2 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	16/11/05	-	28/11/05	31/12/05 (26/01/06)
3 ^e liste (3 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	16/11/05	-	28/11/05	31/12/05 (26/01/06)
4 ^e liste	27/01/06 16/02/06 ■	-	13/12/05	13/09/06 18/10/06	20/11/06	26/02/07 *	27/02/07	03/07/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	30/10/07	-	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
5 ^e liste	14/12/07 21/05/08 ■	21/12/07	22/02/08	17/09/08 15/10/08	30/10/08	29/01/09	27/02/09	23/03/09	13/05/09 10/06/09	02/07/09	15/07/09 *	20/07/09	15/09/09	24/08/09	10/10/09 (26/11/09)
6 ^e liste	19/05/10 07/07/10 ■	17/09/10	20/04/11 10/06/11	21/09/11	25/11/11	06/02/12	05/03/12	11/04/12	09/05/12 13/06/12	21/06/12	09/07/12	27/07/12	13/09/12	29/08/12	07/10/12 (22/11/12)
7 ^e liste	11/12/12	25/01/13	05/04/13	05/06/13 03/07/13	22/07/13	19/11/13 *	26/11/13	29/11/13	12/03/14	20/03/14	28/03/14	09/04/14	-	13/05/14	06/06/14 (03/07/14)
8 ^e liste	13/04/14	29/04/14	10/06/14	02/07/14 17/09/14	07/10/14	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15 11/03/15	17/03/15	-	-	-	-	-
SPORTS															
« stadiataire »															
1 ^{er} liste	15/01/03	-	-	22/01/97	24/02/97	28/02/97	-	-	08/10/97 °	-	-	01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	18/06/03 24/10/07	09/07/03	12/11/03	-	-	**	-	-	12/12/03	-	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
3 ^e liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07 25/10/07	09/01/08 09/01/08	04/02/08	13/12/07 *	07/01/08	09/01/08	13/02/08	28/02/08	12/03/08 *	28/03/08	-	17/04/08	25/05/08 (02/10/08)
4 ^e liste	26/02/08	20/03/08	17/04/08	09/01/08 11/02/09	20/02/09	30/03/09	-	-	09/07/08	18/07/08	26/09/08	02/10/08	-	24/10/08	26/11/08 (01/01/09)
5 ^e liste	12/12/08	22/12/08	30/03/09	09/12/09 13/01/10	24/02/10	10/05/10	21/05/10	20/05/10	07/07/10	04/08/10	01/10/10 *	14/10/10	-	17/11/10	19/12/10 (31/03/11)
6 ^e liste	02/04/09	24/04/09	22/06/09	10/02/10	04/08/10	26/10/10 *	05/11/10	17/11/10	15/12/10	28/12/10	10/01/11	03/02/11	-	08/03/11	21/04/11 (01/09/11)
7 ^e liste	20/10/09	11/01/10	08/05/10	07/07/10	01/03/11	08/04/11	18/04/11	18/05/11	29/06/11	20/07/11	16/09/11 *	26/09/11	20/10/11 *	27/10/11	04/12/11 (12/01/12)
8 ^e liste	12/03/10 16/06/10 ■	21/04/10	29/11/10	26/01/11 23/02/11	22/05/12	09/07/12	30/08/12	04/10/12	12/12/12	19/12/12	09/01/13	25/01/13 14/06/13	01/03/13	22/07/13	10/08/13 (14/11/13)
9 ^e liste	23/09/11	10/11/11	02/02/12	09/05/12	22/05/12	09/07/12	30/08/12	04/10/12	12/12/12	19/12/12	09/01/13	25/01/13 14/06/13	01/03/13	22/07/13	10/08/13 (14/11/13)
10 ^e liste	27/06/13	05/08/13	21/10/13	15/01/14	29/01/14	05/03/14	20/03/14	25/03/14	07/05/14	19/05/14	23/05/14	13/06/14	-	15/07/14	20/08/14 (23/10/14)

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission ⇒ jj/mm/aa date prévue pour l'examen ■ rectifiant * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	LSNT/CRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	ministère → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS POSTALES														
1 ^{er} liste des télécommunications	29/07/98	—	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01	11/07/01	18/10/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02 (19/12/02)
2 ^e liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00 14/03/01 30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03 (28/08/03)
3 ^e liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02 26/02/03	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04 (27/01/05)
4 ^e liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05 18/05/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	10/03/06	08/03/06	26/03/06 (25/05/06)
5 ^e liste des télécommunications	19/03/04	—	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05 (09/06/05)
6 ^e liste des télécommunications	06/09/05 16/12/05 ■	13/09/05	10/10/05	14/12/05 18/01/06 15/02/06	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	13/09/06	13/09/06	06/10/06	15/11/06	15/11/06	28/12/06 (08/02/07)
7 ^e liste des télécommunications	04/01/08	04/02/08	01/04/08	11/02/09	20/02/09	20/04/09 *	30/04/09	03/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	02/12/09	13/11/09	27/12/09 (15/04/10)
8 ^e liste des télécommunications	29/12/11	14/02/12	18/04/12	13/06/12	21/06/12	19/10/12 *	30/10/12	07/01/13	13/02/13 13/03/13	25/03/13	09/04/13	13/05/13	08/07/13	09/08/13 (14/11/13)
1 ^{er} liste des activités postales	26/06/07	13/06/07	04/10/07	12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	29/05/08	26/01/09	11/02/09	20/02/09	03/03/09	—	08/04/09	22/04/09 (25/06/09)
2 ^e liste des activités postales	01/04/10	27/04/10	09/06/10 22/07/10 ■	26/01/11	10/02/11	16/03/11 *	23/03/11	28/05/11	29/06/11	04/07/11	11/07/11	29/08/11	16/09/11	28/10/11 (22/12/11)
3 ^e liste des activités postales	12/10/11	18/11/11	19/12/11	14/03/12	26/03/12	26/04/12	14/05/12	20/09/12 20/09/12 ■	17/10/12	23/10/12	13/11/12	31/12/12	04/02/13	05/03/13 (18/04/13)
COMMISSION GÉNÉRALE														
« DBS »	—	—	—	03/07/02	04/07/02	05/07/02	—	—	18/09/02 et 25/10/02	03/10/02	24/10/02 et 30/10/02	—	20/12/02	30/01/03 (27/03/03)
« euro », « cent »	—	—	—	07/05/97	—	23/05/97	—	—	28/05/97	19/05/99	10/06/99	—	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
« zone euro »	—	—	—	13/01/99 17/02/99	31/03/99	19/04/99	—	—	—	—	—	05/07/99 ¹ 15/07/99 ²	18/08/99	14/09/99 (19/09/02)
1 ^{er} liste, génie génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	—	24/06/08	06/07/08 (02/10/08)
2 ^e liste, termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	18/01/08 *	22/01/08	10/06/08	09/07/08 17/09/08	18/09/08	06/10/08 *	31/10/08	24/10/08	07/12/08 (19/03/09)
3 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	29/12/09	19/05/10 09/06/10	07/07/10	24/03/11	29/03/11	19/04/11	01/06/11	10/06/11	21/06/11	23/08/11	29/07/11	18/09/11 (22/12/11)
4 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	10/02/10	22/09/10 20/10/10	05/11/10	19/07/11	28/07/11	19/09/11	16/11/11 14/12/11	19/12/11	30/01/12	—	09/05/12	10/06/12 (19/07/12)
5 ^e liste, biologie	20/03/12	26/04/12	19/06/12	17/10/12	26/10/12	31/01/13	13/02/13	27/03/13	05/06/13	12/06/13	18/06/13	—	08/08/13	15/09/13 (14/11/13)
6 ^e liste, biologie	18/06/13	29/07/13	27/09/13	20/11/13	05/12/13	04/04/14	11/04/14	20/05/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	—	14/08/14	16/09/14 (23/10/14)
7 ^e liste, biologie	17/10/14	—	—	14/01/15	26/01/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1 ministre des affaires étrangères

2 ministre de l'économie et des finances

→ 1^{er} transmission → 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	CGTN → LSNT/CRIT/LDI	LSNT/CRIT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GÉNÉRALE																
<i>coach</i>					13/04/05	18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
<i>e-</i>						18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
<i>gender</i>					15/12/04 19/01/05 23/02/05 13/04/05	18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
<i>s'milies</i>					13/07/05	15/09/05	10/10/05			16/11/05 °					16/11/05	18/12/05 (26/01/06)
<i>podcast et podcasting</i>					14/06/06 05/07/06	29/08/06	06/10/06			18/10/06 °					18/10/06	15/12/06 (08/02/07)
<i>travel retail</i>					15/11/06	23/11/06	07/12/06			24/01/07 21/02/07	29/01/07	02/02/07			20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
<i>beach</i>	05/12/06				24/10/07	09/11/07	07/12/07			13/02/08	19/02/08	29/02/08 *			05/03/08	29/03/08 (05/06/08)
<i>live</i>					19/11/08	28/11/08	08/01/09			11/02/09	13/02/09	20/02/09			20/02/09	05/03/09 (25/06/09)
<i>flyer</i>					20/10/10	26/10/10	04/11/10			24/11/10	25/11/10	06/12/10			10/12/10	03/02/11 (31/03/11)
<i>unional</i>					01/06/11	29/06/11	11/07/11			21/09/11						
<i>street</i>	20/09/12				12/12/12	14/12/12	24/01/13			13/02/13	15/02/13	21/02/13			26/02/13	07/04/13 (20/06/13)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE																
1 ^{re} liste - littérisme					18/05/05	26/05/05	30/05/05			15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	01/08/05	30/08/05 (13/10/05)
2 ^e liste					15/06/05	20/06/05	01/07/05			13/07/05 19/10/05 16/11/05	24/08/05 24/10/05 22/11/05	10/10/05 02/11/05 08/12/05	20/10/05 ¹	08/11/05 ¹	16/11/05	18/12/05 (26/01/06)
3 ^e liste					13/07/05	24/08/05	10/10/05			16/11/05	22/11/05	28/11/05	14/12/05 ^{2,3}	27/12/05 ² 13/01/06 ³	16/01/06	12/02/06 (25/05/06)
4 ^e liste					14/09/05	21/09/05	10/10/05			16/11/05	22/11/05	28/11/05	30/01/06 ⁴	15/02/06	10/02/06	09/03/06 (25/05/06)
5 ^e liste					19/10/05	24/10/05	04/11/05			14/12/05	20/12/05	03/01/06			19/01/06	03/03/06 (25/05/06)
6 ^e liste					16/11/05	22/11/05	08/12/05			18/01/06	30/01/06	03/02/06	10/02/06 ⁵	10/03/06 ⁶ 13/03/06 ⁷	08/03/06	05/04/06 (25/05/06)
7 ^e liste					14/12/05	20/12/05	06/01/06			18/01/06	30/01/06	03/02/06	15/03/06 ⁸	06/04/06	14/04/06	13/05/06 (20/07/06)
8 ^e liste					18/01/06	30/01/06	03/02/06			15/02/06	15/02/06	20/02/06			27/02/06	25/03/06 (25/05/06)
9 ^e liste - action de groupe					15/02/06	15/02/06	23/02/06			**			27/02/06		07/04/06	13/05/06 (20/07/06)
10 ^e liste					12/04/06	24/04/06	27/04/06			10/05/06	16/05/06	22/05/06	15/06/06 ⁹ 29/06/06 ¹⁰	06/07/06 ⁹	31/07/06	09/09/06 (26/10/06)
11 ^e liste					10/05/06	16/05/06	02/06/06			14/06/06	21/06/06	27/06/06				
12 ^e liste					14/06/06	21/06/06	03/07/06			**			29/08/06	14/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)

¹ accord pour « fenêtre intrusive » (MINEFI)
² accord pour « floutage », « complexe touristique » et « station » (MINEFI)
³ accord pour « pôle » (MINEFI)
⁴ accord pour « externalisation » (MINEFI)
⁵ accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINEFI)
⁶ accord pour « cliquer-parler » (MINEFI)
⁷ accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINEFI)
⁸ accord pour « poste à poste » (MINEFI)
⁹ accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (MINEFI)
¹⁰ accord pour « décalage » (MCC)

→ 1^{er} transmission ⇔ 2nd transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → CGTN	Publication au JO (au Boen)
13 ^e liste	—	14/06/06	20/06/06	05/07/06	06/10/06	—	—	—	15/11/06	15/11/06	17/11/06	18/10/06 ¹	15/11/06 ²	20/11/06	03/01/07 (08/02/07)
14 ^e liste	—	05/07/06	12/07/06	13/09/06	06/10/06	—	—	—	15/11/06	15/11/06	17/11/06	—	—	13/12/06	27/12/06 (08/02/07)
15 ^e liste - salle d'époque	—	—	—	20/11/06	24/11/06	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	21/03/07 ³	29/03/07 ⁴	25/01/07	16/02/07 (20/09/07)
16 ^e liste	—	—	—	15/12/06	11/01/07	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	18/04/07	11/05/07	10/05/07	02/05/07 (20/09/07)
17 ^e liste - journaliste embarqué	—	—	02/01/07	29/01/07	02/02/07	—	—	—	21/03/07	27/03/07	13/04/07*	26/06/07	17/07/07	23/07/07	07/09/07 (15/11/07)
18 ^e liste	—	—	—	21/02/07	12/03/07*	—	—	—	09/05/07	30/05/07	11/06/07	26/06/07	13/07/07	23/07/07	07/09/07 (15/11/07)
19 ^e liste	—	—	—	21/03/07	16/05/07*	—	—	—	06/06/07	07/06/07	11/06/07	18/07/07	30/07/07	04/09/07	22/09/07 (15/11/07)
20 ^e liste	—	—	—	18/04/07	22/05/07*	—	—	—	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	—	—	—	—
21 ^e liste	—	—	—	06/06/07	14/06/07	—	—	—	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	—	—	—	—
22 ^e liste - civiliser	—	—	—	—	—	—	—	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	29/02/08	—	21/03/08	17/04/08 (05/06/08)
23 ^e liste	—	25/10/07	25/10/07	21/11/07	18/01/08*	—	—	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	29/02/08	—	21/03/08	17/04/08 (05/06/08)
24 ^e liste	—	—	—	19/12/07	04/01/08	22/01/08*	—	—	14/05/08	20/05/08	09/06/08*	10/06/08	—	18/07/08	06/09/08 (01/01/09)
25 ^e liste	—	21/01/08	03/03/08	12/03/08	13/05/08*	—	—	—	18/06/08	19/06/08	26/06/08	30/06/08	—	24/10/08	27/08/08 (01/01/09)
26 ^e liste	—	10/03/08	13/03/08	17/05/08	09/06/08*	—	—	—	11/02/09	13/02/09	02/03/09*	12/03/09	—	08/04/09	22/04/09 (25/06/09)
27 ^e liste	—	26/06/08	02/07/08	14/09/08	18/09/08	09/10/08*	—	—	08/04/09	14/04/09	06/05/09*	10/04/09	—	16/03/09	19/05/09 (25/06/09)
28 ^e liste	—	—	—	19/11/08	28/11/08	09/01/09	—	—	08/04/09	14/04/09	06/05/09*	13/05/09*	29/05/09	11/06/09	12/07/09 (10/09/09)
29 ^e liste	—	—	—	10/12/08	12/12/08	08/01/09	—	—	19/09/12	26/09/12	15/10/12*	29/10/12	30/11/12	14/12/12	23/01/13 (28/02/13)
30 ^e liste	—	—	—	14/01/09	30/01/09	13/02/09*	—	—	10/02/10	11/02/10	01/03/10	03/03/10 ^{4,7}	19/03/10 ⁷	26/03/10	24/04/10 (25/11/10)
31 ^e liste	—	—	—	11/02/09	13/02/09	17/03/09	—	—	10/02/10	11/02/10	01/03/10	—	—	21/05/10	20/06/10 (25/11/10)
32 ^e liste	—	—	—	11/03/09	17/03/09	30/03/09	—	—	07/07/10	08/07/10	16/09/10	20/09/10	10/11/10	07/07/10	27/07/10 (25/11/10)
34 ^e liste	—	—	—	07/10/09	13/10/09	30/11/09	—	—	20/10/10	25/11/10	06/12/10	10/12/10	31/01/11	10/01/11	20/02/11 (31/03/11)
33 ^e liste	—	—	—	07/10/09	17/11/09	22/01/10*	—	—	24/11/10	24/11/10	06/12/10	10/12/10	—	10/01/11	20/02/11 (31/03/11)
35 ^e liste	—	—	—	09/12/09	14/12/09	22/01/10*	—	—	15/12/10	15/12/10	10/01/11	02/02/11	—	08/03/11	27/03/11 (01/09/11)
36 ^e liste	—	—	—	13/01/10	15/01/10	01/03/10	—	—	23/02/11	25/02/11	03/03/11	—	—	08/03/11	27/03/11 (01/09/11)
37 ^e liste	—	—	—	10/02/10	11/02/10	01/03/10	—	—	04/03/10	18/03/10	—	—	—	26/07/10	15/08/10 (25/11/10)
38 ^e liste	—	—	—	14/04/10	15/04/10	10/05/10	—	—	09/06/10	11/06/10	—	—	—	07/07/10	27/07/10 (25/11/10)
39 ^e liste - débrider	—	—	—	19/05/10	27/05/10	03/06/10	—	—	09/03/10	09/03/10	27/04/10	23/04/10	—	21/05/10	20/06/10 (25/11/10)
40 ^e liste - tablette	—	—	—	07/07/10	08/07/10	20/10/10*	—	—	14/04/10	15/04/10	10/05/10	22/06/10	—	26/07/10	15/08/10 (25/11/10)
41 ^e liste - hiversation	—	—	—	20/10/10	26/10/10	04/11/10	—	—	10/03/10	11/03/10	27/04/10	23/04/10	—	21/05/10	20/06/10 (25/11/10)
42 ^e liste - vignette active	—	—	—	24/11/10	25/11/10	09/12/10	—	—	09/06/10	11/06/10	—	—	—	07/07/10	27/07/10 (25/11/10)
43 ^e liste	—	—	—	15/12/10	21/12/10	17/01/11	—	—	20/10/10	25/11/10	06/12/10	10/12/10	31/01/11	10/01/11	20/02/11 (31/03/11)
44 ^e liste	—	—	—	26/01/11	02/02/11	21/02/11	—	—	24/11/10	19/11/10	10/12/10	10/12/10	—	10/01/11	20/02/11 (31/03/11)
	—	—	—	—	—	—	—	—	13/12/10	13/12/10	10/01/11	21/01/11	14/02/11	15/02/11	13/03/11 (01/09/11)
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	02/02/11	—	08/03/11	27/03/11 (01/09/11)
	—	—	—	—	—	—	—	—	23/02/11	25/02/11	03/03/11	—	—	08/03/11	27/03/11 (01/09/11)

1 accord pour « maison mobile » (MITEM), « pavé tactile » (MINÉFI)

2 accord pour « pavé tactile » (MINÉFI)

3 accord pour « compagnie à bas prix » (MITEM), « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (Mcc)

4 accord pour « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (Mcc)

5 accord pour « agrocarburant » et « agrocombustible » (MEDDAT)

6 accord pour « information de dernière minute », « jeu sérieux » (Mcc)

7 accord pour « informatique en nuage », « nuage » (Banc)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CGTN	CGTN → 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN → 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)	
45 ^e liste	04/07/11 29/09/11	—	—	21/09/11 12/10/11	26/10/11	14/11/11	—	—	16/11/11	25/11/11	29/11/11	15/12/11	17/01/12	20/01/12	19/02/12 (05/04/12)	
46 ^e liste	—	—	—	14/12/11	14/12/11	05/01/12	05/01/12	09/01/12	11/01/12	20/01/12	25/01/12	03/02/12	—	02/03/12	04/04/12 (07/06/12)	
47 ^e liste	23/12/11	—	—	11/01/12	20/01/12	02/02/12	02/02/12	09/02/12	15/02/12 14/03/12	17/02/12 19/03/12	28/02/12 23/03/12	30/03/12	18/04/12	20/04/12	13/05/12 (22/06/12)	
48 ^e liste	11/01/12	—	—	15/02/12	17/02/12	28/02/12	27/02/12	02/03/12	14/03/12	19/03/12	05/04/12 *	06/04/12	07/05/12 *	09/05/12	31/05/12 (22/06/12)	
49 ^e liste	—	—	—	14/03/12	19/03/12	26/04/12	—	—	13/06/12	14/06/12	02/07/12	—	—	26/07/12	12/09/12 (08/11/12)	
50 ^e liste	06/04/12	—	—	09/05/12	11/05/12	25/05/12	—	—	—	—	—	13/06/12	—	19/07/12	08/09/12 (08/11/12)	
51 ^e liste	08/06/12	—	—	13/06/12	14/06/12	02/07/12	03/07/12	14/09/12	19/09/12	26/09/12	15/10/12 *	29/10/12	—	12/12/12	23/01/13 (28/02/13)	
52 ^e liste	06/07/12	—	—	19/09/12	26/09/12	12/10/12	12/10/12	15/10/12	17/10/12 14/11/12	23/10/12 15/11/12	13/11/12 *	07/12/12	—	08/01/13	01/02/13 (21/03/13)	
53 ^e liste	05/10/12	—	—	17/10/12	23/10/12	29/11/12	29/11/12	05/12/12	12/12/12	16/01/13	21/01/13	04/02/13	20/02/13	21/02/13	24/03/13 (02/05/13)	
54 ^e liste	06/07/12	—	—	14/11/12	15/11/12	29/11/12	29/11/12	29/11/12	12/12/12	14/12/12	11/01/13	23/01/13	—	15/02/13	24/03/13 (02/05/13)	
55 ^e liste	29/09/12	—	—	12/12/12	14/12/12	24/01/13	29/01/13	11/02/13	13/02/13	15/02/13	21/02/13	26/02/13	—	28/03/13	05/05/13 (20/06/13)	
56 ^e liste	12/12/12 ¹ 04/02/13 ²	—	—	13/02/13	15/02/13	25/02/13	27/02/13	27/02/13 ¹ 28/02/13 ²	13/03/13	18/03/13	21/02/13	28/03/13 ¹ 28/03/13 ²	—	19/04/13	18/05/13 (20/06/13)	
57 ^e liste	20/01/13	—	—	13/03/13	18/03/13	26/04/13	29/04/13	12/05/13	15/05/13	24/05/13	31/05/13	05/06/13	05/07/13	11/07/13	28/07/13 (19/09/13)	
58 ^e liste	14/03/13 ³ 02/04/13 ¹ 04/04/13 ⁴	—	—	10/04/13	10/04/13	26/04/13	29/04/13	03/05/13 ¹ 10/05/13 ⁴ 12/05/13 ³	15/05/13 05/06/13 ⁴	27/05/13 06/06/13 ⁴	31/05/13 26/06/13 ⁴	05/06/13 ^{1,3} 08/07/13 ⁴	17/06/13 ¹	02/08/13 ¹ 30/08/13 ⁴	08/09/13 ¹ 21/09/13 ⁴	(14/11/13) (17/10/13)
59 ^e liste	19/06/13	—	—	03/07/13	22/07/13	26/09/13	27/09/13	02/10/13 ¹ 04/10/13 ⁵	09/10/13	10/10/13	14/10/13	24/10/13	20/11/13	—	—	—
60 ^e liste	13/09/13	—	—	18/09/13	19/09/13	26/09/13	27/09/13	02/10/13 ¹ 04/10/13 ⁵	09/10/13	10/10/13	18/10/13 *	21/10/13 ^{6,7}	04/11/13 ⁷ 30/12/13 ⁶	22/11/13	20/12/13 (06/03/14)	
61 ^e liste	26/09/13	—	—	09/10/13	10/10/13	07/11/13	08/11/13	14/11/13	20/11/13	22/11/13	29/11/13	18/12/13	03/03/14	20/01/14	11/02/14 (20/03/14)	
62 ^e liste	14/11/13	—	—	20/11/13	22/11/13	04/12/13 *	12/12/13	16/02/13	18/12/13	19/12/13	16/01/14	20/01/14	26/02/14	20/02/14	23/03/14 (01/05/14)	
63 ^e liste	21/10/13	—	—	18/12/13	19/12/13	16/01/14	17/01/14	—	12/02/14	18/02/14	12/03/14	13/03/14	26/03/14	09/04/14	03/05/14 (12/06/14)	
64 ^e liste	14/11/13 16/12/13 [■] 16/01/14 [■]	—	—	12/02/14	18/02/14	03/03/14	03/03/14	—	12/03/14	17/03/14	20/03/14	20/03/14	—	11/04/14	16/05/14 (12/06/14)	
65 ^e liste	13/02/14	—	—	12/03/14	17/03/14	03/04/14	04/04/14	14/04/14	07/05/14	19/05/14	23/05/14	04/06/14	—	03/07/14	05/08/14 (23/10/14)	
66 ^e liste	04/03/14	—	—	09/04/14	14/04/14	16/05/14	19/05/14	27/05/14	04/06/14	17/06/14	19/06/14	03/07/14	23/07/14 ¹⁰	07/08/14	16/09/14 (23/10/14)	
67 ^e liste	10/04/14	—	—	04/06/14	17/06/14	27/06/14	—	—	—	—	—	03/07/14	25/07/14	30/07/14	22/08/14 (23/10/14)	
68 ^e liste	19/06/14 ⁸ 26/06/14 ⁹	—	—	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	14/10/14 ⁸ 17/10/14 ⁹	22/10/14	06/11/14 ⁸	19/11/14	24/11/14	—	30/12/14	21/01/15 (12/03/15)	
69 ^e liste	05/12/14 05/03/15	—	—	10/12/14 11/03/15	17/03/15	27/03/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ CST compétente pour l'économie et les finances
² CST de la culture et de la communication
³ CST de la santé et des affaires sociales
⁴ CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur
⁵ CST de l'agriculture et de la pêche

⁶ ministre compétent pour le commerce
⁷ ministre compétent pour l'urbanisme
⁸ CST compétente pour l'audiovisuel
⁹ CST compétente pour le numérique
¹⁰ ministre compétent pour les droits des femmes

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

B.2 : Calendrier des réunions 2014 au 31 décembre 2014

COMMISSION	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères	13 à 15h		10 à 15h		5 à 15h	23 à 15h		15 à 15h		3 à 15h	15 à 15h
Agriculture et pêche			7 à 10h			20 à 10h			24 à 10h		
Automobile			18 à 14h30			24 à 14h30		23 à 14h30	15 à 9h45		16 à 14h30
Chimie et matériaux <i>GT matériaux</i>		4 à 9h30* 3 à 10h*				3 à 9h30* 2 à 10h*				4 à 9h30* 3 à 10h*	
Culture et communication	16 à 16h	13 à 9h30	13 à 9h30	10 à 9h30	22 à 9h30	19 à 9h30		16 à 9h30	14 à 9h30	18 à 9h30	16 à 9h30
Défense	21 à 14h30		25 à 14h30		26 à 14h30				10 à 9h30		11 à 9h30
Économie, finances, etc. <i>GT fiscalité</i> <i>GT techniques commerciales</i>	28 à 10h*	10 à 15h 18 à 10h	10 à 14h30	2 à 15h 2 à 13h30	28 à 15h 28 à 13h30 19 à 15h 26 à 14h	26 à 14h30 12 à 14h30	9 à 15h 1 à 15h	23 à 10h 17 à 15h	7 à 15h	24 à 15h 5 à 9h30*	9 à 9h30*
Éducation et enseignement supérieur	9 à 10h		6 à 10h							14 à 10h	19 à 10h
Environnement											
Équipement, transports et logement											9 à 14h30
Informatique et composants électroniques			21 à 9h30		23 à 9h30			26 à 9h30			5 à 9h30
Ingénierie nucléaire		11 à 6h19*									
Justice		13 à 11h	4 à 14h15		13 à 14h						
Santé et affaires sociales	9 à 14h30		13 à 14h30		15 à 14h30	26 à 14h30		11 à 14h30	9 à 14h	13 à 14h	
Sciences et industries pétrolières et gazières				10 à 14h30		12 à 14h30		25 à 14h30			4 à 14h30
Sciences et techniques spatiales	14 à 9h30*		25 à 9h30*					16 à 9h30*		4 à 9h30*	
Sports	21 à 14h30	18 à 14h30	25 à 14h30		20 à 14h30						
Télécommunications et activités postales											
COMMISSION GÉNÉRALE	15 à 9h45	12 à 9h45	12 à 9h45	9 à 9h45	7 à 9h45	4 à 9h45	2 à 9h45	17 à 9h45	22 à 9h45	19 à 9h45	10 à 9h45
Groupe de travail	22 à 9h30	19 à 9h30	26 à 9h30	16 à 9h30	21 à 9h30	23 à 9h30		10 à 9h30	1 à 9h30 29 à 9h30	26 à 9h30	17 à 9h30
Groupe restreint		3 à 17h	4 à 17h30	7 à 17h30		2 à 17h30 30 à 17h30			20 à 17h30		8 à 17h30
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES <i>GT biologie</i>		17 à 9h			19 à 9h	16 à 10h		22 à 9h			1 à 10h 8 à 9h
NORMALISATION (X03A)	15 à 14h					3 à 14h					

* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.
La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

5 février 2014, matin, réunion annuelle des responsables du dispositif de terminologie.
18 juin 2014, réunion des hauts fonctionnaires et des présidents de commission.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'audiovisuel

NOR : CTNX1402065K

réalité scénarisée

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Genre de programme télévisuel tiré de faits divers ou de situations de la vie courante, empruntant aux procédés du reportage et recourant à des scènes reconstituées afin de produire un effet d'authenticité.

Équivalent étranger : scripted reality, structured reality.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'édition et de la presse

NOR: CTNX1405246K

tout en ligne, loc.adj.inv.

Domaine : Édition et livre-Communication/Presse.

Définition : Se dit d'un éditeur, en particulier un éditeur de presse, qui exerce son activité exclusivement dans l'internet, ou de cette activité elle-même.

Note :

1. On parle par exemple d'un « journal tout en ligne » ou encore de l'« édition tout en ligne ».
2. Le terme *pure player*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Voir aussi : distributeur en ligne.

Équivalent étranger : –

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1405292K

I. – Termes et définitions

bonus de capacité

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Augmentation de la capacité d'une installation de raffinage, induite par des modifications de cette installation ou de ses conditions de fonctionnement.

Équivalent étranger : capacity creep, creeping capacity.

bretelle, n.f.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Raccord flexible ou rigide de l'ordre de quelques dizaines de mètres, qui est installé entre des équipements de production sous-marine.

Voir aussi : raccord sous-marin.

Équivalent étranger : flying lead, jumper.

carbone organique total

Abréviation : COT.

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection.

Définition : Masse de carbone d'origine organique présente dans une roche rapportée à la masse de celle-ci, qui permet de déterminer la richesse de cette roche en matières organiques et d'évaluer ainsi la probabilité qu'elle contienne des hydrocarbures.

Note : Le carbone organique total est généralement exprimé en pourcentage.

Équivalent étranger : total organic carbon (TOC).

carburant d'appoint

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Carburant de substitution destiné à être mélangé à un carburant d'origine pétrolière.

Note : Le carburant d'appoint est le plus souvent constitué de biocarburants.

Voir aussi : biocarburant.

Équivalent étranger : drop-in fuel.

compagnie pétrolière internationale

Abréviation : CPI.

Domaine : Pétrole et gaz/Économie.

Synonyme : société pétrolière multinationale (SPM).

Définition : Société pétrolière dont la majorité du capital est détenue par des intérêts privés multinationaux.

Équivalent étranger : international oil company (IOC).

compagnie pétrolière nationale

Abréviation : CPN.

Domaine : Pétrole et gaz/Économie.

Synonyme : société pétrolière nationale (SPN).

Définition : Société pétrolière dont la majorité du capital est détenue ou contrôlée par un État.

Équivalent étranger : national oil company (NOC).

contrat de partage de production

Abréviation : CPP.

Domaine : Pétrole et gaz/Économie.

Définition : Contrat passé entre le propriétaire et l'exploitant d'un champ pétrolifère ou gazier, en vertu duquel une proportion déterminée de la production est accordée à l'exploitant à titre de rémunération.

Équivalent étranger : production sharing agreement (PSA).

diagraphie en cours de forage

Domaine : Pétrole et gaz/Forage.

Définition : Mesure et enregistrement en temps réel de certaines propriétés physiques des roches traversées pendant un forage.

Équivalent étranger : logging while drilling (LWD).

forage en surpression

Domaine : Pétrole et gaz/Forage.

Définition : Forage caractérisé par une pression du fluide de forage supérieure à celle des fluides présents dans la formation géologique.

Voir aussi : forage en sous-pression.

Équivalent étranger : overbalanced drilling (OBD).

forage rotatif directionnel

Domaine : Pétrole et gaz/Forage.

Définition : Technique de forage rotatif permettant un guidage précis du trépan.

Voir aussi : forage rotatif.

Équivalent étranger : rotary steerable drilling.

forage sous pression contrôlée

Domaine : Pétrole et gaz/Forage.

Définition : Forage caractérisé par le maintien de la pression du fluide de forage à un niveau légèrement supérieur à celui de la pression des fluides présents dans la formation géologique.

Équivalent étranger : managed pressure drilling (MPD).

fracturation, n.f.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Opération qui consiste, par l'injection d'un fluide sous forte pression, à élargir et prolonger les fissures naturelles d'une formation géologique, ou à en créer de nouvelles.

Note :

1. La fracturation est utilisée pour extraire certains hydrocarbures non conventionnels lorsque les réservoirs sont insuffisamment perméables.

2. Les fluides injectés sont généralement des liquides, mais peuvent être aussi des gaz.

Voir aussi : gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : frac, fracking, fracturing.

gaz de roche-mère

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Gaz naturel présent dans une roche, où il s'est formé et où il est resté piégé.

Note : Lorsque la roche-mère est un schiste argileux, le gaz piégé est nommé « gaz de schiste ».

Voir aussi : gaz de schiste, gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : source rock gas.

gaz de substitution

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Gaz manufacturé qui peut être substitué au gaz naturel dans les applications thermiques.

Note : Un gaz de substitution est généralement composé d'un mélange d'air et de propane, ou d'air et de butane.

Équivalent étranger : –

gaz de synthèse

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Mélange de monoxyde de carbone et d'hydrogène obtenu le plus souvent par oxydation partielle, qui est à la base de nombreuses synthèses chimiques.

Note : Parmi les produits synthétisés, on trouve le méthane, le méthanol, l'acide acétique et l'ammoniac.

Voir aussi : méthane de synthèse, oxydation partielle.

Équivalent étranger : synthesis gas.

gaz naturel comprimé

Abréviation : GNC.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Synonyme : gaz naturel pour véhicules (GNV).

Définition : Gaz naturel qui a été comprimé pour être utilisé comme carburant dans des véhicules.

Note : Le gaz est généralement comprimé à 200 bar, soit 2×10^7 Pa.

Équivalent étranger : compressed natural gas (CNG), natural gas for vehicles (NGV).

gaz non conventionnel

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Gaz naturel piégé dans des roches peu perméables ou des gisements de charbon, et dont l'extraction nécessite le recours, dès le début de l'exploitation, à des techniques de stimulation de la roche qui diffèrent de celles qui sont utilisées couramment dans l'industrie gazière.

Note : On distingue trois types de gaz non conventionnels : le gaz de roche-mère, le gaz de réservoir compact et le gaz de charbon.

Voir aussi : gaz de réservoir compact, gaz de roche-mère, méthane houiller.

Équivalent étranger : non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).

hydrates de gaz naturel

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Synonyme : clathrates de gaz naturel.

Définition : Composés solides cristallins résultant de l'association de l'eau avec un gaz naturel ou un mélange de gaz naturels, qui sont stables dans certaines conditions de température et de pression.

Note : Les hydrates de gaz naturel présentent une structure cristalline régulière comprenant des cavités dans lesquelles sont piégées les molécules de gaz.

Équivalent étranger : natural gas hydrates.

kérosène paraffinique synthétique

Abréviation : KPS.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Carburant d'appoint paraffinique, issu de matières premières variées, généralement d'origine biologique.

Note : Le kérosène paraffinique synthétique ne peut être utilisé à l'état pur pour le transport aérien, en raison de sa température de cristallisation supérieure à -50 °C.

Voir aussi : carburant d'appoint, carburéacteur.

Équivalent étranger : synthetic paraffinic kerosene (SPK).

méthane de synthèse

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Méthane fabriqué à partir de gaz de synthèse et utilisé comme combustible à la place du gaz naturel.

Voir aussi : gaz de synthèse.

Équivalent étranger : substitute natural gas (SNG).

oxydation partielle

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Oxydation incomplète d'hydrocarbures, qui permet de produire du monoxyde de carbone et de l'hydrogène dont le mélange constitue un gaz de synthèse.

Voir aussi : gaz de synthèse.

Équivalent étranger : partial oxidation (POx).

pétrole délaissé

Domaine : Pétrole et gaz/Exploration-Production.

Définition : Réserve de pétrole qui n'est pas exploitable dans les conditions techniques ou économiques du moment.

Équivalent étranger : stranded oil.

piston, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Pièce mobile qui, poussée à l'intérieur d'une canalisation par le fluide qui y circule, assure différentes opérations de contrôle et d'entretien.

Note : Le terme est souvent complété par un qualificatif précisant sa conformation ou sa fonction : piston sphérique (en anglais : *spherical pig*), piston mousse (en anglais : *foam pig*), piston racleur (en anglais : *cleaning pig*), piston de séparation (en anglais : *sealing pig*), piston de calibrage (en anglais : *caliper pig*).

Équivalent étranger : pig.

pistonnage, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Opération qui consiste à utiliser un piston pour le contrôle ou l'entretien d'une canalisation.

Voir aussi : piston.

Équivalent étranger : pigging.

puits intercalaire

Domaine : Pétrole et gaz/Forage-Production.

Définition : Puits d'exploitation ajouté aux puits déjà existants afin d'améliorer la récupération des hydrocarbures.

Équivalent étranger : infill well.

raccord sous-marin

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Équipement sous-marin reliant une nouvelle tête de puits à un réseau ou à une installation existants.

Équivalent étranger : subsea tie-back.

récupération par action microbienne

Abréviation : RAM.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Procédé de récupération assistée du pétrole brut, qui consiste à injecter dans un puits des microorganismes avec leurs nutriments, afin qu'ils synthétisent des composés chimiques destinés à en faciliter l'extraction.

Voir aussi : récupération assistée du pétrole.

Équivalent étranger : microbial enhanced oil recovery (MEOR).

récupération par injection

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Procédé de récupération assistée du pétrole brut, qui consiste à injecter un ou plusieurs fluides dans un gisement d'hydrocarbures.

Note : Les techniques de récupération par injection les plus fréquentes mettent en œuvre de l'eau ou du gaz afin de maintenir dans le réservoir une pression suffisante pour assurer un débit de production satisfaisant.

Voir aussi : récupération assistée du pétrole.

Équivalent étranger : flooding.

réservoir subsalifère

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection-Production.

Définition : Gisement d'hydrocarbures situé sous une formation saline.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « réservoir antésalifère ».

Équivalent étranger : subsalt field.

vapoextraction en réseaux croisés

Forme abrégée : vapoextraction croisée.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Procédé de vapoextraction mettant en œuvre des conduits d'injection de vapeur et des drains de récupération d'huile disposés en réseaux croisés orthogonaux.

Voir aussi : vapoextraction.

Équivalent étranger : cross SAGD (XSAGD), cross steam assisted gravity drainage.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
capacity creep, creeping capacity.	Pétrole et gaz/Raffinage.	bonus de capacité.
compressed natural gas (CNG), natural gas for vehicles (NGV).	Pétrole et gaz/Production.	gaz naturel comprimé (GNC), gaz naturel pour véhicules (GNV).
creeping capacity, capacity creep.	Pétrole et gaz/Raffinage.	bonus de capacité.
cross SAGD (XSAGD), cross steam assisted gravity drainage.	Pétrole et gaz/Production.	vapoextraction en réseaux croisés, vapoextraction croisée.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
drop-in fuel.	Pétrole et gaz/Raffinage.	carburant d'appoint.
flooding.	Pétrole et gaz/Production.	récupération par injection.
flying lead, jumper.	Pétrole et gaz/Production.	bretelle, n.f.
frac, fracking, fracturing.	Pétrole et gaz/Production.	fracturation, n.f.
infill well.	Pétrole et gaz/Forage-Production.	puits intercalaire.
international oil company (IOC).	Pétrole et gaz/Économie.	compagnie pétrolière internationale (CPI), société pétrolière multinationale (SPM).
jumper, flying lead.	Pétrole et gaz/Production.	bretelle, n.f.
logging while drilling (LWD).	Pétrole et gaz/Forage.	diagraphie en cours de forage.
managed pressure drilling (MPD).	Pétrole et gaz/Forage.	forage sous pression contrôlée.
microbial enhanced oil recovery (MEOR).	Pétrole et gaz/Production.	récupération par action microbienne (RAM).
national oil company (NOC).	Pétrole et gaz/Économie.	compagnie pétrolière nationale (CPN), société pétrolière nationale (SPN).
natural gas for vehicles (NGV), compressed natural gas (CNG).	Pétrole et gaz/Production.	gaz naturel comprimé (GNC), gaz naturel pour véhicules (GNV).
natural gas hydrates.	Pétrole et gaz/Production.	hydrates de gaz naturel, clathrates de gaz naturel.
non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).	Pétrole et gaz/Production.	gaz non conventionnel.
overbalanced drilling (OBD).	Pétrole et gaz/Forage.	forage en surpression.
partial oxidation (POx).	Pétrole et gaz/Raffinage.	oxydation partielle.
pig.	Pétrole et gaz/Production.	piston, n.m.
pigging.	Pétrole et gaz/Production.	pistonage, n.m.
production sharing agreement (PSA).	Pétrole et gaz/Économie.	contrat de partage de production (CPP).
rotary steerable drilling.	Pétrole et gaz/Forage.	forage rotatif directionnel.
source rock gas.	Pétrole et gaz/Production.	gaz de roche-mère.
stranded oil.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	pétrole délaissé.
subsalt field.	Pétrole et gaz/Prospection-Production.	réservoir subsalifère.
subsea tie-back.	Pétrole et gaz/Production.	raccord sous-marin.
substitute natural gas (SNG).	Pétrole et gaz/Production.	méthane de synthèse.
synthesis gas.	Pétrole et gaz/Raffinage.	gaz de synthèse.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
synthetic paraffinic kerosene (SPK).	Pétrole et gaz/Raffinage.	kérosène paraffinique synthétique (KPS).
total organic carbon (TOC).	Pétrole et gaz/Prospection.	carbone organique total (COT).
unconventional gas (UG), non conventional gas (NCG).	Pétrole et gaz/Production.	gaz non conventionnel.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bonus de capacité.	Pétrole et gaz/Raffinage.	capacity creep, creeping capacity.
bretelle, n.f.	Pétrole et gaz/Production.	flying lead, jumper.
carbone organique total (COT).	Pétrole et gaz/Prospection.	total organic carbon (TOC).
carburant d'appoint.	Pétrole et gaz/Raffinage.	drop-in fuel.
clathrates de gaz naturel, hydrates de gaz naturel.	Pétrole et gaz/Production.	natural gas hydrates.
compagnie pétrolière internationale (CPI), société pétrolière multinationale (SPM).	Pétrole et gaz/Économie.	international oil company (IOC).
compagnie pétrolière nationale (CPN), société pétrolière nationale (SPN).	Pétrole et gaz/Économie.	national oil company (NOC).
contrat de partage de production (CPP).	Pétrole et gaz/Économie.	production sharing agreement (PSA).
diagraphie en cours de forage.	Pétrole et gaz/Forage.	logging while drilling (LWD).
forage en surpression.	Pétrole et gaz/Forage.	overbalanced drilling (OBD).
forage rotatif directionnel.	Pétrole et gaz/Forage.	rotary steerable drilling.
forage sous pression contrôlée.	Pétrole et gaz/Forage.	managed pressure drilling (MPD).
fracturation, n.f.	Pétrole et gaz/Production.	frac, fracking, fracturing.
gaz de roche-mère.	Pétrole et gaz/Production.	source rock gas.
gaz de substitution.	Pétrole et gaz/Production.	–
gaz de synthèse.	Pétrole et gaz/Raffinage.	synthesis gas.
gaz naturel comprimé (GNC), gaz naturel pour véhicules (GNV).	Pétrole et gaz/Production.	compressed natural gas (CNG), natural gas for vehicles (NGV).
gaz non conventionnel.	Pétrole et gaz/Production.	non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).
hydrates de gaz naturel, clathrates de gaz naturel.	Pétrole et gaz/Production.	natural gas hydrates.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
kérosène paraffinique synthétique (KPS).	Pétrole et gaz/Raffinage.	synthetic paraffinic kerosene (SPK).
méthane de synthèse.	Pétrole et gaz/Production.	substitute natural gas (SNG).
oxydation partielle.	Pétrole et gaz/Raffinage.	partial oxidation (POx).
pétrole délaissé.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	stranded oil.
piston, n.m.	Pétrole et gaz/Production.	pig.
pistonage, n.m.	Pétrole et gaz/Production.	pigging.
puits intercalaire.	Pétrole et gaz/Forage-Production.	infill well.
raccord sous-marin.	Pétrole et gaz/Production.	subsea tie-back.
récupération par action microbienne (RAM).	Pétrole et gaz/Production.	microbial enhanced oil recovery (MEOR).
récupération par injection.	Pétrole et gaz/Production.	flooding.
réservoir subsalifère.	Pétrole et gaz/Prospection-Production.	subsalt field.
société pétrolière multinationale (SPM), compagnie pétrolière internationale (CPI).	Pétrole et gaz/Économie.	international oil company (IOC).
société pétrolière nationale (SPN), compagnie pétrolière nationale (CPN).	Pétrole et gaz/Économie.	national oil company (NOC).
vapoextraction en réseaux croisés, vapoextraction croisée.	Pétrole et gaz/Production.	cross SAGD (XSAGD), cross steam assisted gravity drainage.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1406981K

I. – Termes et définitions

bibaccalauréat, n.m.

Forme abrégée : bibac, n.m.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Certification de fin d'études secondaires délivrée simultanément à l'issue d'un examen unique à des élèves en France et dans un pays partenaire, et reconnue dans les deux pays pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Note : L'« abibac », commun à la France et à l'Allemagne (de *Abitur* et « baccalauréat »), le « bachibac », commun à la France et à l'Espagne (de *bachillerato* et « baccalauréat ») et l'« esabac », commun à la France et à l'Italie (de *esame di Stato* et « baccalauréat ») sont des bibaccalauréats.

Équivalent étranger : –

carte-éclair, n.f.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Support pédagogique imprimé ou numérique, se présentant sous forme de fiche, qui permet l'acquisition de connaissances et de compétences et sa vérification rapide.

Note : On utilise également des cartes-éclair dans certains jeux éducatifs.

Équivalent étranger : flash card, flashcard.

collégium, n.m.

Domaine : Enseignement supérieur-Recherche.

Définition : Regroupement d'instances d'enseignement supérieur et de recherche autour de projets ou d'objets d'intérêt commun.

Équivalent étranger : –

démarche d'investigation

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Méthode pédagogique qui place l'apprenant en situation d'observation et d'expérimentation.

Voir aussi : apprenant.

Équivalent étranger : enquiry-based education, enquiry-based learning (EBL), inquiry-based education (IBE), inquiry-based learning (IBL).

étude collective de leçon

Abréviation : ECL.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Préparation, mise en œuvre et analyse, par un groupe d'enseignants en formation, d'une leçon ou d'un ensemble de leçons.

Équivalent étranger : lesson study.

évaluation par les pairs

Domaine : Enseignement supérieur-Recherche.

Définition : Appréciation de la qualité d'un texte, d'un ensemble de travaux ou d'un projet, ou encore d'un enseignant ou d'un chercheur, d'une équipe, d'un laboratoire ou d'une institution, effectuée par des experts, à la fois indépendants et qualifiés dans l'activité en question.

Note :

1. L'évaluation par les pairs intervient, par exemple, dans l'attribution d'un financement, lors d'une publication ou en vue de l'amélioration des pratiques pédagogiques.

2. On trouve aussi le terme « examen par les pairs ».

Équivalent étranger : peer-review.

formation par les pairs

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Mode de formation fondé sur l'échange de connaissances ou d'expériences entre des personnes de même statut.

Équivalent étranger : peer-assisted learning (PAL), peer education.

innumérisme, n.m.

Antonyme : numérisme, n.m.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Incapacité d'une personne à manier les nombres et le calcul dans les situations de la vie courante, même après avoir reçu un enseignement.

Voir aussi : littérisme.

Équivalent étranger : innumeracy.

jumelage électronique

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Dispositif d'échanges électroniques entre établissements de formation, généralement de pays différents, dont le but est notamment de favoriser le plurilinguisme et le dialogue interculturel.

Équivalent étranger : e-twinning.

livrable, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Tous domaines.

Définition : Produit d'une prestation qui doit être remis selon les termes d'un contrat, d'une commande ou d'un projet.

Équivalent étranger : deliverable.

lot de travaux

Forme abrégée : lot, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble cohérent de tâches issu du découpage d'un projet.

Équivalent étranger : work package (WP).

mot-cheville, n.m.

Domaine : Sciences humaines/Étude du langage.

Définition : Mot ou groupe de mots qui est utilisé non pour sa signification propre mais pour maintenir, renforcer ou interrompre la communication avec un interlocuteur, ou pour combler les lacunes d'un discours oral.

Équivalent étranger : filler, filler word, gap filler.

numérisme, n.m.

Antonyme : innumérisme, n.m.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Capacité d'une personne à manier les nombres et le calcul dans les situations de la vie courante.

Voir aussi : littérisme.

Équivalent étranger : numeracy.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
deliverable.	Tous domaines.	livrable , n.m. (langage professionnel).
enquiry-based education, enquiry-based learning (EBL), inquiry-based education (IBE), inquiry-based learning (IBL).	Éducation-Formation.	démarche d'investigation .
e-twinning.	Éducation-Formation.	jumelage électronique .
filler, filler word, gap filler.	Sciences humaines/Étude du langage.	mot-cheville , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
flash card, flashcard.	Éducation-Formation.	carte-éclair , n.f.
gap filler, filler, filler word.	Sciences humaines/Étude du langage.	mot-cheville , n.m.
innumeracy.	Éducation-Formation.	innumérisme , n.m.
inquiry-based education (IBE), enquiry-based education, enquiry-based learning (EBL), inquiry-based learning (IBL).	Éducation-Formation.	démarche d'investigation .
lesson study.	Éducation-Formation.	étude collective de leçon (ECL) .
numeracy.	Éducation-Formation.	numérisme , n.m.
peer-assisted learning (PAL), peer education.	Éducation-Formation.	formation par les pairs .
peer-review.	Enseignement supérieur-Recherche.	évaluation par les pairs .
work package (WP).	Tous domaines.	lot de travaux, lot , n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bibaccalauréat , n.m., bibac , n.m.	Éducation-Formation.	–
carte-éclair , n.f.	Éducation-Formation.	flash card, flashcard.
collégium , n.m.	Enseignement supérieur-Recherche.	–
démarche d'investigation .	Éducation-Formation.	enquiry-based education, enquiry-based learning (EBL), inquiry-based education (IBE), inquiry-based learning (IBL).
étude collective de leçon (ECL) .	Éducation-Formation.	lesson study.
évaluation par les pairs .	Enseignement supérieur-Recherche.	peer-review.
formation par les pairs .	Éducation-Formation.	peer-assisted learning (PAL), peer education.
innumérisme , n.m.	Éducation-Formation.	innumeracy.
jumelage électronique .	Éducation-Formation.	e-twinning.
livrable , n.m. (langage professionnel).	Tous domaines.	deliverable.
lot de travaux, lot , n.m.	Tous domaines.	work package (WP).
mot-cheville , n.m.	Sciences humaines/Étude du langage.	filler, filler word, gap filler.
numérisme , n.m.	Éducation-Formation.	numeracy.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des matériaux, technologie du verre (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1407583K

I. – Termes et définitions

abusage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Formation d'éraflures à la surface d'objets en verre, qui est due au frottement de ces objets entre eux ou se produit au contact des équipements de conditionnement ou de manutention.

Équivalent étranger : scuffing.

affinage, n.m.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Phase de l'élaboration du verre pendant laquelle les bulles présentes dans le bain de verre sont éliminées à haute température.

Note : La température d'affinage est en général comprise entre 1 450 et 1 550 °C.

Voir aussi : bain de verre, phase de braise.

Équivalent étranger : fining, refining.

attrempage, n.m.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Chauffage progressif et contrôlé d'un four verrier lors de sa mise en service.

Note : À la différence de la trempe, l'attrempage permet d'éviter l'apparition, dans les matériaux réfractaires des parois du four, de contraintes internes dues à des variations trop rapides de la température.

Équivalent étranger : heating-up, heat-up, warming-up.

bain de verre

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Verre à l'état fondu se trouvant dans le four verrier.

Équivalent étranger : bath of glass, molten glass.

calcin, n.m.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Verre récupéré et recyclé, le plus souvent dans l'industrie verrière.

Note :

1. Dans l'industrie du verre, le terme « calcin » est préféré à « groisil ».
2. Le terme « calcin » est aussi employé pour désigner le verre finement broyé utilisé dans la fabrication des émaux.

Équivalent étranger : cullet.

canal de distribution

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Partie aval d'un four verrier permettant l'alimentation en verre fondu d'une ou de plusieurs machines de mise en forme.

Équivalent étranger : feeder, feeder channel.

empilage, n.m.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Assemblage, dans un four à régénération, d'éléments réfractaires disposés de façon à ménager des espaces permettant la circulation alternée du flux des fumées de combustion et du flux d'air froid qui est ainsi réchauffé.

Voir aussi : four à régénération, inversion.

Équivalent étranger : brick checkers (EU), brick chequers (GB), checkers (EU), chequers (GB).

épreuve thermique du verre trempé

Abréviation : ETVT.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Test effectué avant commercialisation, qui consiste à chauffer, dans des conditions contrôlées, des vitrages en verre trempé pour provoquer la casse de ceux qui présentent des défauts non décelables par d'autres méthodes.

Note : L'épreuve thermique du verre trempé vise à prévenir la casse spontanée des vitrages après leur commercialisation.

Équivalent étranger : heat soak test (HST).

four à régénération

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Four verrier chauffé par un combustible hydrocarboné et comportant un système d'échange de chaleur constitué d'empilages.

Voir aussi : empilage, inversion.

Équivalent étranger : regenerative glass furnace.

four journalier

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Four verrier à cuve dans lequel l'élaboration du verre a lieu de manière discontinue selon un processus d'une durée de vingt-quatre heures.

Note : Le four journalier est destiné à la fabrication artisanale d'objets en verre.

Équivalent étranger : day tank.

inversion, n.f.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Permutation du flux des fumées de combustion et du flux d'air froid dans les empilages d'un four à régénération.

Voir aussi : empilage, four à régénération.

Équivalent étranger : change-over (GB), reversal (GB), Wechsel (All.).

paraison, n.f.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Masse calibrée de verre fondu destinée à être mise en forme.

Équivalent étranger : gob, parison.

phase de braise

Forme abrégée : braise, n.f.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Synonyme : conditionnement thermique.

Définition : Phase d'élaboration en continu du verre plat qui suit les phases de fusion et d'affinage et au cours de laquelle la température est abaissée et homogénéisée en vue d'ajuster la viscosité du verre aux contraintes de fabrication du produit final.

Note : Le terme « braise » trouve son origine dans les procédés d'élaboration en discontinu du verre artisanal et du cristal, qu'on laissait refroidir sur un lit de braises.

Voir aussi : affinage.

Équivalent étranger : cooling-down period.

procédé sol-gel

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Procédé de synthèse de matériaux verriers ou céramiques consistant à réaliser, sous la pression atmosphérique et à une température proche de la température ambiante, la polymérisation de précurseurs en solution, puis à effectuer un traitement thermique pour obtenir un produit solide.

Note :

1. Le nom de ce procédé vient du fait que la polymérisation produit successivement un sol, un gel et un solide vitreux.
2. Le procédé sol-gel s'inspire du processus naturel par lequel certains organismes vivants élaborent des concrétions siliceuses.

Équivalent étranger : sol-gel process.

surcombustion réductrice

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Procédé consistant à ajouter, dans les gaz brûlés résultant de la combustion à haute température d'un combustible fossile, une petite quantité de combustible, afin de provoquer la réduction en azote des oxydes d'azote présents dans ces gaz.

Note : On trouve aussi le terme « recombustion », qui est déconseillé.

Équivalent étranger : reburning.

verre à faible émissivité

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Verre ayant reçu un traitement de surface abaissant son émissivité, ce qui réduit les échanges thermiques par rayonnement.

Note : Les verres à faible émissivité sont utilisés principalement pour la fabrication de vitrages isolants.

Équivalent étranger : low-E glass, low emissivity glass.

verre expansé

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Matériau verrier de faible densité, dont la structure comporte de nombreuses bulles de gaz.

Note :

1. Le verre expansé est utilisé principalement comme isolant thermique ininflammable.
2. On trouve aussi les expressions « verre mousse », « verre cellulaire », « verre multicellulaire ».

Équivalent étranger : expanded glass.

verre flotté

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Verre plat obtenu en continu par étalement et refroidissement d'une couche de verre fondu sur la surface d'un bain de métal liquide.

Équivalent étranger : float glass.

vitrocéramique, n.f.

Domaine : Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Matériau élaboré par des techniques verrières, constitué d'une phase vitreuse et de microcristaux dont la composition, le nombre, la taille, la répartition et l'orientation sont maîtrisés grâce à un traitement thermique approprié.

Note :

1. Les vitrocéramiques les plus utilisées possèdent un coefficient de dilatation thermique faible qui leur confère une grande résistance aux chocs thermiques.
2. Le terme « vitrocéramique » est également utilisé comme adjectif.

Équivalent étranger : vitroc ceramic (adj.), vitroc ceramics (n.).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bath of glass, molten glass.	Matériaux/Verre et céramique.	bain de verre.
brick checkers (EU), brick chequers (GB), checkers (EU), chequers (GB).	Matériaux/Verre et céramique.	empilage, n.m.
change-over (GB), reversal (GB), Wechsel (All.).	Matériaux/Verre et céramique.	inversion, n.f.
checkers (EU), brick checkers (EU), brick chequers (GB), chequers (GB).	Matériaux/Verre et céramique.	empilage, n.m.
cooling-down period.	Matériaux/Verre et céramique.	phase de braise, braise, n.f., conditionnement thermique.
cullet.	Matériaux/Verre et céramique.	calcin, n.m.
day tank.	Matériaux/Verre et céramique.	four journalier.
expanded glass.	Matériaux/Verre et céramique.	verre expansé.
feeder, feeder channel.	Matériaux/Verre et céramique.	canal de distribution.
fining, refining.	Matériaux/Verre et céramique.	affinage, n.m.
float glass.	Matériaux/Verre et céramique.	verre flotté.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
gob, parison.	Matériaux/Verre et céramique.	paraison , n.f.
heating-up, heat-up, warming-up.	Matériaux/Verre et céramique.	attrempage , n.m.
heat soak test (HST).	Matériaux/Verre et céramique.	épreuve thermique du verre trempé (ETVT) .
heat-up, heating-up, warming-up.	Matériaux/Verre et céramique.	attrempage , n.m.
low-E glass, low emissivity glass.	Matériaux/Verre et céramique.	verre à faible émissivité .
molten glass, bath of glass.	Matériaux/Verre et céramique.	bain de verre .
parison, gob.	Matériaux/Verre et céramique.	paraison , n.f.
reburning.	Chimie-Matériaux.	surcombustion réductrice .
refining, fining.	Matériaux/Verre et céramique.	affinage , n.m.
regenerative glass furnace.	Matériaux/Verre et céramique.	four à régénération .
reversal (GB), change-over (GB), Wechsel (All.).	Matériaux/Verre et céramique.	inversion , n.f.
scuffing.	Matériaux/Verre et céramique.	abusage , n.m. (langage professionnel).
sol-gel process.	Matériaux/Verre et céramique.	procédé sol-gel .
vitroceramic (adj.), vitroceramics (n.).	Matériaux/Verre et céramique.	vitrocéramique , n.f.
warming-up, heating-up, heat-up.	Matériaux/Verre et céramique.	attrempage , n.m.
Wechsel (All.), change-over (GB), reversal (GB).	Matériaux/Verre et céramique.	inversion , n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
abusage , n.m. (langage professionnel).	Matériaux/Verre et céramique.	scuffing.
affinage , n.m.	Matériaux/Verre et céramique.	fining, refining.
attrempage , n.m.	Matériaux/Verre et céramique.	heating-up, heat-up, warming-up.
bain de verre .	Matériaux/Verre et céramique.	bath of glass, molten glass.
braise , n.f., conditionnement thermique, phase de braise .	Matériaux/Verre et céramique.	cooling-down period.
calcin , n.m.	Matériaux/Verre et céramique.	cullet.
canal de distribution .	Matériaux/Verre et céramique.	feeder, feeder channel.
conditionnement thermique, phase de braise, braise , n.f.	Matériaux/Verre et céramique.	cooling-down period.
empilage , n.m.	Matériaux/Verre et céramique.	brick checkers (EU), brick chequers (GB), checkers (EU), chequers (GB).
épreuve thermique du verre trempé (ETVT) .	Matériaux/Verre et céramique.	heat soak test (HST).
four à régénération .	Matériaux/Verre et céramique.	regenerative glass furnace.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
four journalier.	Matériaux/Verre et céramique.	day tank.
inversion, n.f.	Matériaux/Verre et céramique.	change-over (GB), reversal (GB), Wechsel (All.).
paraison, n.f.	Matériaux/Verre et céramique.	gob, parison.
phase de braise, braise, n.f., conditionnement thermique.	Matériaux/Verre et céramique.	cooling-down period.
procédé sol-gel.	Matériaux/Verre et céramique.	sol-gel process.
surcombustion réductrice.	Chimie-Matériaux.	reburning.
verre à faible émissivité.	Matériaux/Verre et céramique.	low-E glass, low emissivity glass.
verre expansé.	Matériaux/Verre et céramique.	expanded glass.
verre flotté.	Matériaux/Verre et céramique.	float glass.
vitrocéramique, n.f.	Matériaux/Verre et céramique.	vitroceramic (adj.), vitroceramics (n.).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique et du droit

NOR : CTNX1408941K

données ouvertes

Domaine : Droit-Informatique.

Définition : Données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation.

Note :

1. Les données ouvertes n'ont généralement pas de caractère personnel.
2. Elles sont accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.
3. La réutilisation des données ouvertes peut être soumise à conditions.

Voir aussi : ouverture des données.

Équivalent étranger : open data.

ouverture des données

Domaine : Droit.

Définition : Politique par laquelle un organisme met à la disposition de tous des données numériques, dans un objectif de transparence ou afin de permettre leur réutilisation, notamment à des fins économiques.

Voir aussi : données ouvertes.

Équivalent étranger : open data, open data policy.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'audiovisuel

NOR : CTNX1409279K

transmédia, adj. ou n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Se dit d'un mode de création ou de production utilisant de façon combinée et complémentaire différents médias pour développer une même œuvre ou un même sujet ; par extension, ce mode de création ou de production.

Voir aussi : multisupport, télévision participative.

Équivalent étranger : crossmedia (n. ou adj.), transmedia storytelling (n.).

télévision participative

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Télévision proposant au public d'échanger, principalement via les réseaux sociaux, des appréciations et des commentaires sur un programme, avant, pendant ou après sa diffusion, voire d'interagir avec ce programme.

Note : On trouve aussi l'expression « télévision sociale ».

Voir aussi : transmédia.

Équivalent étranger : social television, social TV.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1409657K

I. – Termes et définitions

aide au stationnement

Domaine : Automobile.

Définition : Ensemble d'informations essentiellement visuelles ou sonores fournies au conducteur afin de lui faciliter les manœuvres de stationnement, dont il conserve la maîtrise.

Voir aussi : stationnement assisté, stationnement automatique.

Équivalent étranger : parking aids.

assistance à l'écoconduite

Domaine : Automobile.

Définition : Ensemble des dispositifs installés sur un véhicule qui fournissent au conducteur des informations l'aidant à réduire la consommation d'énergie.

Note : L'indicateur de changement de rapport et l'indicateur d'autonomie sont des exemples d'assistance à l'écoconduite.

Voir aussi : écoconduite.

Équivalent étranger : eco assist, eco-driving assist.

boîte de vitesses à double embrayage

Domaine : Automobile.

Définition : Boîte de vitesses à changement de rapports automatique constituée de deux demi-boîtes, l'une pour les rapports pairs, l'autre pour les rapports impairs, chacune dotée d'un embrayage, qui permet un changement de rapport quasi instantané et sans rupture de traction.

Équivalent étranger : dual-clutch transmission (DCT).

coupé-cabriolet, n.m.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule de type coupé, dont le toit, constitué d'éléments rigides, est repliable dans le coffre à bagages ou dans un compartiment spécifique.

Équivalent étranger : –

échange minute de batterie

Forme abrégée : échange minute.

Domaine : Automobile.

Synonyme : échange rapide de batterie.

Définition : Remplacement rapide, sur un véhicule électrique, de la batterie de traction déchargée par une batterie chargée.

Équivalent étranger : quick drop.

écoconduite, n.f.

Domaine : Automobile.

Définition : Ensemble de pratiques de conduite permettant à l'automobiliste de réduire la consommation d'énergie du véhicule et d'en limiter l'usure.

Voir aussi : assistance à l'écoconduite.

Équivalent étranger : eco-driving, efficient driving.

feux de jour

Forme développée : feux de circulation de jour.

Domaine : Automobile.

Définition : Feux de signalisation spécifiques, situés à l'avant du véhicule, qui s'allument automatiquement au démarrage du moteur et permettent au véhicule d'être plus visible en circulation de jour.

Note : On trouve aussi les termes « feux diurnes » et « feux de circulation diurne ».

Équivalent étranger : daytime running lights (DRL).

gestion de la consommation électrique

Abréviation : GCE.

Forme développée : gestion optimisée de la consommation électrique.

Domaine : Automobile.

Définition : Ensemble des dispositifs qui optimisent le fonctionnement des différents systèmes électriques et électroniques du véhicule afin d'en réduire la consommation d'énergie.

Équivalent étranger : electric system management (ESM).

prolongateur d'autonomie

Domaine : Automobile.

Définition : Générateur embarqué dans un véhicule électrique, destiné à accroître l'autonomie de ce dernier en assurant la recharge de la batterie de traction.

Équivalent étranger : range extender.

recharge itinérante

Domaine : Automobile.

Définition : Pratique consistant à recharger les batteries d'un véhicule électrique en accédant, en différents points de son itinéraire, à un réseau de bornes de recharge.

Note :

1. Des informations concernant la localisation et la disponibilité des bornes peuvent être fournies aux utilisateurs par des dispositifs embarqués ou non.
2. « Plugsurfing », qui est le nom d'un site de l'internet, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : –

recupérateur d'énergie cinétique

Abréviation : REC.

Forme développée : système de récupération d'énergie cinétique (SREC).

Domaine : Automobile.

Définition : Système permettant de récupérer une partie de l'énergie cinétique produite lors de la décélération d'un véhicule.

Note : L'énergie ainsi récupérée est restituée notamment lors des phases de démarrage ou d'accélération du véhicule.

Équivalent étranger : kinetic energy recovery system (KERS).

remanufacturation, n.m.

Domaine : Automobile-Industrie.

Définition : Remise en état d'une pièce ou d'un sous-ensemble automobile usagé, selon des processus industriels rétablissant les performances et la qualité d'origine.

Équivalent étranger : remanufacturing.

rétrogradage, n.m.

Domaine : Automobile.

Définition : Passage à un rapport de transmission inférieur, qui permet d'augmenter le régime du moteur et de disposer ainsi de davantage de puissance ou de frein moteur.

Voir aussi : rétrogradage forcé.

Équivalent étranger : downshifting.

sangle supérieure

Domaine : Automobile.

Définition : Sangle installée sur un siège pour enfant, qui maintient le haut du siège pour en limiter le basculement en cas de choc.

Équivalent étranger : top tether.

stationnement assisté

Domaine : Automobile.

Synonyme : stationnement semi-automatique.

Définition : Dispositif qui actionne la direction du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement, le conducteur conservant la maîtrise de la boîte de vitesses, de l'accélérateur et du frein.

Voir aussi : aide au stationnement, stationnement automatique.

Équivalent étranger : park assist, park assist system.

stationnement automatique

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif qui prend en charge l'intégralité des manœuvres de stationnement, le conducteur restant présent dans le véhicule.

Voir aussi : aide au stationnement, stationnement assisté, voiturier automatique.

Équivalent étranger : full park assist.

voiture de salon

Domaine : Automobile.

Définition : Maquette de véhicule grandeur nature destinée à attirer l'attention du visiteur dans un lieu d'exposition.

Voir aussi : voiture concept.

Équivalent étranger : show car.

voiturier automatique

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui prend en charge, en l'absence du conducteur, l'intégralité des manœuvres nécessaires pour qu'un véhicule parvenu à son point d'arrivée gagne son aire de stationnement.

Voir aussi : stationnement assisté, stationnement automatique.

Équivalent étranger : valet parking.

volant moteur bimasse

Forme abrégée : volant bimasse.

Domaine : Automobile.

Synonyme : double volant amortisseur (DVA).

Définition : Volant moteur composé de deux parties liées de manière élastique et amortie, qui permet de diminuer les vibrations engendrées par le moteur.

Équivalent étranger : double-mass flywheel (DMF), dual-mass flywheel (DMF).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
daytime running lights (DRL).	Automobile.	feux de jour, feux de circulation de jour.
double-mass flywheel (DMF), dual-mass flywheel (DMF).	Automobile.	volant moteur bimasse, volant bimasse, double volant amortisseur (DVA).
downshifting.	Automobile.	rétrogradage, n.m.
dual-clutch transmission (DCT).	Automobile.	boîte de vitesses à double embrayage.
dual-mass flywheel (DMF), double-mass flywheel (DMF).	Automobile.	volant moteur bimasse, volant bimasse, double volant amortisseur (DVA).
eco assist, eco-driving assist.	Automobile.	assistance à l'écoconduite.
eco-driving, efficient driving.	Automobile.	écoconduite, n.f.
eco-driving assist, eco assist.	Automobile.	assistance à l'écoconduite.
efficient driving, eco-driving.	Automobile.	écoconduite, n.f.
electric system management (ESM).	Automobile.	gestion de la consommation électrique (GCE), gestion optimisée de la consommation électrique.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
full park assist.	Automobile.	stationnement automatique.
kinetic energy recovery system (KERS).	Automobile.	récupérateur d'énergie cinétique (REC), système de récupération d'énergie cinétique (SREC).
park assist, park assist system.	Automobile.	stationnement assisté, stationnement semi-automatique.
parking aids.	Automobile.	aide au stationnement.
quick drop.	Automobile.	échange minute de batterie, échange minute, échange rapide de batterie.
range extender.	Automobile.	prolongateur d'autonomie.
remanufacturing.	Automobile-Industrie.	remanufacturation, n.m.
show car.	Automobile.	voiture de salon.
top tether.	Automobile.	sangle supérieure.
valet parking.	Automobile.	voiturier automatique.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aide au stationnement.	Automobile.	parking aids.
assistance à l'écoconduite.	Automobile.	eco assist, eco-driving assist.
boîte de vitesses à double embrayage.	Automobile.	dual-clutch transmission (DCT).
coupé-cabriolet, n.m.	Automobile.	–
double volant amortisseur (DVA), volant moteur bimasse, volant bimasse.	Automobile.	double-mass flywheel (DMF), dual-mass flywheel (DMF).
échange minute de batterie, échange minute, échange rapide de batterie.	Automobile.	quick drop.
écoconduite, n.f.	Automobile.	eco-driving, efficient driving.
feux de jour, feux de circulation de jour.	Automobile.	daytime running lights (DRL).
gestion de la consommation électrique (GCE), gestion optimisée de la consommation électrique.	Automobile.	electric system management (ESM).
prolongateur d'autonomie.	Automobile.	range extender.
recharge itinérante.	Automobile.	–
récupérateur d'énergie cinétique (REC), système de récupération d'énergie cinétique (SREC).	Automobile.	kinetic energy recovery system (KERS).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
remanufacturation, n.m.	Automobile-Industrie.	remanufacturing.
rétrogradage, n.m.	Automobile.	downshifting.
sangle supérieure.	Automobile.	top tether.
stationnement assisté, stationnement semi-automatique.	Automobile.	park assist, park assist system.
stationnement automatique.	Automobile.	full park assist.
stationnement semi-automatique, stationnement assisté.	Automobile.	park assist, park assist system.
système de récupération d'énergie cinétique (SREC), récupérateur d'énergie cinétique (REC).	Automobile.	kinetic energy recovery system (KERS).
voiture de salon.	Automobile.	show car.
voiturier automatique.	Automobile.	valet parking.
volant moteur bimasse, volant bimasse, double volant amortisseur (DVA).	Automobile.	double-mass flywheel (DMF), dual-mass flywheel (DMF).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1411662K

I. – Termes et définitions

appariement des ordres

Domaine : Finances.

Définition : Rapprochement, par un établissement habilité, des ordres d'achat et de vente d'un même titre reçus de ses clients, en vue de leur exécution au sein même de cet établissement.

Équivalent étranger : –

caisse en libre service

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Caisse qui permet à un client d'enregistrer ses achats et d'en effectuer le paiement lui-même.

Équivalent étranger : self check-out, self scanning.

centre commercial

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.

Synonyme : parc commercial.

Définition : Vaste ensemble commercial offrant une large gamme de magasins et de services, conçu et géré comme une même entité.

Équivalent étranger : retail park, shopping center (EU), shopping centre (GB), super center (EU), super centre (GB).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

cloison étanche

Domaine : Finances.

Définition : Séparation rigoureuse des différentes fonctions exercées dans un établissement financier, telles que la gestion de portefeuilles, l'analyse financière, le conseil et la gestion pour compte propre.

Note : On trouve aussi le terme « muraille de Chine ».

Équivalent étranger : Chinese wall.

dérivé de crédit

Domaine : Finances.

Définition : Instrument financier permettant de transférer d'une partie à une autre un risque de crédit attaché à un actif financier.

Voir aussi : couverture de défaillance, titre de créance adossé, titre de créance adossé à des obligations, titre de créance adossé à des prêts.

Équivalent étranger : credit derivative.

droit correcteur

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Droit de douane appliqué par un pays lorsqu'il constate que le prix d'un produit qu'il importe est inférieur à son prix de revient ou au prix courant de ce produit sur le marché du pays exportateur.

Équivalent étranger : anti-dumping duty, antidumping duty.

durcissement du crédit

Domaine : Finances.

Définition : Situation dans laquelle le système bancaire rend les conditions d'octroi des prêts plus strictes et renchérit les taux de crédit.

Voir aussi : pénurie de crédit.
Équivalent étranger : credit squeeze.

gestion atypique

Domaine : Finances.
Synonyme : gestion alternative.
Définition : Stratégie du détenteur d'un portefeuille ou de son gestionnaire consistant à associer divers types d'opérations plus risquées que celles qui relèvent d'une gestion classique.
Note : La gestion atypique consiste, par exemple, à acheter ou à vendre des parts de fonds spéculatifs.
Voir aussi : fonds spéculatif.
Équivalent étranger : alternative asset management, alternative investment management.

gestion au plus juste

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.
Définition : Méthode de management qui consiste à assurer la conduite d'une entreprise au coût le plus faible possible.
Voir aussi : production au plus juste.
Équivalent étranger : lean management.

obligation remboursable par anticipation

Domaine : Finances.
Définition : Obligation que l'émetteur peut rembourser avant l'échéance, au prix stipulé dans le contrat d'émission.
Équivalent étranger : callable bond.

obligation sécurisée

Domaine : Finances.
Définition : Titre obligataire assorti d'une garantie, qui est émis par une institution financière pour refinancer des créances, généralement des prêts immobiliers ou des prêts au secteur public, et qui figure comme tel dans la comptabilité de l'émetteur.
Voir aussi : obligation foncière.
Équivalent étranger : covered bond.

panneau d'accrochage

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.
Définition : Présentoir de magasin garni de supports pour accrocher des articles.
Note : Les articles en question sont « accrochables » et non « peg-boardables ».
Équivalent étranger : peg-board.

pénurie de crédit

Domaine : Finances.
Définition : Situation dans laquelle les banques, sans concertation, raréfient l'offre de crédit.
Note : La pénurie de crédit intervient notamment lorsque les banques constatent une insuffisance de leurs fonds propres ou une insuffisance de liquidités.
Voir aussi : durcissement du crédit.
Équivalent étranger : credit crunch.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « resserrement de crédit » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

plateforme de négociation opaque

Domaine : Finances.
Synonyme : chambre opaque.
Définition : Système d'échange anonyme de blocs importants de titres hors du marché officiel.
Note : Une plateforme de négociation opaque est notamment destinée à limiter les éventuelles variations de prix que peut déclencher l'annonce d'une opération importante.
Équivalent étranger : dark pool.

preneur ferme

Domaine : Finances.
Synonyme : souscripteur ferme.
Définition : Personne physique ou morale qui s'engage à acquérir les titres n'ayant pas trouvé preneur à la clôture d'une émission.
Équivalent étranger : underwriter.

production au plus juste

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Mode de production fondé sur l'utilisation du minimum de ressources en vue de réduire le gaspillage.

Voir aussi : gestion au plus juste.

Équivalent étranger : lean manufacturing, lean production.

rehausseur de notation

Domaine : Finances-Assurance.

Définition : Compagnie d'assurance qui apporte une garantie à des titres de dettes, afin que ces titres obtiennent une cotation meilleure que celle des émetteurs, ce qui permet à ceux-ci de bénéficier d'un coût réduit.

Équivalent étranger : monoline, monoline insurance company, monoline insurer, monoliner.

système de règlement brut en temps réel

Abréviation : RBTR.

Domaine : Finances.

Définition : Système de paiement dans lequel le règlement des opérations intervient de manière continue et en temps réel, transaction par transaction.

Équivalent étranger : real time gross settlement system (RTGS).

transactions à haute fréquence

Forme abrégée : transactions haute fréquence.

Domaine : Finances.

Définition : Production, acheminement et exécution d'ordres de bourse recourant à des programmes informatiques particulièrement rapides.

Équivalent étranger : high frequency trading (HFT).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alternative asset management, alternative investment management.	Finances.	gestion atypique, gestion alternative.
anti-dumping duty, antidumping duty.	Économie et gestion d'entreprise.	droit correcteur.
callable bond.	Finances.	obligation remboursable par anticipation.
Chinese wall.	Finances.	cloison étanche.
covered bond.	Finances.	obligation sécurisée.
credit crunch.	Finances.	pénurie de crédit.
credit derivative.	Finances.	dérivé de crédit.
credit squeeze.	Finances.	durcissement du crédit.
dark pool.	Finances.	plateforme de négociation opaque, chambre opaque.
delivered at place (DAP).	Économie et gestion d'entreprise.	rendu au lieu de destination (RLD) (3)
delivered at terminal (DAT).	Économie et gestion d'entreprise.	rendu au terminal (RAT) (4)
high frequency trading (HFT).	Finances.	transactions à haute fréquence, transactions haute fréquence.
lean management.	Économie et gestion d'entreprise.	gestion au plus juste.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
lean manufacturing, lean production.	Économie et gestion d'entreprise.	production au plus juste.
monoline, monoline insurance company, monoline insurer, monoliner.	Finances-Assurance.	rehausseur de notation.
peg-board.	Économie et gestion d'entreprise.	panneau d'accrochage.
real time gross settlement system (RTGS).	Finances.	système de règlement brut en temps réel (RBTR).
retail park, shopping center (EU), shopping centre (GB), super center (EU), super centre (GB).	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	centre commercial, parc commercial.
self check-out, self scanning.	Économie et gestion d'entreprise.	caisse en libre service.
shopping center (EU), retail park, shopping centre (GB), super center (EU), super centre (GB).	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	centre commercial, parc commercial.
underwriter.	Finances.	preneur ferme, souscripteur ferme.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (3) Cette publication annule et remplace celle des termes « rendu à bord », « rendu à la frontière » et « rendu droits dus » au <i>Journal officiel</i> des 14 août 1998 et 24 avril 2004. (4) Cette publication annule et remplace celle du terme « rendu à quai » au <i>Journal officiel</i> des 14 août 1998 et 24 avril 2004.</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
appariement des ordres.	Finances.	–
caisse en libre service.	Économie et gestion d'entreprise.	self check-out, self scanning.
centre commercial, parc commercial.	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	retail park, shopping center (EU), shopping centre (GB), super center (EU), super centre (GB).
chambre opaque, plateforme de négociation opaque.	Finances.	dark pool.
cloison étanche.	Finances.	Chinese wall.
dérivé de crédit.	Finances.	credit derivative.
droit correcteur.	Économie et gestion d'entreprise.	anti-dumping duty, antidumping duty.
durcissement du crédit.	Finances.	credit squeeze.
gestion atypique, gestion alternative.	Finances.	alternative asset management, alternative investment management.
gestion au plus juste.	Économie et gestion d'entreprise.	lean management.
obligation remboursable par anticipation.	Finances.	callable bond.
obligation sécurisée.	Finances.	covered bond.
panneau d'accrochage.	Économie et gestion d'entreprise.	peg-board.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
parc commercial, centre commercial.	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	retail park, shopping center (EU), shopping centre (GB), super center (EU), super centre (GB).
pénurie de crédit.	Finances.	credit crunch.
plateforme de négociation opaque, chambre opaque.	Finances.	dark pool.
preneur ferme, souscripteur ferme.	Finances.	underwriter.
production au plus juste.	Économie et gestion d'entreprise.	lean manufacturing, lean production.
rehausseur de notation.	Finances-Assurance.	monoline, monoline insurance company, monoline insurer, monoliner.
rendu au lieu de destination (RLD) (3)	Économie et gestion d'entreprise.	delivered at place (DAP).
rendu au terminal (RAT) (4)	Économie et gestion d'entreprise.	delivered at terminal (DAT).
souscripteur ferme, preneur ferme.	Finances.	underwriter.
système de règlement brut en temps réel (RBTR).	Finances.	real time gross settlement system (RTGS).
transactions à haute fréquence, transactions haute fréquence.	Finances.	high frequency trading (HFT).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p> <p>(3) Cette publication annule et remplace celle des termes « rendu à bord », « rendu à la frontière » et « rendu droits dus » au <i>Journal officiel</i> des 14 août 1998 et 24 avril 2004.</p> <p>(4) Cette publication annule et remplace celle du terme « rendu à quai » au <i>Journal officiel</i> des 14 août 1998 et 24 avril 2004.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1411237K

I. – Termes et définitions

aéropause, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Limite supérieure de la partie de l'atmosphère terrestre où la densité de l'air permet la sustentation des aéronefs.

Note :

1. L'aéropause ne peut être associée à une altitude précise ; on admet généralement qu'elle se situe entre 50 et 60 km.

2. L'aéropause correspond à la limite inférieure de l'espace extra-atmosphérique.

Voir aussi : espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : aeropause.

astrogéologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.

Définition : Géologie appliquée aux corps célestes.

Note : L'astrogéologie a pour objet d'étude les planètes et leurs satellites, les astéroïdes, les comètes ainsi que les météorites.

Équivalent étranger : astrogeology, exogeology, planetary geology.

ballonnier, -ière, n.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Personne ou organisation chargée de la conception des ballons, notamment stratosphériques, de leur fabrication, ou encore de la préparation des vols ou de leur suivi.

Équivalent étranger : balloonist.

boulon pyrotechnique

Domaine : Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.

Synonyme : boulon explosif.

Définition : Boulon muni d'un dispositif pyrotechnique, dont la destruction sur commande entraîne la rupture de la liaison mécanique qu'il assurait.

Note : Les boulons pyrotechniques sont utilisés en particulier pour réaliser la séparation des étages d'appoint d'un lanceur.

Voir aussi : étage d'appoint, séparation pyrotechnique.

Équivalent étranger : explosive bolt, pyrotechnic bolt, pyrotechnic fastener.

classe de propreté

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Électronique/Composants électroniques.

Définition : Niveau d'empoussiérage dans une salle blanche, défini par le nombre volumique maximal de particules de divers diamètres, supérieurs ou égaux à des valeurs spécifiées.

Voir aussi : salle blanche.

Équivalent étranger : cleanliness class.

combustion décroissante

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Combustion d'un bloc de propergol dont la forme permet d'obtenir une diminution continue de la surface de combustion et, partant, de la poussée.

Voir aussi : bloc de propergol, combustion.

Équivalent étranger : regressive burning.

couloir de rentrée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Zone de l'espace constituée de l'ensemble des trajectoires possibles pour la rentrée atmosphérique d'un engin spatial destiné à être récupéré.

Voir aussi : rentrée atmosphérique, rentrée courte, rentrée destructive, rentrée longue.

Équivalent étranger : re-entry corridor.

déport latéral

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Distance constatée entre le point effectif d'arrivée au sol d'un engin spatial à l'issue de sa rentrée atmosphérique et la projection verticale sur le sol de la trajectoire qu'il aurait suivie en l'absence d'effets aérodynamiques transversaux.

Note : Le déport latéral peut atteindre plusieurs centaines de kilomètres lors d'une rentrée planée.

Voir aussi : rentrée atmosphérique, rentrée planée.

Équivalent étranger : cross range.

fusée d'éloignement latéral

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Propulsion.

Définition : Petit propulseur permettant d'écarter latéralement du lanceur les propulseurs d'appoint.

Voir aussi : fusée de séparation, propulseur d'appoint.

Équivalent étranger : distancing rocket.

fusée de séparation accélératrice

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Propulsion.

Définition : Fusée de séparation de deux étages d'un lanceur, fixée sur l'étage supérieur, dont la poussée est orientée dans le sens du mouvement de ce lanceur.

Voir aussi : fusée de séparation.

Équivalent étranger : posigrade rocket.

gaine de plasma

Domaine : Physique-Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.

Définition : Enveloppe de gaz ionisés qui se forme autour d'un corps se déplaçant dans une atmosphère à une vitesse hypersonique suffisamment élevée pour que l'augmentation locale de la température entraîne l'ionisation.

Note : La gaine de plasma perturbe les communications avec un engin spatial pendant sa rentrée atmosphérique.

Voir aussi : extinction de signal, rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : plasma sheath.

géoespace, n.m.

Domaine : Sciences de la Terre/Géophysique.

Définition : Région de l'espace affectée par les interactions entre les particules du vent solaire et le champ magnétique de la Terre.

Équivalent étranger : geospace.

grondement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Son grave, d'une fréquence inférieure à une centaine de hertz, caractérisant une instabilité de combustion dans un moteur à ergols liquides ; par extension, cette instabilité elle-même.

Note :

1. Le grondement est engendré par un défaut de conception des injecteurs.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « instabilité basse fréquence » et « instabilité BF ».

Voir aussi : injecteur, instabilité de combustion.

Équivalent étranger : rumble.

gyrofréquence, n.f.

Domaine : Physique.

Définition : Fréquence de la rotation d'une particule chargée soumise à un champ magnétique uniforme, qui constitue l'une des composantes du mouvement hélicoïdal que décrit cette particule.

Note :

1. L'autre composante du mouvement hélicoïdal est une translation parallèle au champ magnétique, indépendante de celui-ci.

2. La gyrofréquence est indépendante de la vitesse de la particule et ne dépend que de sa charge et de sa masse dans un champ magnétique donné.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « fréquence cyclotron », qui correspond à la fréquence avec laquelle les particules tournent dans le champ magnétique d'un cyclotron.
Équivalent étranger : gyrofrequency.

halètement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Phénomène vibratoire d'une fréquence de l'ordre du hertz, qui correspond à une succession d'extinctions partielles et d'allumages d'un moteur à ergols liquides et qui caractérise une instabilité de combustion dans ce moteur ; par extension, cette instabilité elle-même.

Note : Le halètement est engendré par un défaut de conception du moteur.

Voir aussi : instabilité de combustion.

Équivalent étranger : chuffing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

héliocroiseur, n.m.

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Définition : Corps céleste, tel qu'un astéroïde ou plus souvent une comète, qui passe suffisamment près du Soleil pour être profondément altéré ou pour se volatiliser.

Voir aussi : géocroiseur.

Équivalent étranger : sungrazer, sungrazing object.

magnétopause, n.f.

Domaine : Sciences de la Terre-Astronomie/Astrophysique.

Définition : Zone de transition entre la magnétosphère d'une planète et le milieu interplanétaire dominé par le vent solaire.

Équivalent étranger : magnetopause.

manœuvre en route

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Manœuvre ayant lieu au cours de la phase de vol balistique d'un engin spatial, qui permet d'ajuster la trajectoire de celui-ci.

Équivalent étranger : midcourse manoeuvre.

phase balistique d'un lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Période de vol d'un lanceur au cours de laquelle les moteurs principaux sont éteints.

Équivalent étranger : coasting, coasting phase.

pilotage par chaos

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Pilotage d'un engin spatial exploitant le fait que, au voisinage d'un des points de Lagrange instables, une faible impulsion provoque une modification importante de la trajectoire, conformément aux caractéristiques du chaos déterministe.

Note :

1. Le pilotage par chaos réduit l'énergie requise pour la mission.
2. Le pilotage par chaos a été pratiqué aux points de Lagrange du couple Soleil-Terre.

Voir aussi : point de Lagrange, trajectoire économique.

Équivalent étranger : chaotic control.

point sous satellite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Point de la surface d'un corps céleste survolé par un satellite, où passe la droite joignant les centres de masse du satellite et de ce corps céleste.

Note : Le plus souvent, le corps céleste en question est la Terre.

Voir aussi : trace au sol.

Équivalent étranger : sub-satellite point (SSP).

principe d'équivalence

Domaine : Physique.

Définition : Principe selon lequel la masse qui détermine l'accélération prise par un corps sous l'action d'une force d'une part, et celle qui intervient dans l'attraction gravitationnelle subie par ce corps d'autre part, sont identiques.

Note :

1. Le principe d'équivalence est un des fondements de la théorie de la relativité générale.

2. Des expériences spatiales permettent d'envisager la vérification du principe d'équivalence avec une précision relative de l'ordre de 10^{-15} , qui ne peut être atteinte lors d'expériences au sol.

Équivalent étranger : equivalence principle.

propulsion cryotechnique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Propulsion qui utilise au moins un ergol cryotechnique.

Note : L'expression « propulsion cryogénique » est impropre.

Voir aussi : ergol cryotechnique.

Équivalent étranger : cryogenic propulsion.

rapport poussée sur poids

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Nombre caractérisant l'efficacité d'un moteur, égal au rapport de la poussée fournie par ce moteur à son poids au sol.

Voir aussi : impulsion spécifique.

Équivalent étranger : thrust-to-weight ratio.

rentrée courte

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Rentrée atmosphérique suivant une trajectoire située au voisinage de la limite inférieure du couloir de rentrée, en dessous de laquelle un engin spatial est soumis à un échauffement pouvant conduire à sa destruction.

Voir aussi : couloir de rentrée, rentrée atmosphérique, rentrée longue.

Équivalent étranger : undershoot boundary.

rentrée destructive

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Rentrée atmosphérique provoquant la destruction d'un véhicule spatial par la combinaison d'effets thermiques et mécaniques dus aux contraintes exercées sur le véhicule par l'atmosphère.

Note :

1. À l'issue d'une rentrée destructive, des débris peuvent atteindre le sol.

2. Une rentrée destructive peut être programmée ou non.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : atmospheric breakup, destructive reentry.

rentrée longue

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Rentrée atmosphérique suivant une trajectoire située au voisinage de la limite supérieure du couloir de rentrée, au-dessus de laquelle un engin spatial risque de rebondir sur les couches denses de l'atmosphère.

Voir aussi : couloir de rentrée, rentrée atmosphérique, rentrée courte.

Équivalent étranger : overshoot boundary.

ronflement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Phénomène sonore transitoire, d'une fréquence de quelques dizaines de hertz, qui correspond à l'oscillation de la pression de combustion dans un moteur à ergols liquides en phase d'extinction.

Note : Les vibrations liées au ronflement peuvent endommager la charge utile ou le dernier étage du lanceur.

Voir aussi : extinction de moteur.

Équivalent étranger : chugging.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

séparation pyrotechnique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.

Définition : Séparation d'une partie d'un lanceur ou d'un satellite obtenue grâce à un dispositif pyrotechnique dont la destruction sur commande entraîne la rupture de la liaison mécanique initiale.

Note : Le dispositif pyrotechnique peut être un cordeau détonant ou des boulons pyrotechniques.

Voir aussi : boulon pyrotechnique.

Équivalent étranger : blow-off, pyrotechnic separation.

stridence, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Son aigu, d'une fréquence de quelques kilohertz, caractérisant une instabilité de combustion, en particulier dans un moteur à ergols liquides ; par extension, cette instabilité elle-même.

Note :

1. La stridence correspond à l'une des fréquences de résonance de la chambre de combustion et peut entraîner la destruction de cette dernière.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « instabilité haute fréquence » et « instabilité HF ».

Voir aussi : chambre de combustion, instabilité de combustion.

Équivalent étranger : screaming.

test d'innocuité

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Recherche et analyse des microorganismes présents sur un engin spatial, soit avant son lancement pour évaluer les risques de contamination des corps célestes avec lesquels il entrera en contact, soit à son retour pour évaluer les risques de contamination de la Terre.

Voir aussi : décontamination préventive.

Équivalent étranger : planetary protection test.

trace au sol

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Courbe décrite par le point sous satellite.

Voir aussi : point sous satellite.

Équivalent étranger : ground track.

trajectoire économique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Trajectoire d'une sonde spatiale calculée pour réduire autant que possible l'énergie nécessaire à la réalisation des objectifs de sa mission.

Note : Une trajectoire économique peut être établie grâce à l'assistance gravitationnelle.

Voir aussi : assistance gravitationnelle, pilotage par chaos.

Équivalent étranger : synergic curve.

verrouillage gravitationnel

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Définition : Rapport fixe qui existe entre la période de rotation d'un corps céleste et sa période de révolution, par suite de la déformation de ce corps céleste, elle-même due à l'attraction du corps autour duquel il gravite.

Note : Le verrouillage gravitationnel ne se produit que pour certains corps. Il explique, par exemple, que la Lune présente toujours la même face vers la Terre, la période de rotation et la période de révolution étant égales. Les deux périodes peuvent ne pas être égales : c'est ainsi que Mercure effectue deux rotations sur elle-même pour trois révolutions autour du Soleil.

Équivalent étranger : captured rotation, gravitational lock, gravitational locking, tidal locking.

voile gris

Domaine : Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Diminution temporaire de la performance visuelle sans perte de conscience, qui résulte de la diminution de l'irrigation sanguine de la rétine de l'œil et se produit lorsqu'un être humain est soumis à une accélération dirigée des pieds vers la tête, d'une valeur, variable selon les individus, de l'ordre de 3,5 fois la valeur de l'accélération de la pesanteur.

Voir aussi : voile noir, voile rouge.

Équivalent étranger : grayout (EU), grey-out (GB), greyout (GB).

voile noir

Domaine : Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Cécité temporaire sans perte de conscience, qui résulte de l'arrêt de l'irrigation sanguine de la rétine de l'œil et se produit lorsqu'un être humain est soumis à une accélération dirigée des pieds vers la tête, d'une valeur variant selon les individus de 4,5 à 5 fois la valeur de l'accélération de la pesanteur.

Voir aussi : voile gris, voile rouge.

Équivalent étranger : blackout.

voile rouge

Domaine : Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Trouble temporaire de la vue caractérisé par la perception d'une couleur rougeâtre, auquel peut être sujet un être humain soumis à une accélération dirigée de la tête vers les pieds.

Voir aussi : voile gris, voile noir.

Équivalent étranger : red-out.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aeropause.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	aéropause , n.f.
astrogeology, exogeology, planetary geology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.	astrogéologie , n.f.
atmospheric breakup, destructive reentry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée destructive .
balloonist.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	ballonnier , -ière, n.
blackout.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	voile noir .
blow-off, pyrotechnic separation.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.	séparation pyrotechnique .
captured rotation, gravitational lock, gravitational locking, tidal locking.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	verrouillage gravitationnel .
chaotic control.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	pilotage par chaos .
chuffing.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	halètement , n.m.
chugging.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	ronflement , n.m.
cleanliness class.	Sciences et techniques spatiales-Electronique/Composants électroniques.	classe de propreté .
coasting, coasting phase.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	phase balistique d'un lancement .
cross range.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	déport latéral .
cryogenic propulsion.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	propulsion cryotechnique .
destructive reentry, atmospheric breakup.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée destructive .
distancing rocket.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Propulsion.	fusée d'éloignement latéral .
equivalence principle.	Physique.	principe d'équivalence .
exogeology, astrogeology, planetary geology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.	astrogéologie , n.f.
explosive bolt, pyrotechnic bolt, pyrotechnic fastener.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.	boulon pyrotechnique, boulon explosif .
geospace.	Sciences de la Terre/Géophysique.	géospace , n.m.
gravitational lock, captured rotation, gravitational locking, tidal locking.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	verrouillage gravitationnel .
grayout (EU), grey-out (GB), greyout (GB).	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	voile gris .
ground track.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	trace au sol .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
gyrofrequency.	Physique.	gyrofréquence , n.f.
magnetopause.	Sciences de la Terre-Astronomie/Astrophysique.	magnétopause , n.f.
midcourse manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	manceuvre en route .
overshoot boundary.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée longue .
planetary geology, astrogeology, exogeology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie/ Astrophysique.	astrogéologie , n.f.
planetary protection test.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	test d'innocuité .
plasma sheath.	Physique-Sciences et techniques spatiales/ Radiocommunications.	gaine de plasma .
posigrade rocket.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol- Propulsion.	fusée de séparation accélératrice .
pyrotechnic bolt, explosive bolt, pyrotechnic fastener.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.	boulon pyrotechnique, boulon explosif .
pyrotechnic separation, blow-off.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol- Pyrotechnie.	séparation pyrotechnique .
red-out.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	voile rouge .
re-entry corridor.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	couloir de rentrée .
regressive burning.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	combustion décroissante .
rumble.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	grondement , n.m.
screaming.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	stridence , n.f.
sub-satellite point (SSP).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	point sous satellite .
sungrazer, sungrazing object.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/ Mécanique céleste.	héliocroiseur , n.m.
synergic curve.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	trajectoire économique .
thrust-to-weight ratio.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	rapport poussée sur poids .
tidal locking, captured rotation, gravitational lock, gravitational locking.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/ Mécanique céleste.	verrouillage gravitationnel .
undershoot boundary.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée courte .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aéropause , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	aeropause.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
astrogéologie , n.f.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.	astrogeology, exogeology, planetary geology.
ballonnier , -ière, n.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	balloonist.
boulon pyrotechnique , boulon explosif .	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.	explosive bolt, pyrotechnic bolt, pyrotechnic fastener.
classe de propreté .	Sciences et techniques spatiales-Électronique/ Composants électroniques.	cleanliness class.
combustion décroissante .	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	regressive burning.
couloir de rentrée .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	re-entry corridor.
déport latéral .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	cross range.
fusée d'éloignement latéral .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Propulsion.	distancing rocket.
fusée de séparation accélératrice .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Propulsion.	posigrade rocket.
gaine de plasma .	Physique-Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	plasma sheath.
géospace , n.m.	Sciences de la Terre/Géophysique.	geospace.
grondement , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	rumble.
gyrofréquence , n.f.	Physique.	gyrofrequency.
halètement , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	chuffing.
héliocroiseur , n.m.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	sungrazer, sungrazing object.
magnétopause , n.f.	Sciences de la Terre-Astronomie/Astrophysique.	magnetopause.
manœuvre en route .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	midcourse manoeuvre.
phase balistique d'un lancement .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	coasting, coasting phase.
pilotage par chaos .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	chaotic control.
point sous satellite .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	sub-satellite point (SSP).
principe d'équivalence .	Physique.	equivalence principle.
propulsion cryotechnique .	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	cryogenic propulsion.
rapport poussée sur poids	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	thrust-to-weight ratio.
rentrée courte .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	undershoot boundary.
rentrée destructive .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	atmospheric breakup, destructive reentry.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
rentrée longue.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	overshoot boundary.
ronflement , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	chugging.
séparation pyrotechnique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.	blow-off, pyrotechnic separation.
stridence , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	screaming.
test d'innocuité.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	planetary protection test.
trace au sol.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	ground track.
trajectoire économique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	synergic curve.
verrouillage gravitationnel.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	captured rotation, gravitational lock, gravitational locking, tidal locking.
voile gris.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	grayout (EU), grey-out (GB), greyout (GB).
voile noir.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	blackout.
voile rouge.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	red-out.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire « tous domaines »

NOR : CTNX1416797K

production participative

Domaine : Tous domaines.

Définition : Mode de réalisation d'un projet ou d'un produit faisant appel aux contributions d'un grand nombre de personnes, généralement des internautes.

Note :

1. On peut, par exemple, recourir à la production participative pour concevoir un logiciel ou pour élaborer une encyclopédie.
2. On trouve aussi l'expression « production collaborative ».

Équivalent étranger : crowdsourcing.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1417697K

I. – Termes et définitions

art du déplacement

Abréviation : ADD.

Domaine : Sports/Sports de rue.

Définition : Discipline acrobatique qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, avec aisance et rapidité, sans l'aide d'aucun matériel.

Note : L'art du déplacement donne lieu à des parcours combinant des sauts, de l'escalade et des figures.

Équivalent étranger : free running, free-running, parkour.

chaussures à roulettes

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports de rue.

Définition : Chaussures équipées d'une ou de plusieurs roulettes incorporées à la semelle.

Note : « Heelys » et « Pliws », qui sont des noms de marque, ne doivent pas être employés.

Équivalent étranger : roller shoes.

danse à la barre verticale

Forme abrégée : barre verticale.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Pratique sportive qui consiste à enchaîner des exercices de danse acrobatique en prenant appui sur une barre verticale fixe.

Équivalent étranger : pole dance, pole dancing.

échasses urbaines

Domaine : Sports/Sports de rue.

Définition : Échasses à ressort mécanique ou pneumatique qui permettent d'effectuer des sauts, des courses et des acrobaties ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser de telles échasses.

Équivalent étranger : flyjumper, flyjumping (pratique), jumping stilts, powerbocking (pratique), urban stilts.

entraînement fractionné

Forme abrégée : fractionné, n.m.

Domaine : Sports.

Définition : Méthode d'entraînement qui alterne des phases d'effort et des phases de récupération.

Équivalent étranger : interval training (IT).

équilibre sur sangle

Domaine : Sports/Sports de rue.

Synonyme : funambulisme sur sangle.

Définition : Funambulisme pratiqué sans accessoire sur une sangle souple.

Note : Les termes *slack* et *slackline*, empruntés de l'anglais, sont à proscrire.

Équivalent étranger : slacklining.

étrier à roulettes

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports de rue.

Définition : Étrier muni de roulettes qu'on peut fixer à la chaussure.

Équivalent étranger : street glider.

finisseur, -euse, n.

Domaine : Sports/Course.

Définition : Personne qui, dans une course d'endurance de pleine nature, franchit la ligne d'arrivée dans le temps imparti.

Voir aussi : course de pleine nature.

Équivalent étranger : finisher.

hockey sur parquet

Domaine : Sports.

Définition : Sport dérivé du hockey sur glace, qui se joue avec une balle légère, en chaussons et sur un parquet.

Équivalent étranger : floorball, unihockey.

luge à réaction

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Luge de route équipée d'un réacteur ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle luge.

Voir aussi : luge de route.

Équivalent étranger : rocket luge (pratique), rocket-powered luge (pratique), rocket-powered luge board.

luge de route

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Synonyme : luge de rue.

Définition : Planche à roulettes munie de poignées et de cale-pieds, qui permet de dévaler des chaussées en position allongée ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle planche.

Voir aussi : planche à roulettes.

Équivalent étranger : street luge (pratique), street luge board.

marche aquatique

Domaine : Sports/Sports nautiques.

Définition : Marche sportive que l'on pratique dans l'eau, en s'immergeant jusqu'au torse.

Note :

1. La marche aquatique peut se pratiquer à l'aide d'une pagaie double.

2. Lorsqu'elle est pratiquée en mer, le long du rivage, la marche aquatique est appelée « longe-côte ».

Équivalent étranger : –

paret, n.m.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.

Définition : Petite luge à un seul patin surmonté d'une selle et muni d'un manche vertical fixe servant de poignée ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser un tel engin.

Note : « Yooner », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : ski-selle.

Équivalent étranger : –

planche à deux roues

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche à roulettes en ligne comportant deux plateaux placés l'un derrière l'autre, reliés par une barre de torsion et reposant chacun sur une roulette.

Note : La planche à deux roues permet à un planchiste de se déplacer sans mettre pied à terre sur un sol plat, voire en côte, en inclinant les plateaux alternativement d'un côté et de l'autre.

Voir aussi : planche à roulettes en ligne.

Équivalent étranger : waveboard.

planche magnétique

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche à roulettes munie de plaques métalliques grâce auxquelles un planchiste équipé de chaussures aimantées conserve le contact avec sa planche lorsqu'il effectue des sauts ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle planche.

Voir aussi : planche à roulettes, planchiste.

Équivalent étranger : magnetic skate.

planche serpent

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Synonyme : planche articulée.

Définition : Planche à roulettes comportant deux plateaux placés l'un derrière l'autre, reliés par un mécanisme articulé et reposant chacun sur deux roulettes.

Note : La planche serpent permet à un planchiste de se déplacer sans mettre pied à terre sur un sol plat, voire en côte, en faisant pivoter les plateaux alternativement d'un côté et de l'autre.

Voir aussi : planche à roulettes, planchiste.

Équivalent étranger : pivotboard, snakeboard, streetboard, twistboard.

poignée d'ascension

Domaine : Sports/Alpinisme.

Synonyme : ascendeur, n.m.

Définition : Poignée amovible dont peut être équipée une corde d'escalade, qui coulisse librement vers le haut et se bloque lors d'une traction vers le bas.

Note : « Jumar », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : ascender.

polo à gyropode

Domaine : Sports.

Définition : Polo qui se pratique sur un gyropode.

Voir aussi : gyropode.

Équivalent étranger : Segway polo.

polo à vélo

Domaine : Sports.

Définition : Polo qui se pratique sur une bicyclette.

Équivalent étranger : bike polo.

poutre de traction

Domaine : Sports.

Définition : Poutre munie de prises diverses à laquelle on se suspend pour effectuer des exercices de musculation ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle poutre.

Équivalent étranger : hangboard.

réacteur dorsal

Domaine : Sports/Sports aériens.

Définition : Équipement individuel composé d'un réacteur porté sur le dos en position verticale, qui permet de se déplacer au-dessus du sol.

Équivalent étranger : rocket pack.

rouleau américain

Domaine : Sports.

Définition : Planche posée sur un cylindre horizontal qui permet d'effectuer des exercices d'équilibre ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle planche.

Note : « Indoboard », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : rolla bolla.

sauvetage côtier sportif

Forme abrégée : sauvetage sportif.

Domaine : Sports/Sports nautiques.

Définition : Discipline sportive qui met en œuvre les techniques utilisées par les sauveteurs côtiers.

Note : Une compétition de sauvetage côtier sportif comprend, par exemple, des épreuves de nage, de planche, de canot, ainsi que des courses sur sable.

Équivalent étranger : surf life saving, surf live saving.

ski-parapente, n.m.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.

Définition : Sport qui associe la technique et le matériel propres au ski à ceux du parapente et qui consiste à descendre des pentes enneigées en alternant glisse et vol.

Équivalent étranger : speed riding.

ski-selle, n.m.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.

Définition : Engin de glisse monobloc consistant en un patin surmonté d'une selle ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser un tel engin.

Note : « Monogliss », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : paret.

Équivalent étranger : –

ski volant

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.

Définition : Ski-parapente qui privilégie le vol par rapport à la glisse.

Voir aussi : ski-parapente.

Équivalent étranger : speed flying.

surf en bassin

Domaine : Sports/Sports nautiques.

Définition : Surf pratiqué sur une vague artificielle dans un bassin spécialement aménagé.

Voir aussi : planche de surf.

Équivalent étranger : flowriding, indoor surfing.

trottinette en delta

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Synonyme : trottinette articulée.

Définition : Trottinette à trois roues composée de deux plateaux disposés en V, munis d'une roue à l'arrière et articulés sur un axe avant vertical qui repose sur la roue directrice.

Note : La propulsion d'une trottinette en delta s'obtient par un balancement latéral simultané du corps et du guidon.

Équivalent étranger : triski sliding scooter.

vélo à main

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Définition : Cycle dont le système d'entraînement est actionné manuellement ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser un tel cycle.

Équivalent étranger : handbike, handbiking (pratique).

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ascender.	Sports/Alpinisme.	poignée d'ascension, ascendeur, n.m.
bike polo.	Sports.	polo à vélo.
finisher.	Sports/Course.	finisseur, -euse, n.
floorball, unihockey.	Sports.	hockey sur parquet.
flowriding, indoor surfing.	Sports/Sports nautiques.	surf en bassin.
flyjumper, flyjumping (pratique), jumping stilts, powerbocking (pratique), urban stilts.	Sports/Sports de rue.	échasses urbaines.
free running, free-running, parkour.	Sports/Sports de rue.	art du déplacement (ADD).
handbike, handbiking (pratique).	Sports-Motocycle et cycle.	vélo à main.
hangboard.	Sports.	poutre de traction.
indoor surfing, flowriding.	Sports/Sports nautiques.	surf en bassin.
interval training (IT).	Sports.	entraînement fractionné, fractionné, n.m.
jumping stilts, flyjumper, flyjumping (pratique), powerbocking (pratique), urban stilts.	Sports/Sports de rue.	échasses urbaines.
magnetic skate.	Sports/Sports de glisse.	planche magnétique.
parkour, free running, free-running.	Sports/Sports de rue.	art du déplacement (ADD).
pivotboard, snakeboard, streetboard, twistboard.	Sports/Sports de glisse.	planche serpent, planche articulée.
pole dance, pole dancing.	Sports/Danse.	danse à la barre verticale, barre verticale.
powerbocking (pratique), flyjumper, flyjumping (pratique), jumping stilts, urban stilts.	Sports/Sports de rue.	échasses urbaines.
rocket luge (pratique), rocket-powered luge (pratique), rocket-powered luge board.	Sports/Sports de glisse.	luge à réaction.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
rocket pack.	Sports/Sports aériens.	réacteur dorsal.
rocket-powered luge (pratique), rocket luge (pratique), rocket-powered luge board.	Sports/Sports de glisse.	luge à réaction.
rolla bolla.	Sports.	rouleau américain.
roller shoes.	Sports/Sports de glisse-Sports de rue.	chaussures à roulettes.
Segway polo.	Sports.	polo à gyropode.
slacklining.	Sports/Sports de rue.	équilibre sur sangle, funambulisme sur sangle.
snakeboard, pivotboard, streetboard, twistboard.	Sports/Sports de glisse.	planche serpent, planche articulée.
speed flying.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	ski volant.
speed riding.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	ski-parapente, n.m.
streetboard, pivotboard, snakeboard, twistboard.	Sports/Sports de glisse.	planche serpent, planche articulée.
street glider.	Sports/Sports de glisse-Sports de rue.	étrier à roulettes.
street luge (pratique), street luge board.	Sports/Sports de glisse.	luge de route, luge de rue.
surf life saving, surf live saving.	Sports/Sports nautiques.	sauvetage côtier sportif, sauvetage sportif.
triski sliding scooter.	Sports-Motocycle et cycle.	trottinette en delta, trottinette articulée.
twistboard, pivotboard, snakeboard, streetboard.	Sports/Sports de glisse.	planche serpent, planche articulée.
unihockey, floorball.	Sports.	hockey sur parquet.
urban stilts, flyjumper, flyjumping (pratique), jumping stilts, powerbocking (pratique).	Sports/Sports de rue.	échasses urbaines.
waveboard.	Sports/Sports de glisse.	planche à deux roues.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
art du déplacement (ADD).	Sports/Sports de rue.	free running, free-running, parkour.
ascendeur, n.m., poignée d'ascension.	Sports/Alpinisme.	ascender.
barre verticale, danse à la barre verticale.	Sports/Danse.	pole dance, pole dancing.
chaussures à roulettes.	Sports/Sports de glisse-Sports de rue.	roller shoes.
danse à la barre verticale, barre verticale.	Sports/Danse.	pole dance, pole dancing.
échasses urbaines.	Sports/Sports de rue.	flyjumper, flyjumping (pratique), jumping stilts, powerbocking (pratique), urban stilts.
entraînement fractionné, fractionné, n.m.	Sports.	interval training (IT).
équilibre sur sangle, funambulisme sur sangle.	Sports/Sports de rue.	slacklining.
étrier à roulettes.	Sports/Sports de glisse-Sports de rue.	street glider.
finisseur, -euse, n.	Sports/Course.	finisher.
fractionné, n.m., entraînement fractionné.	Sports.	interval training (IT).
funambulisme sur sangle, équilibre sur sangle.	Sports/Sports de rue.	slacklining.
hockey sur parquet.	Sports.	floorball, unihockey.
luge à réaction.	Sports/Sports de glisse.	rocket luge (pratique), rocket-powered luge (pratique), rocket-powered luge board.
luge de route, luge de rue.	Sports/Sports de glisse.	street luge (pratique), street luge board.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
marche aquatique.	Sports/Sports nautiques.	-
paret, n.m.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	-
planche à deux roues.	Sports/Sports de glisse.	waveboard.
planche articulée, planche serpent.	Sports/Sports de glisse.	pivotboard, snakeboard, streetboard, twistboard.
planche magnétique.	Sports/Sports de glisse.	magnetic skate.
planche serpent, planche articulée.	Sports/Sports de glisse.	pivotboard, snakeboard, streetboard, twistboard.
poignée d'ascension, ascendeur, n.m.	Sports/Alpinisme.	ascender.
polo à gyropode.	Sports.	Segway polo.
polo à vélo.	Sports.	bike polo.
poutre de traction.	Sports.	hangboard.
réacteur dorsal.	Sports/Sports aériens.	rocket pack.
rouleau américain.	Sports.	rolla bolla.
sauvetage côtier sportif, sauvetage sportif.	Sports/Sports nautiques.	surf life saving, surf live saving.
ski-parapente, n.m.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	speed riding.
ski-selle, n.m.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	-
ski volant.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	speed flying.
surf en bassin.	Sports/Sports nautiques.	flowriding, indoor surfing.
trottinette en delta, trottinette articulée.	Sports-Motocycle et cycle.	triski sliding scooter.
vélo à main.	Sports-Motocycle et cycle.	handbike, handbiking (pratique).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique

NOR : CTNX1419323X

mégadonnées, n.f.pl.

Domaine : Informatique.

Définition : Données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés.

Note :

On trouve aussi l'expression « données massives ».

Équivalent étranger : big data.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du droit et des sciences humaines

NOR : CTNX1419591X

fémicide, n.m.

Domaine : Droit-Sciences humaines.

Définition : Homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'une enfant en raison de son sexe.

Note : Le fémicide peut désigner un meurtre à caractère individuel ou systématique.

Voir aussi : homicide sexiste.

Équivalent étranger : femicide, femicidio (Esp.), feminicide, feminicidio (Esp.), femminicidio (It.).

homicide sexiste

Domaine : Droit-Sciences humaines.

Définition : Homicide d'une personne en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle.

Voir aussi : fémicide.

Équivalent étranger : crimen de género (Esp.), gendercide.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1420162X

I. – Termes et définitions

alignement de séquences

Forme abrégée : alignement, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Bioinformatique.

Définition : Procédé qui consiste à disposer des séquences de nucléotides ou d'acides aminés les unes au-dessous des autres afin de les comparer.

Note : L'alignement de séquences permet notamment de repérer des régions identiques ou des variations dues à des mutations et d'identifier les régions conservées au cours de l'évolution.

Équivalent étranger : alignment, sequence alignment.

apoplasme, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.

Définition : Région de la cellule végétale située à l'extérieur de la membrane plasmique, qui comprend la paroi, les espaces intercellulaires et les cellules mortes du xylème.

Voir aussi : symplasme.

Équivalent étranger : apoplast.

aptamère, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Brin court d'acide nucléique ou d'acide peptidonucléique, ou encore molécule peptidique, qui se lie spécifiquement à une molécule cible.

Voir aussi : acide peptidonucléique, aptamère de riborégulateur bactérien.

Équivalent étranger : aptamer.

autorenouvellement, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Capacité d'une cellule souche à donner, lors de la mitose, deux cellules de devenir différent, l'une qui en est la stricte copie et maintient ainsi le nombre des cellules souches, l'autre qui se différencie.

Voir aussi : cellule souche.

Équivalent étranger : autorenewing, self-renewal.

bouton embryonnaire

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Synonyme : embryoblaste, n.m.

Définition : Masse cellulaire adhérent à la paroi interne du blastocyste des mammifères quelques jours après la fécondation, à partir de laquelle se forme l'organisme.

Note :

1. Les cellules souches embryonnaires sont dérivées du bouton embryonnaire.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « masse cellulaire interne (MCI) ».

Voir aussi : cellule souche embryonnaire.

Équivalent étranger : embryoblast, inner cell mass (ICM).

cascade de signaux

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Activation en série de molécules, notamment de protéines, qui est déclenchée à l'intérieur d'une cellule par une molécule de signalisation ou un agent extracellulaires.

Voir aussi : molécule de signalisation, transduction du signal.

Équivalent étranger : signals cascade.

cellule souche embryonnaire

Abréviation : CSE.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule qui, présente in vivo dans le bouton embryonnaire, conserve la faculté de se diviser ainsi que sa pluripotence, jusqu'à ce que des signaux déclenchent une différenciation.

Note : La cellule souche embryonnaire peut conserver sa pluripotence lorsqu'elle est cultivée in vitro sous forme de lignée cellulaire.

Voir aussi : bouton embryonnaire, cellule pluripotente, cellule souche, lignée cellulaire.

Équivalent étranger : embryonic stem cell (ESC), ES cell (ESC).

chaperonine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine de la famille des protéines chaperon, formant un complexe macromoléculaire en cylindre creux à l'intérieur duquel des chaînes polypeptidiques naissantes et des protéines mal repliées acquièrent une conformation fonctionnelle.

Voir aussi : protéine chaperon.

Équivalent étranger : chaperonin (CPN).

composé sémi chimique

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Substance émise dans l'environnement par un organisme, qui joue le rôle de signal chimique entre individus d'une même espèce ou entre individus d'espèces différentes.

Note : Les allomones, les kairomones, les synomones et les phéromones sont des composés sémi chimiques.

Voir aussi : allomone, kairomone, synomone.

Équivalent étranger : semiochemical compound.

désacétylation, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Élimination des groupes acétyle de molécules biologiques, qui a pour effet de moduler l'activité de celles-ci.

Note : La désacétylation intervient notamment dans la transcription et la duplication de l'ADN.

Voir aussi : histone-désacétylase.

Équivalent étranger : deacetylation.

embryon cybride homme-animal

Forme abrégée : embryon cybride.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Embryon obtenu in vitro par transfert d'un noyau somatique humain dans un ovocyte animal énucléé.

Voir aussi : hybride cytoplasmique.

Équivalent étranger : human-animal cybrid embryo, human-animal hybrid embryo.

facteur de croissance de l'endothélium vasculaire

Abréviation : FCEV.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.

Définition : Protéine qui induit la formation de néovaisseaux dans les tissus en croissance.

Note : Le facteur de croissance de l'endothélium vasculaire est notamment indispensable au développement du système vasculaire des mammifères durant l'embryogenèse. Il participe par ailleurs à la croissance des tumeurs cancéreuses.

Voir aussi : néovaisseau.

Équivalent étranger : vascular endothelial growth factor (VEGF).

fluorochrome, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Substance qui produit une fluorescence et qui, liée à une sonde nucléique ou à un anticorps, permet de repérer un objet biologique tel qu'une séquence d'acides nucléiques ou un antigène.

Voir aussi : hybridation fluorescente in situ, sonde nucléique.

Équivalent étranger : fluorochrome, fluorophore.

molécule de signalisation

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Molécule informative produite par une cellule émettrice, qui assure une communication cellulaire en déclenchant une cascade de signaux dans une cellule cible.

Voir aussi : cascade de signaux.

Équivalent étranger : signaling molecule (EU), signalling molecule (GB).

mycotoxine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.

Définition : Substance toxique produite par des champignons, qui peut être excrétée dans le milieu environnant.

Équivalent étranger : mycotoxin.

néovaisseau, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.

Définition : Capillaire sanguin nouvellement formé à partir de l'endothélium vasculaire sous l'effet du facteur de croissance de cet endothélium.

Note : La formation de néovaisseaux accompagne l'augmentation de la masse musculaire. Elle s'observe aussi lors du développement de tumeurs, ou encore dans certaines pathologies de l'œil dont la dégénérescence maculaire.

Voir aussi : facteur de croissance de l'endothélium vasculaire.

Équivalent étranger : neovessel, new blood vessel, new vessel.

niche cellulaire

Forme abrégée : niche, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Microenvironnement cellulaire qui protège les cellules souches des influences extérieures et maintient leur état indifférencié.

Voir aussi : cellule souche.

Équivalent étranger : niche, stem cell niche.

origine de réplication

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence spécifique ou ensemble de séquences d'ADN reconnues par un complexe protéique, où s'amorce la réplication de la molécule d'ADN.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'abréviation « ori ».

Voir aussi : amorce, complexe de reconnaissance de l'origine, fourche de réplication.

Équivalent étranger : replication origin.

phycotoxine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.

Définition : Substance toxique produite par des microalgues unicellulaires.

Note : Ingérée par les poissons, les mollusques et les crustacés, la phycotoxine peut contaminer la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme et entraîner de graves intoxications.

Équivalent étranger : phycotoxin.

plasmodesme, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.

Définition : Canal très fin traversant la paroi végétale et bordé par la membrane plasmique, qui permet la circulation d'éléments divers entre les cytoplasmes de cellules voisines et, partant, dans l'ensemble de la plante.

Note : Les plasmodesmes permettent notamment le passage de l'eau, des ions, des métabolites, des substances de croissance, des facteurs de transcription et des virus.

Voir aussi : symplasma.

Équivalent étranger : plasmodesma.

protéase de surface

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Protéase à sérine, intégrée à la membrane cellulaire, qui forme des complexes avec d'autres composants membranaires et exerce son activité protéolytique à la surface cellulaire.

Note : La protéase de surface dégage de la matrice extracellulaire des composants indispensables à la migration des cellules malignes.

Voir aussi : matrice extracellulaire.

Équivalent étranger : fibroblast activation protein alpha (FAPa), seprase, surface expressed protease.

protéasome, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Complexe protéique qui hydrolyse, au moyen de ses peptidases, des protéines mal repliées, dénaturées ou en surplus qu'il reconnaît grâce à leur liaison avec des molécules d'ubiquitine.

Voir aussi : ubiquitine.

Équivalent étranger : proteasome.

protéine associée aux microtubules

Abréviation : PAM.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine appartenant à un ensemble de protéines dont la fonction est liée aux microtubules et qui peuvent, selon leur nature, réunir les microtubules en faisceaux par des ponts, accroître leur stabilité, altérer leur rigidité ou encore influencer la vitesse de leur assemblage.

Voir aussi : protéine tau.

Équivalent étranger : microtubule-associated protein (MAP).

protéine tau (langage professionnel)

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine associée aux microtubules, abondante dans les axones, qui stabilise les microtubules et les réunit en faisceaux parallèles.

Note : Dans la maladie d'Alzheimer, la protéine tau, anormalement phosphorylée et glycosylée, s'accumule dans le corps et les dendrites des neurones.

Voir aussi : protéine associée aux microtubules.

Équivalent étranger : tau protein, tubulin-associated unit protein.

pyrophile, adj.

Domaine : Biologie/Biologie végétale.

Synonyme : pyrophytique, adj.

Définition : Se dit d'une plante qui se développe sur un substrat ayant subi un incendie.

Note : Le feu provoque la libération des graines contenues dans des fruits solidement clos, et certains stimulants chimiques présents dans la fumée peuvent favoriser la germination.

Équivalent étranger : pyrophitic.

rhizoxine, n.f.

Domaine : Biologie/Bactériologie-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Toxine synthétisée par une bactérie symbiotique d'un champignon pathogène, qui détruit les racines des semis.

Équivalent étranger : rhizoxin.

symplasme, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.

Définition : Ensemble des cytoplasmes des cellules végétales qui communiquent grâce aux plasmodesmes.

Voir aussi : plasmodesme.

Équivalent étranger : symplast.

trichoblaste, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie du développement-Biologie végétale.

Définition : Cellule de l'assise superficielle des organes des végétaux supérieurs, qui forme, au niveau racinaire, un poil absorbant, et, au niveau aérien, un des poils spécifiques de l'espèce et de l'organe.

Voir aussi : trichome.

Équivalent étranger : trichoblast.

trichome, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie végétale.

Définition : Ensemble du revêtement pileux d'un végétal.

Voir aussi : trichoblaste.

Équivalent étranger : trichome.

ubiquitine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Petite protéine qui se lie à des protéines mal repliées, dénaturées ou en surplus, afin de permettre leur dégradation par le protéasome.

Voir aussi : protéasome.

Équivalent étranger : ubiquitin.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alignment, sequence alignment.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Bioinformatique.	alignement de séquences, alignement , n.m.
apoplast.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	apoplasme , n.m.
aptamer.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	aptamère , n.m.
autorenewing, self-renewal.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	autorenouvellement , n.m.
chaperonin (CPN).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chaperonine , n.f.
deacetylation.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	désacétylation , n.f.
embryoblast, inner cell mass (ICM).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	bouton embryonnaire, embryoblaste , n.m.
embryonic stem cell (ESC), ES cell (ESC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	cellule souche embryonnaire (CSE) .
fibroblast activation protein alpha (FAPa), seprase, surface expressed protease.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	protéase de surface .
fluorochrome, fluorophore.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	fluorochrome , n.m.
human-animal cybrid embryo, human-animal hybrid embryo.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	embryon cybride homme-animal, embryon cybride .
inner cell mass (ICM), embryoblast.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	bouton embryonnaire, embryoblaste , n.m.
microtubule-associated protein (MAP).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine associée aux microtubules (PAM) .
mycotoxin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.	mycotoxine , n.f.
neovessel, new blood vessel, new vessel.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.	néovaisseau , n.m.
niche, stem cell niche.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	niche cellulaire, niche , n.f.
phycoxin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.	phycotoxine , n.f.
plasmodesma.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	plasmodesme , n.m.
proteasome.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéasome , n.m.
pyrophitic.	Biologie/Biologie végétale.	pyrophile , adj., pyrophytique , adj.
replication origin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	origine de réplication .
rhizoxin.	Biologie/Bactériologie-Biochimie et biologie moléculaire.	rhizoxine , n.f.
self-renewal, autorenewing.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	autorenouvellement , n.m.
semiochemical compound.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	composé sémi-chimique .
seprase, fibroblast activation protein alpha (FAPa), surface expressed protease.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	protéase de surface .
sequence alignment, alignment.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Bioinformatique.	alignement de séquences, alignement , n.m.
signaling molecule (EU), signalling molecule (GB).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	molécule de signalisation .
signals cascade.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	cascade de signaux .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
stem cell niche, niche.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	niche cellulaire, niche , n.f.
surface expressed protease, fibroblast activation protein alpha (FAPa), seprase.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	protéase de surface .
symplast.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	symplasma , n.m.
tau protein, tubulin-associated unit protein.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine tau (langage professionnel).
trichoblast.	Biologie/Biologie du développement-Biologie végétale.	trichoblaste , n.m.
trichome.	Biologie/Biologie végétale.	trichome , n.m.
tubulin-associated unit protein, tau protein.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine tau (langage professionnel).
ubiquitin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	ubiquitine , n.f.
vascular endothelial growth factor (VEGF).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.	facteur de croissance de l'endothélium vasculaire (FCEV) .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
alignement de séquences, alignement , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Bioinformatique.	alignment, sequence alignment.
apoplasme , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	apoplast.
aptamère , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	aptamer.
autorenouvellement , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	autorenewing, self-renewal.
bouton embryonnaire, embryoblaste , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	embryoblast, inner cell mass (ICM).
cascade de signaux .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	signals cascade.
cellule souche embryonnaire (CSE) .	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	embryonic stem cell (ESC), ES cell (ESC).
chaperonine , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chaperonin (CPN).
composé sémiocchimique .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	semiochemical compound.
désacétylation , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	deacetylation.
embryoblaste , n.m., bouton embryonnaire .	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	embryoblast, inner cell mass (ICM).
embryon cybride homme-animal, embryon cybride .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	human-animal cybrid embryo, human-animal hybrid embryo.
facteur de croissance de l'endothélium vasculaire (FCEV) .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.	vascular endothelial growth factor (VEGF).
fluorochrome , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	fluorochrome, fluorophore.
molécule de signalisation .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	signaling molecule (EU), signalling molecule (GB).
mycotoxine , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.	mycotoxin.
néovaisseau , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie du développement.	neovessel, new blood vessel, new vessel.
niche cellulaire, niche , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	niche, stem cell niche.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
origine de réplication.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	replication origin.
phycotoxine , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie végétale.	phycotoxin.
plasmodesme , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	plasmodesma.
protéase de surface.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	fibroblast activation protein alpha (FAPa), seprase, surface expressed protease.
protéasome , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	proteasome.
protéine associée aux microtubules (PAM).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	microtubule-associated protein (MAP).
protéine tau (langage professionnel).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	tau protein, tubulin-associated unit protein.
pyrophile , adj., pyrophytique , adj.	Biologie/Biologie végétale.	pyrophitic.
rhizoxine , n.f.	Biologie/Bactériologie-Biochimie et biologie moléculaire.	rhizoxin.
symplasme , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie végétale.	symplast.
trichoblaste , n.m.	Biologie/Biologie du développement-Biologie végétale.	trichoblast.
trichome , n.m.	Biologie/Biologie végétale.	trichome.
ubiquitine , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	ubiquitin.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1420450X

I. – Termes et définitions

aide au dépannage

Forme abrégée : dépannage, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : traitement des incidents.

Définition : Protocole d'assistance proposé à l'utilisateur d'un logiciel ou d'un matériel pour lui permettre de résoudre une difficulté d'emploi ou de faire face à une défaillance technique.

Équivalent étranger : troubleshooting.

arrière-guichet, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Support informatique et logistique d'un ou de plusieurs guichets.

Voir aussi : guichet.

Équivalent étranger : back office.

blogue, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Site, souvent personnel, présentant, du plus récent au plus ancien, de courts articles ouverts aux commentaires des internautes.

Voir aussi : microblogage, microblogue, site.

Équivalent étranger : blog, weblog.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « bloc-notes » au *Journal officiel* du 20 mai 2005.

carrousel, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Menu graphique, généralement tridimensionnel, qui fait défiler de manière cyclique sur un écran un ensemble d'images donnant chacune accès à un contenu.

Équivalent étranger : cover flow-like design.

cyberconférence, n.f.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Définition : Téléconférence utilisant l'internet ou des réseaux informatiques privés et pouvant combiner le son, l'image et le texte.

Note : Une cyberconférence permet notamment la présentation, l'échange, le partage ou la modification de documents.

Voir aussi : téléconférence.

Équivalent étranger : e-conference, web conference, web conferencing.

encre électronique

Domaine : Informatique.

Définition : Matériau composé de microcapsules contenant des particules dont le déplacement, sous l'effet d'un champ électrique, permet d'afficher des textes ou des images.

Note : Les textes et les images ainsi affichés demeurent visibles après la suppression du champ électrique.

Voir aussi : liseuse, papier électronique.

Équivalent étranger : e-ink, electronic ink.

environnement de développement

Domaine : Informatique.

Synonyme : atelier de développement.

Définition : Infrastructure logicielle qui permet la création de programmes.

Équivalent étranger : application framework, framework, integrated development environment (IDE).

fureteur, -euse, n.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Personne qui, dans un espace d'échanges de l'internet tel qu'un forum ou un blogue, suit les discussions ou consulte les articles sans apporter de contribution.

Voir aussi : blogue, forum.

Équivalent étranger : lurker.

guichet, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Interface permettant d'accéder aux services en ligne proposés par une entreprise ou une organisation.

Voir aussi : arrière-guichet.

Équivalent étranger : front office.

imagette, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Image dont la taille a été réduite par rapport à l'original pour limiter l'encombrement de l'espace d'affichage.

Équivalent étranger : thumbnail.

microblogage, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Publication de minimessages sur un microblogue.

Voir aussi : blogue, microblogue, minimessage.

Équivalent étranger : microblogging.

microblogue, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Blogue constitué de minimessages diffusés en temps réel, qui contiennent souvent des mots-dièse et dont l'enchaînement forme des fils de discussion.

Voir aussi : blogue, fil de la discussion, minimessage, mot-dièse.

Équivalent étranger : microblog, thread.

papier électronique

Domaine : Informatique.

Définition : Support souple fonctionnant avec une source d'énergie et un microprocesseur, sur lequel peuvent s'afficher des textes ou des images au moyen d'encre électronique.

Voir aussi : encre électronique.

Équivalent étranger : electronic paper, e-paper.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
application framework, framework, integrated development environment (IDE).	Informatique.	environnement de développement, atelier de développement.
back office.	Informatique/Internet.	arrière-guichet , n.m.
blog, weblog.	Informatique/Internet.	blogue , n.m.
cover flow-like design.	Informatique.	carrousel , n.m.
e-conference, web conference, web conferencing.	Télécommunications-Informatique/Internet.	cyberconférence , n.f.
e-ink, electronic ink.	Informatique.	encre électronique.
electronic paper, e-paper.	Informatique.	papier électronique.
framework, application framework, integrated development environment (IDE).	Informatique.	environnement de développement, atelier de développement.
front office.	Informatique/Internet.	guichet , n.m.
integrated development environment (IDE), application framework, framework.	Informatique.	environnement de développement, atelier de développement.
lurker.	Informatique/Internet.	fureteur , -euse, n.
microblog, thread.	Informatique/Internet.	microblogue , n.m.
microblogging.	Informatique/Internet.	microblogage , n.m.
thread, microblog.	Informatique/Internet.	microblogue , n.m.
thumbnail.	Informatique.	imagette , n.f.
troubleshooting.	Informatique/Internet.	aide au dépannage, dépannage , n.m., traitement des incidents.
web conference, e-conference, web conferencing.	Télécommunications-Informatique/Internet.	cyberconférence , n.f.
weblog, blog.	Informatique/Internet.	blogue , n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aide au dépannage, dépannage, n.m., traitement des incidents.	Informatique/Internet.	troubleshooting.
arrière-guichet, n.m.	Informatique/Internet.	back office.
atelier de développement, environnement de développement.	Informatique.	application framework, framework, integrated development environment (IDE).
blogue, n.m.	Informatique/Internet.	blog, weblog.
carrousel, n.m.	Informatique.	cover flow-like design.
cyberconférence, n.f.	Télécommunications-Informatique/Internet.	e-conference, web conference, web conferencing.
dépannage, n.m., aide au dépannage, traitement des incidents.	Informatique/Internet.	troubleshooting.
encre électronique.	Informatique.	e-ink, electronic ink.
environnement de développement, atelier de développement.	Informatique.	application framework, framework, integrated development environment (IDE).
fureteur, -euse, n.	Informatique/Internet.	lurker.
guichet, n.m.	Informatique/Internet.	front office.
imagerie, n.f.	Informatique.	thumbnail.
microblogage, n.m.	Informatique/Internet.	microblogging.
microblogue, n.m.	Informatique/Internet.	microblog, thread.
papier électronique.	Informatique.	electronic paper, e-paper.
traitement des incidents, aide au dépannage, dépannage, n.m.	Informatique/Internet.	troubleshooting.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

C.1 : Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2014

Publications de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



L'enrichissement de la langue française
(le dispositif institutionnel français)



Rapport annuel de la Commission générale de terminologie et de néologie
(2013)



Néologie et terminologie
(repères méthodologiques)

Le site *FranceTerme* et son outil collaboratif WikiLF



FranceTerme :
le site consacré
aux termes parus
au *Journal officiel*
et recommandés
à tous



WikiLF : un site
participatif pour
proposer des
termes, débattre,
donner un avis



Page d'accueil du site **FranceTerme**



Page d'accueil du site **WikiLF**

Vous pouvez vous procurer gratuitement les publications sur papier disponibles en écrivant à terminologie.dgfff@culture.gouv.fr. Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr.

Vocabulaires

Disponibles en version papier



Vocabulaire du pétrole et du gaz
2007



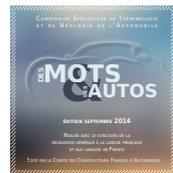
Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC)
2009



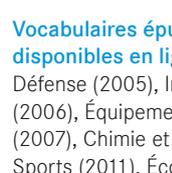
Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication
2010



Vocabulaire des sciences et techniques spatiales
2014



Des mots et des autos
2014
(Édité par le CCFA)



Vocabulaires épuisés, disponibles en ligne
Défense (2005), Ingénierie nucléaire (2006), Équipement, transports et tourisme (2007), Chimie et matériaux (2007), Sports (2011), Économie et finances (2012).

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire de l'éducation et de la recherche
2013



Vocabulaire de la santé
2013



Vocabulaire du droit
2014



Vocabulaire des relations internationales
2014

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »



Employeurs, employés : l'entreprise responsable
2012



Faire des affaires, en français
2012



Énergie, énergies
2012



Bien traiter la nature : bonnes et moins bonnes pratiques
2013



Jeux olympiques d'hiver
2013



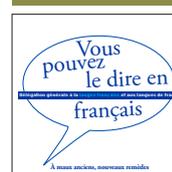
Si tu veux la paix...
2014



Étoiles et toiles
2014



Télévision, dernière génération
2014



À maux anciens, nouveaux remèdes
2014

« Vous pouvez le dire en français » épuisés, disponibles en ligne

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écrans (2009), Internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010), Génétique et biologie (2010), Aéronautique et espace (2011), Rugby (2011), Chimie (2011).

C.2 : Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Diffusion 2014

	Année d'édition	Exemplaires diffusés par la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française
Dépliants « Vous pouvez le dire en français » ¹	2007 à 2014	31 098
Pétrole et gaz	2007	34
Techniques de l'information et de la communication	2009	108
Audiovisuel	2010	86
Sports ²	2011	102
Des mots et des autos ³	2014	80
Économie et finances ⁴	2012	59
Sciences et techniques spatiales	2013	1 805
Dépliant : le site WikiLF	2012	287
Dépliant : le site <i>FranceTerme</i>	2013	1 573
Installation de la Commission générale : Allocutions	2013	83
Références : Enrichissement de la langue française	2013	787
Repères : Néologie et terminologie	2011	1
Rapport de la Commission générale pour l'année 2013	2014	520
TOTAL		36 626

¹ 11 dépliants disponibles sur les 21 imprimés.

² Brochure coéditée avec le ministère des Sports.

³ Brochure éditée par le CCFA qui, de son côté, en fait une large diffusion dans les milieux professionnels.

⁴ Brochure coéditée avec le ministère de l'Économie et des Finances, qui en assure l'essentiel de la diffusion.

La mission de la sensibilisation des publics de la DGLFLF diffuse pour sa part un grand nombre de publications lors de salons et événements publics (Salon Expolangues, Semaine de la langue française, opération *Dis-moi dix mots*, 20 ans de la loi Toubon...).

Découvrez 7 000 termes
pour désigner en français des innovations et des notions nouvelles

FranceTerme
.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*

Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de *FranceTerme*



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone : 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie : 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr
Internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR
ISSN imprimé : 1620-9397 - ISSN en ligne : 1958-5233

